

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

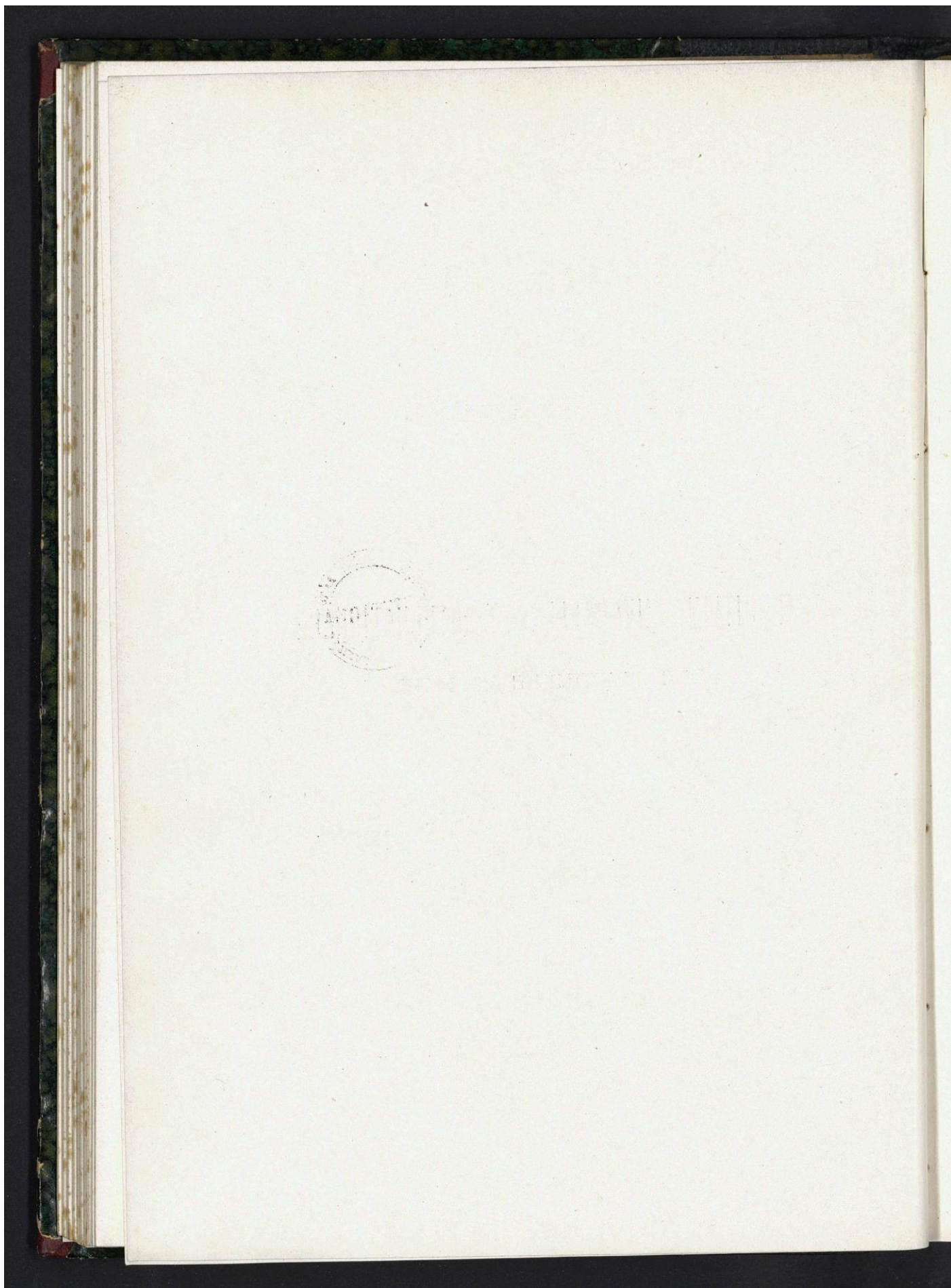
5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Exposition internationale. 1905. Liège. Section française
Auteur(s) secondaire(s)	Chevreau, Léon (1864-1954) ; France : Ministère du commerce et de l'industrie (1881-1906)
Titre	Classe 86. Rapport
Adresse	Paris : Comité français des Expositions à l'étranger : M. Vermot éditeur, 1906
Collation	1 vol. (159 p.) : ill. ; 28 cm
Nombre de vues	160
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 633 (3)
Sujet(s)	Exposition internationale (Liège ; 1905) Vêtements -- Industrie et commerce -- 1870-1914 Accessoires vestimentaires -- 1870-1914
Thématique(s)	Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	27/04/2023
Date de génération du PDF	06/01/2025
Notice complète	https://www.sudoc.fr/112284884
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8XAE633.3

EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE
DE LIÈGE 1905



8° Lac 633-(3)

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

EXPOSITION

UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE

DE LIÈGE 1905

SECTION FRANÇAISE

CLASSE 86



RAPPORT

PAR

M. Léon CHEVREAU

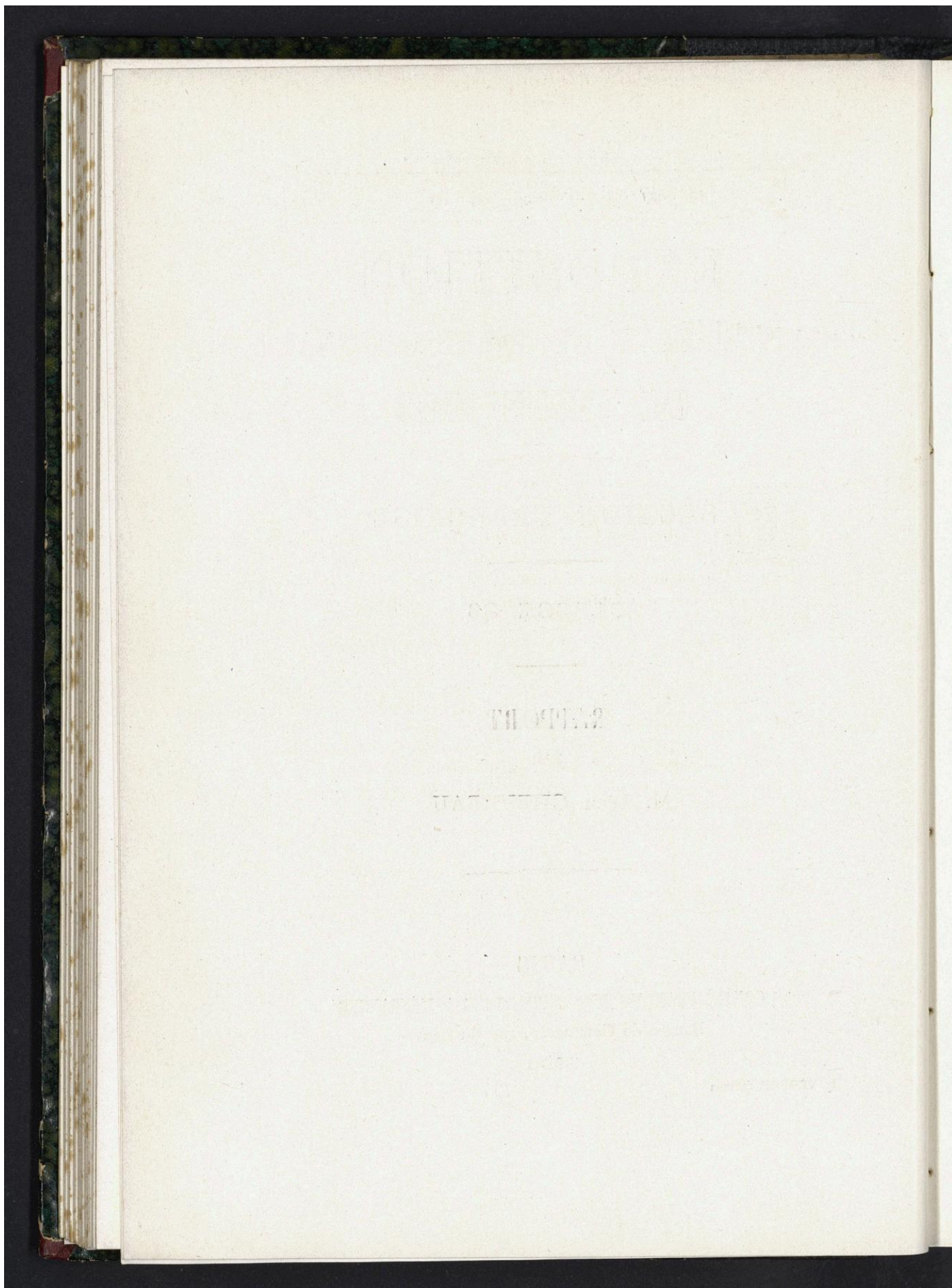
PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

Bourse de Commerce, rue du Louvre

1906

M. VERMOT, ÉDITEUR





AVANT-PROPOS

Lors de leur première réunion à la Bourse du Commerce sous la présidence de M. Pinard, le distingué président de la Section française à l'Exposition de Liège, les membres du Comité de la Classe 86, après l'installation de leur bureau, désignaient comme rapporteur M. Mermilliod, qui déjà avait été choisi pour remplir les mêmes fonctions à l'Exposition de Saint-Louis pour le Groupe 61.

Notre collègue qui, à cette époque, revenait des États-Unis où il était allé représenter nos industries à l'ouverture de l'Exposition et en même temps prendre des notes pour établir le travail dont il avait été chargé, n'accepta que sous réserve la nouvelle fonction que ses collègues voulaient bien lui confier.

Délégué ensuite par le Ministre du Commerce pour faire partie du Jury international à l'Exposition de Liège, M. Mermilliod remit sa démission de rapporteur entre les mains du président de la Classe 86, M. Dehesdin.

C'est alors que pour pourvoir au remplacement de notre collègue, les membres du Jury français de la Classe 86, réunis le 24 juillet, sous la présidence de M. Donckèle, voulurent bien me désigner comme rapporteur et M. le Commissaire général du Gouvernement de la République me fit l'honneur de ratifier ce choix en me nommant rapporteur du Jury.

Je tiens à remercier ici M. le Commissaire général et les membres du Jury et à les assurer que tous mes efforts tendront à me montrer digne de la confiance dont ils ont bien voulu m'honorer.

Mais au moment d'entreprendre la tâche qui m'a été confiée, je me demande comment il me sera possible, après les remarquables ouvrages relatant d'une façon si complète et si détaillée les merveilles des Expositions précédentes : Paris, 1889 et 1900, Chicago 1893, Bruxelles 1897, Glasgow 1901, Saint-Louis 1904, d'éviter les redites fatigantes, d'émettre des opinions originales, de présenter des aperçus nouveaux sur des sujets préalablement étudiés avec autant de soin que de compétence, par des personnalités faisant autorité dans le monde commercial et industriel.

Je vais essayer cependant de trouver dans l'examen des diverses manifestations des industries des accessoires du vêtement, des éléments dignes de retenir l'attention de tous ceux qui suivent avec intérêt les progrès, les innovations constantes de ces industries qui, participant d'une façon régulière et toujours remarquable à toutes les Expositions, font apprécier chaque fois davantage ces qualités essentiellement françaises : l'ingéniosité et le bon goût.

Je tâcherai de mettre en lumière les points intéressants des Classes 86 des Sections étrangères, et il m'est permis d'espérer que, de cette comparaison, il sera possible de tirer quelques enseignements pratiques au double point de vue économique et technique.

La Belgique, qui possède un sol d'une richesse merveilleuse est avant tout un pays de grosse industrie. Par suite de la proximité des mines, d'innombrables établissements métallurgiques et d'importantes usines de construction mécanique se sont fondés qui ont donné à toute la région une grande prospérité et ont assuré le salaire à de nombreux ouvriers.

Par contre, si on considère que la Belgique a, par rapport à son étendue, la population la plus dense du monde entier, 240 habitants par kilomètre carré, on constate que la fabrication de tous les articles de première nécessité, compris sous la dénomination d'accessoires du vêtement n'est pas aussi développée qu'elle pourrait l'être ; aussi ce pays offre-t-il pour tous les articles confectionnés en général, mais plus particulièrement pour les nombreux produits des industries qui nous occupent, un débouché considérable. Le chiffre global de nos exportations en Belgique a atteint, en 1904, 773.387.000 fr., chiffre qui est le second en importance de notre tableau d'exportation.

Sur l'initiative de deux notables Liégeois, M. Victor Dumoulin, fabricant de chaussures, qui fut vice-président du Jury international de la Classe des accessoires du vêtement, et M. Florent Photien, négociant en objets d'art et poteries, Liège, troisième ville de la Belgique, centre industriel très important, organisa pour la première fois, dans un cadre merveilleux, une Exposition Universelle et Internationale.

L'appui du Gouvernement belge et la participation officielle de la France et des principales nations en assurèrent le succès.

Les fabricants français se souvenant des précédentes Expositions en Belgique : Anvers 1894, Bruxelles 1897, répondirent avec empressement à l'appel du Comité.

Les relations amicales que nous entretenons avec le peuple belge que facilite l'usage d'une même langue et qu'explique une similitude de mœurs et de tempérament ; les sympathies que professent pour notre pays les citoyens de la ville de Liège dont le caractère fier et courageux, épris de justice et de liberté a tant d'affinité avec le nôtre, décidèrent nos industriels à donner à leur participation à l'Exposition de Liège un éclat tout particulier ; ils contribuèrent ainsi au succès de la Section française, dont la Classe 86 fut un des attraits aussi bien par le nombre des exposants que par la variété et l'intérêt des produits exposés.

Je veux essayer de démontrer dans une analyse succincte de leurs nombreux travaux, combien grande fut la contribution des Comités d'admission et d'installation de la Classe 86 à ce résultat, et quelle part active ils prirent dans la préparation et l'organisation de cette splendide manifestation des industries des accessoires du vêtement que fut la Classe 86.





PREMIÈRE PARTIE

COMITÉ D'ADMISSION & D'INSTALLATION

Comité d'admission

LE 25 mai 1904, les membres du Comité d'admission de la Classe 86 qui comprenait toutes les industries des accessoires du vêtement, conformément à la classification adoptée lors de l'Exposition Universelle de Paris 1900, étaient invités par M. Pinard, président de la Section française à l'Exposition de Liège, à se réunir à la Bourse de Commerce pour l'élection du bureau de leur Classe.

La séance fut présidée par M. Pinard, assisté de M. Ancelot, président du Comité français des Expositions à l'Étranger, qui avait bien voulu remplacer M. Perdoux, président du Groupe 13, alors à Saint-Louis.

M. Pinard, après avoir remercié les membres présents de s'être rendus si nombreux à cette réunion, les invita à nommer leur bureau.

M. Dehesdin demanda la parole et déclara qu'un certain nombre de ses collègues lui avaient offert la présidence, mais que, pour des raisons de santé, il ne voulait pas accepter ce poste d'honneur et qu'en conséquence il déclinait toute candidature. Il

ajouta que, dans l'intérêt et pour la réussite de la Classe 86, il se permettait de recommander très chaleureusement aux suffrages de ses collègues la candidature de M. Donckèle.

Il fut immédiatement procédé à l'élection du président de la Classe 86 et M. Donckèle fut élu président par 25 voix et un bulletin blanc, sur 27 votants. De chaleureux applaudissements accueillirent l'annonce de ce résultat.

M. Donckèle demanda la parole et prononça l'allocution suivante :

ALLOCUTION DE M. G. DONCKÈLE

« Messieurs,

» Je suis profondément touché du témoignage de sympathie et de la grande confiance que vous m'accordez en me nommant président. C'est un grand honneur qui me créera de grands devoirs ; mais aidé par vous, soutenu par votre collaboration éclairée, j'ai la certitude que nous ferons de notre Classe une des plus importantes de l'Exposition de Liège.

» Beaucoup d'entre vous faisaient partie des divers Comités de cette même Classe 86 en 1900, Classe où nous avons fait nos preuves, puisqu'elle comprenait plus de 600 exposants et qui fut non seulement très intéressante, mais encore très brillante.

« Messieurs,

» Si j'éprouve une légitime fierté de cette nomination, je ne puis oublier ceux qui furent nos précurseurs, ceux qui donnèrent sans compter et leur temps et leur peine pour la défense de nos industries : je ne puis oublier que notre excellent ami, M. Dehesdin, dont le nom est synonyme de droiture et de probité, fut le premier de ceux-là.

» Son nom était considéré par nous comme une sorte de drapeau, autour duquel venaient se ranger les industriels les plus autorisés.

» Il vous l'a dit et répété tout à l'heure, il décline toute candidature. Sa santé ne lui permet pas de garder sa place de combat, mais s'il en est ainsi, nous avons nous-mêmes une dette de gratitude à acquitter envers lui ; nous ne pouvons le voir reprendre sa

place dans le rang, il faut qu'il continue à occuper la seule qui lui convienne, la première.

» C'est pourquoi, Messieurs, tout en prenant l'engagement absolu d'assumer toute la responsabilité de la besogne matérielle de la direction de notre Classe, tout en m'engageant formellement à consacrer tout mon temps et toute l'activité dont je dispose à la défense de vos industries, à la sauvegarde de vos droits, à la réalisation de vos légitimes espérances, je viens vous demander comme une faveur spéciale de convertir ma nomination de président en celle de premier vice-président hors cadre et de nommer, par acclamation, président, notre cher M. Emile Dehesdin.

» En le faisant, nous nous honorerons tous par le témoignage public que nous lui donnerons de notre haute estime et je serai moi-même très fier de n'occuper que la seconde place à ses côtés.

» Qu'il ne suppose pourtant pas qu'il sera réduit au rôle de président inactif, il nous aidera par le prestige de son nom à grouper un très grand nombre d'adhérents pour le plus grand succès de l'œuvre que nous allons entreprendre.»

Après ce discours qui résumait si fidèlement l'expression du sentiment de toute l'assemblée, M. Emile Dehesdin demanda la parole et il déclara que, plus touché qu'il ne saurait le dire devant la manifestation d'une telle sympathie, et devant les paroles si élogieuses qui venaient de lui être adressées, il ne se croyait pas le droit de refuser son concours.

Après ces paroles, M. Pinard se fit l'interprète de l'assemblée en proposant de ne pas soumettre au scrutin la candidature de M. Dehesdin qui, à l'unanimité et par acclamation, fut nommé président de la Classe 86.

Notre nouveau président, très ému de cette légitime marque de sympathie, remercia de nouveau tous ses collègues et leur promit de mettre à leur service le dévouement dont il se sentait capable pour la réussite de cette grande et nouvelle manifestation de nos industries et de notre commerce.

M. Pinard donna ensuite lecture de la liste des candidats soumis au choix de l'assemblée et fit procéder aux opérations du vote.

M. le président proclama le résultat du scrutin et annonça que le bureau de la Classe 86 était définitivement constitué comme suit :

Président : M. Emile DEHESDIN.

1^{er} Vice-président : M. DONCKÈLE.

Vice-présidents : { MM. ANGLADE.
CHABANNE.
GOGUENHEIM.
H. LEPRINCE.
E. LIAUD.
SAVOURÉ.

Secrétaires : { MM. L. BLUM.
BOISSELIÉ.
CHEVREAU.
Georges DEHESDIN.
DENIS.
HELLSTERN.
Myrtil MAYER.

Trésorier : M. VIMONT.

Rapporteur : M. MERMILLIOD.

Quelques jours après, le 20 mai, le Comité d'admission tenait sa première séance au siège de l'Association des tissus et matières textiles, 6, rue d'Aboukir. Dans cette réunion, M. Donckèle proposa de subdiviser la Classe en 7 sections ayant chacune à leur tête un président qui serait un des vice-présidents de la classe, assisté de un ou plusieurs secrétaires suivant l'importance des sections.

Il estimait, en effet, que cette classification faciliterait les travaux du Comité et permettrait d'obtenir les résultats les meilleurs et les plus pratiques.

Cette proposition ayant été adoptée à l'unanimité, les 7 sections furent composées de la manière suivante :

**Lingerie pour Hommes et Femmes. — Faux-cols, Cravates. —
Cannes, Fouets. — Ombrelles, Parapluies. Eventails**

Président : M. E. DEHESDIN.

Secrétaires : MM. BLUM. — G. DEHESDIN.

Membres : MM. BONNET, DONCKÈLE, GUIONVAR, LUCET,
PLANTEVIGNES, SCHWOB, SILVA, VIMONT.

Ganterie. — Chaussures

Président : M. GOGUENHEIM.

Secrétaires : MM. BOISSELIER, HELLSTERN.

Membres : MM. DRESSOIR, GIBAUT, HUNEBELLE, ROUSSILLON,
THIERRY.

Boutons et Boucles

Président : M. ANGLADE.

Secrétaire : M. HELLSTERN.

Membres : MM. DALBIGNAT, MARCHAND-HÉBERT.

Corsets

Président : M. H. LEPRINCE.

Secrétaire : M. G. DEHESDIN.

Membres : MM. A. LEVY, LIBRON, PICARD.

Plumes. — Cheveux

Président : M. CHABANNE.

Secrétaires : MM. MYRTIL MAYER, DENIS.

Membres : MM. BENOISTON, BROSSARD, CHOISY, IMANS.

Chapellerie

Président : M. E. LIAUD.

Secrétaire : M. PEYRACHÉ.

Membres : MM. DANIEL, DELION, ARON KAHN, L. LIAUD,
MERMILLIOD.

Bonneterie. — Tissus élastiques

Président : M. SAVOURÉ.

Secrétaire : M. CHEVREAU.

Membres : MM. BLAIS-MOUSERON, BERTOUT, BRUN, DHEILLY,
MOUILBAU, Lucien VILLEMINOT.

Chaque section, sous l'impulsion de son président, se mit im

médiatement à l'œuvre pour recruter les adhésions et assurer le succès de notre Classe. Il ne faut pas se dissimuler que la tâche n'était pas sans difficulté. Au lendemain de l'Exposition de Saint-Louis à laquelle nos industriels, la plupart sans relations commerciales avec les États-Unis, et sans espoir de s'en créer, n'avaient participé que par patriotisme, il fallut toute la persévérance des présidents de section et de chacun des membres du Comité pour persuader aux futurs exposants qu'il était dans l'intérêt de tous d'adresser leur demande d'admission aussi rapidement que possible. Pour appuyer l'action personnelle des présidents de section, le Comité, dans sa séance du 11 juin, décida l'envoi d'une circulaire invitant les industriels et fabricants susceptibles de prêter leur concours et de participer au succès de l'Exposition de Liège à envoyer leur adhésion immédiatement ; l'emplacement attribué à la Section française étant très limité et s'annonçant comme insuffisant, il était donc urgent que l'on puisse au plus tôt déterminer la superficie à demander pour notre Classe ; aussi M. Donckèle insista-t-il auprès de ses collègues pour qu'ils voulussent bien continuer et multiplier leurs démarches pendant la période des vacances de manière à recueillir le plus grand nombre d'adhésions possible et comme il était certain de pouvoir compter sur la bonne volonté de tous, il ne doutait pas que le succès ne vint couronner les efforts de chacun.

Lors de la reprise de ses travaux, le 28 septembre 1904, le Comité procéda d'abord au choix de l'architecte. M. de Montarnal, architecte du Gouvernement français à l'Exposition de Liège, dont la plupart des membres du Comité avaient pu apprécier, lors des Expositions précédentes, la remarquable habileté professionnelle, fut nommé, à l'unanimité, architecte de la Classe 86. Puis, sur la demande de M. Dehesdin, le Comité décida la nomination d'un secrétaire pour la chapellerie. M. Peyrache fut désigné pour remplir cette fonction.

Comité d'Installation

Dans la séance du 10 octobre, M. le président Dehesdin annonça au Comité qu'il avait reçu, à la date du 3 octobre, une lettre de M. Pinard, président de la Section française, l'informant que

les membres du Comité d'admission étaient nommés membres du Comité d'installation.

En conséquence, il lui semblait que les travaux du Comité d'installation ne pouvaient être mieux inaugurés qu'en décidant sans retard l'emplacement à demander pour notre Classe. En tenant compte des indications fournies par les présidents de sections et en se basant sur les précédents de Saint-Louis et de Paris 1900, le Comité décida qu'un emplacement de 1.000 mètres était nécessaire pour donner satisfaction à tous les exposants.

Ce chiffre s'imposait en effet, car bientôt le nombre des adhésions fut tel que le Comité dut prier M. de Montarnal de s'entremettre auprès de l'administration pour que l'emplacement demandé ne fût pas réduit ; et pourtant, les exigences de la direction belge de l'Exposition, qui avait obligé le Comité français à fixer à 35 fr. la redevance due par mètre superficiel d'une part, le souci de notre Comité de donner à notre Classe un caractère digne de son importance d'autre part, l'avaient obligé, d'après les indications qui lui étaient fournies de différents côtés, à fixer à 600 fr. le prix du mètre de façade, qu'il faudrait demander aux exposants pour leur vitrine et l'organisation générale de la Classe. Ce chiffre, que certains membres trouvaient trop élevé, fut cependant maintenu, car il avait le double avantage de mettre le Comité à l'abri de toute surprise désagréable et permettait de donner à notre Classe tout le luxe et l'éclat désirables.

Déjà la plupart des exposants avaient effectué entre les mains du trésorier, M. Vimont, le premier versement qui les engageait ferme vis-à-vis du Comité, que celui-ci recevait encore quelques demandes tardives d'admission qu'il examina dans sa séance du 7 février et qui furent aussitôt acceptées.

Le nombre des exposants définitivement admis était alors de 111, qui se répartissaient par industrie de la manière suivante :

Lingerie et Faux-Cols

	<i>mètres</i>
BESSAND père et fils, Stasse et Cie, Paris	5.50
BLUM, L., Paris	8. »
BONNET, J., Paris	6.25
DEHESDIN et fils, Paris	8. »

BON MARCHÉ (Au), Maison A. Boucicaut, Fillot, Ricois, Lucet et C ^{ie} , Paris	19.50
GUIONVAR, Paul et C ^{ie} , Paris	2.50
NISSERON, Antoine-Augustin, Paris	1.50
ROUSSEAU, Amédée-Georges, Paris	9. »
Société anonyme « AUX GALERIES LAFAYETTE », Paris	16.50
SCHULMANN, S. et L., Paris.	4.75
SCHWOB, Maurice, Paris	5.50
VIMONT, L., et Linzeler, Paris.	6.50
VIRLOUVET, Lucien, Paris	4.25

Gants

BUSCARLET, Etienne, Paris	2. »
TREFOUSSE, GOGUENHEIM et C ^{ie} , Chaumont	3.75

Chaussures

BOISSELIER, Paris	2. »
COLLOT, Michel, « Au Prince Eugène », Paris.	1. »
DRESSOIR, PEMARTIN, PLUM et C ^{ie} , Paris.	2. »
FERLIN-MAUBON, Nancy	1.50
GIBAUT, Auguste, Paris.	2. »
HELLSTERN, Constant, Paris.	3. »
HOMMEN, Louis, Paris.	1. »
HUNEBELLE, Alfred, Amiens.	2. »
LEMAIRE, Léon, Paris	1. »
THIERRY frères, Boulogne-sur-Mer	2. »

Boutons, Boucles, Agrafes

ANGLADE et DEBAUGE, Paris	4. »
GERENTE, DALBIGNAT et C ^{ie} , Paris	1.50
LEPRINCE, Désiré, Paris.	1.50
MARCHAND-HÉBERT Andeville (Oise)	1.75
MARQUIS, Eugène, Paris	3. »
PARENT, A., fils et BOUCHARD, Paris	2. »
SOCIÉTÉ DES AGRAFES FRANÇAISES, Paris.	3. »
VALLÉE et MARION, Paris	1.50

Tissus élastiques et Caoutchouc

FAVORY, A., et C ^{ie} , Paris.	2.50
SOCIÉTÉ DU CAOUTCHOUC MANUFACTURÉ, Paris	3.50

Cravates

DONCKÈLE, DOLL et C ^{ie} , Paris	5. »
PLANTEVIGNES, Etienne-Camille, Paris	4.50

Canne, Parapluies

BIRON, C., Paris	1.50
FALCIMAIGNE, Charles, Paris.	2. »

Cheveux, Postiches

CHABANNE, C., Paris	2.25
CROIZIER, Ennemond, Paris.	1. »
FRANCIS, Paris	1. »
LATOUCHE, G., jeune, Paris.	1.50

Corsets, fournitures pour corsets, bustes, mannequins

BARREIROS (M ^{me} Berthe), Paris.	2.75
BERGMILLER, PUTOIS et C ^{ie} , Paris.	1.25
CADOLLE, Vve H., et fils, Paris.	2.75
CLAPIN, J., Paris	2.75
CLAVIERIE DELBREL, Auguste, Paris.	2.75
CHARLES, Camille, Paris.	».75
DELMOTTE, A., Paris.	2.75
DESPRÉAUX jeune et fils, Paris	2. »
DUCARIN, D., Comines	3. »
D'ENNETIÈRES, Jean-Baptiste, Comines	3. »
IMANS P., Paris.	4. »
LEPRINCE, Henri, Paris	2.75
MARGAINE-LACROIX (M ^{me} Jeanne), Paris.	2.75
PEMJEAN, Eugène, Paris.	2. »
PICARD ET MINIER, Paris	2.75
Société anonyme « LE BUSC », Paris.	1.50
STOCKMAN, Paris.	2.25

Fleurs et Plumes

BENOISTON, Paris	5. »
BILLETTE, P., Paris	5.40
BOISSON, Lucien, et C ^{ie} , Paris.	1. »
BROSSARD, Georges, jeune, Paris	2.50
CAMBIER, Paul, Paris.	1.50
DEMARET, J., Paris.	2. »
DESCHAMPES, A., Paris	» .50
DUSAUCHOY, Gaston, Paris.	2. »
GAITZ-HOCKY, J., Paris	3.50
GERARD, Louis, Paris.	» .50
LOLLIOT, Albert, Paris	3.75
MACDONALD, Gabriel, Paris	1. »
MAYER, Myrtil, et Frère, Paris	3.75
PICARD, H. et G., Paris	1. »
ROLLAND, B., Paris	1 »

Paillettes, Perles

AVERSENG, Charles, Paris	1. »
CANUEL, Albert, Paris	1.50
CHOISY, Auguste	1 »
DENIS, N., et fils, Paris	3. »

Chapellerie, Modes

BOUNAIX, Jeune, Paris.	1. »
COANET, Nancy.	3. »
DELION, Albert-Louis, Paris	5. »
GANDRIAU, R., Fils, Fontenay-le-Comte.	1.50
HIRSCH et VEIL, Paris.	1. »
KAHN frères, Paris.	2. »
LAGENHAGEN (de), Ferdinand-Octave, Lunéville	2.50
LÉON, Joseph et Maurice, Paris	5. »
LIAUD frères, Paris	2.50
MERMILLIOD, Eugène, Paris.	1.50
PEYRACHE frères, Paris	2. »
REY (Didier), Etab ^{ls} Rey cousins et C ^{ie} , Caussade	2.50

BAILLY	
BARRÉ	
CHAUMONOT et C ^{ie}	Collectivité de la Chambre syndicale des fabricants de chapeaux de paille et feutre pour dames, Paris. 10 »
DANIEL, J.-B.	
LIEZ, E.	
MOORS	
PICARD (les fils de Léo- pold).	
STOFFEL	

Bonneterie

BERTOUT ET GOT, Paris	2. »
BOILEAU, Th., Paris	2. »
BOULY, ALFRED, et C ^{ie} , Moreuil	2. »
BOURDON et RASSE, Paris	2. »
BRUN, LOUIS, fils, Arre	3.50
COURTOIS, Albert-Armand, Paris	».75
DHEILLY, Emile, Villers-Bretonneux	4. »
FOURNIER, Eugène-Hippolyte, Paris	».75
SAVOURÉ, Paris	4. »
TONNEL, Vve A., et C ^{ie} , Paris	1.50
VILLEMINOT et C ^{ie} , Paris	12 ».
VITOUX-DERREY, Troyes	5. »

Le Comité ayant donné pleins pouvoirs à son bureau pour traiter avec les entrepreneurs, notre premier vice-président, M. Donckèle, s'occupa plus particulièrement de cette importante question. Ayant fait un examen impartial des offres des différents adjudicataires éventuels, il sut, profitant du grand désir qu'avait chacun d'eux d'être choisi pour l'entreprise d'une Classe aussi importante que la nôtre, obtenir après de nombreux pourparlers des conditions aussi avantageuses que possible. Le Comité, sur sa proposition, accepta, dans sa séance du 8 mars, M. Cheminais comme entrepreneur pour la Classe 86.

Le Comité, désireux de se garantir contre toutes les éventualités, examina, dans cette séance, s'il était nécessaire d'assurer la Classe contre les risques d'incendie, ses membres tombèrent de suite d'accord que cette précaution était indispensable et une assurance s'élevant au chiffre de fr. 100.000 fut contractée au taux de 5.50

pour 1000 à la Mutualité française, 8, rue Drouot, chaque exposant conservant sa liberté entière en ce qui le concernait personnellement.

Le bureau entreprit ensuite la tâche difficile de la répartition des emplacements entre les exposants. Il s'agissait de concilier le désir légitime de chacun de mettre en valeur les objets qu'il exposait, avec la nécessité de donner à notre Classe la disposition la meilleure et la plus attrayante ; il fallait attirer, retenir, intéresser le visiteur. Le plan en fut établi par M. Donckèle, avec la collaboration de son dévoué associé, M. Doll, auquel le Comité adressa, dans sa séance du 22 mars, des remerciements justement mérités pour ce travail considérable si bien compris, si bien ordonné et dont le meilleur éloge qu'on puisse en faire est de constater qu'il fut adopté pour ainsi dire sans réclamation, constatation qui fait autant honneur à l'esprit d'organisation de ceux qui le conçurent, qu'aux exposants qui comprirent quelle tâche difficile avait été entreprise et avec quel rare bonheur elle avait été résolue.

Dès que le plan et les dimensions exactes des emplacements furent communiqués aux intéressés, chacun se mit à l'œuvre. Malheureusement certains exposants qui voulaient utiliser les panneaux, étalages ou tableaux qui avaient figuré dans les vitrines à Saint-Louis, ne purent procéder à leur installation immédiatement, leurs colis retour d'Amérique n'ayant été en leur possession que bien après l'ouverture de l'Exposition de Liège. D'autre part, l'entrepreneur, malgré un engagement formel, n'avait pas terminé la mise en place de toutes les vitrines à la date promise. M. Donckèle prit les mesures nécessaires pour remédier à ce fâcheux état de choses et son inlassable activité, sa ténacité furent telles, qu'il put annoncer au Comité, dans sa séance du 8 mai, que l'on pouvait considérer notre Classe comme achevée, ou bien près de l'être. Il était donc de toute nécessité de conseiller aux exposants de faire partir au plus tôt leurs marchandises de manière à ce que le plus grand nombre possible de vitrines fussent installées pour la visite du Roi, qui devait avoir lieu le 11 mai.

M. Donckèle, rappelant dans quelles circonstances le Comité avait décidé d'assurer la Classe, insista à nouveau pour que les exposants se garantissent individuellement contre tous les risques possibles : vols, incendie, pluie, etc. Enfin, il annonça qu'il représenterait, lors de la visite du Roi, le Comité et demanda que les

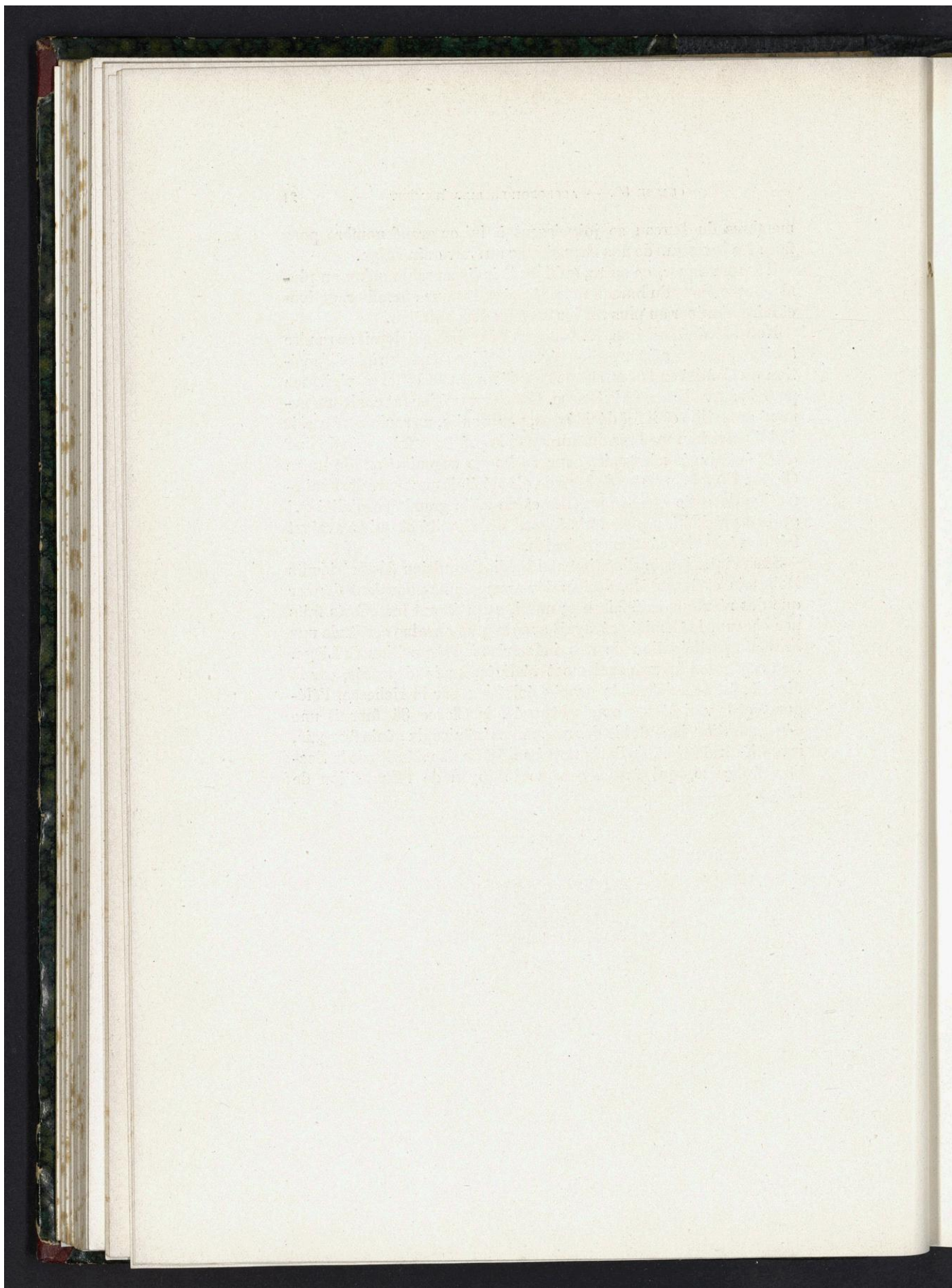
membres du bureau se joignissent à lui en grand nombre pour faire les honneurs de nos Expositions au souverain belge.

Il fit remarquer, en outre, qu'il était indispensable qu'un ou plusieurs membres du bureau fussent présents pour surveiller, activer et faire terminer au plus tôt les travaux d'installation.

Notre dévoué collègue, M. Georges Brossard, qui devait se rendre à Liège pour un séjour prolongé, voulut bien se mettre à la disposition du Comité en l'assurant de son dévouement et de sa vigilance pour la surveillance de la Classe. Cette proposition fut chaleureusement accueillie et il fut décidé que, par la suite, un roulement serait établi entre les membres du bureau si la présence fréquente de l'un d'eux était jugée nécessaire pour la bonne organisation de notre Classe. Un tel concours de bonne volonté était une nouvelle confirmation de cette entente parfaite et de cette grande cordialité qui avaient présidé à toutes les séances du Comité et qui en avaient fait de véritables réunions amicales.

Sous l'intelligente direction et l'habile impulsion des présidents Dehesdin et Donckèle, de tels dévouements ne pouvaient donner que des résultats satisfaisants; aussi, connaissant les efforts faits par chacun, le Comité prévoyait avec la plus absolue certitude une brillante participation de nos industries à l'Exposition de Liège. Son espérance fut non seulement réalisée, mais dépassée, car la réussite fut complète et le succès éclatant; par la richesse, l'élégance et la variété des objets exposés, la Classe 86 fournit une démonstration irréfutable des ressources infinies du génie français, inventif et raffiné et, de l'avis unanime, fut un des attrails de la Section française, qui fut elle-même le joyau de l'Exposition de Liège.







UNE IDÉE NOUVELLE

L'AVENIR DES EXPOSITIONS

Il est incontestable que si, dans les Expositions, l'examen des vitrines offre pour les commerçants et industriels, dans les différentes branches qui les concernent, un intérêt certain, il ne saurait en être de même pour les profanes auxquels la visite des galeries où ils n'ont sous les yeux que des vitrines et des étalages d'une uniformité lassante, ne laisse le plus souvent que le souvenir d'une promenade fatigante, fastidieuse et sans attrait.

Il était donc nécessaire de chercher une formule nouvelle qui, sous une forme amusante et instructive, fit impression dans l'esprit des visiteurs et gravât dans leur mémoire les produits qui leur étaient montrés.

M. le président Donckèle, persuadé de l'intérêt réel qu'il y aurait pour la Classe 86 à réaliser une telle innovation, étudia quelle industrie parmi celles faisant partie de la Classe possédait les éléments les plus favorables à l'établissement d'une attraction instructive et originale, capable de séduire le visiteur par la nouveauté de sa présentation et de l'intéresser par la curiosité du spectacle qui lui serait ainsi offert.

C'est à la suite de cet examen qu'il conçut le projet du diorama de l'industrie de la plume qui devait obtenir à Liège un si retentissant succès. Le Comité de la Classe 86 adopta à l'unanimité la proposition de M. Donckèle qu'il faut féliciter hautement pour son

intelligente initiative, aussi heureuse en résultats immédiats que féconde en enseignements pour l'avenir.

Le diorama de la plume, dont l'exécution des décors fut confiée au talent du peintre bien connu M. Jambon, était divisé en trois parties.

La première représentait une ferme française où, sous la surveillance d'une petite fermière, étaient réunis les principaux spécimens de nos animaux de basse-cour.

La seconde figurait une forêt tropicale où voltigeaient, dans un véritable fouillis de plantes les plus diverses, assemblées par des lignes capricieuses, une variété infinie d'oiseaux exotiques, aux plumages les plus éclatants.

La troisième offrait une vision du désert; on y voyait, placées au milieu d'un paysage africain, des autruches entourées de leurs autruchons; ce tableau pittoresque, d'une exécution parfaite, était du plus heureux effet.

Ces trois tableaux montraient, dans leurs cadres naturels, les principales matières premières employées par l'industrie de la plume et c'est ainsi, qu'à côté des Expositions des fabricants, présentant les produits achevés, les visiteurs pouvaient contempler les matières brutes, et il était permis d'espérer que cet ensemble constituerait non seulement une attrayante démonstration, mais encore une excellente leçon de choses.

Le Comité de la Classe 86 entendait également, par ce diorama, démontrer que nos fabricants de plumes encouragent l'élevage des volatiles de toutes sortes et ne méritent pas le reproche qui leur est fait, de détruire un grand nombre d'espèces d'oiseaux pour les besoins de leur industrie; bien au contraire, ils en favorisent la culture, ils élèvent l'autruche d'une façon domestique, ils s'appliquent de plus en plus à récolter les plumes d'aigrettes au moment des amours et de la mue, ils s'ingénient, par des transformations successives, à donner l'illusion de la plus belle et de la plus douce fourrure, à l'aide de l'unique emploi des plumes d'oies et de dindons, utilisant ainsi les produits de nos contrées pour le plus grand profit des spécialistes de cet élevage.

Le succès obtenu par ce diorama de la plume fut considérable et le nombre des visiteurs fut tel que l'on dut, pour éviter le bris des glaces du diorama, les protéger par une rampe.

Un tel résultat fut la juste récompense de l'initiative prise par

le Comité de la Classe 86, qui n'hésita pas, malgré la charge très lourde que représentait pour lui cette installation coûteuse, à en assumer la responsabilité.

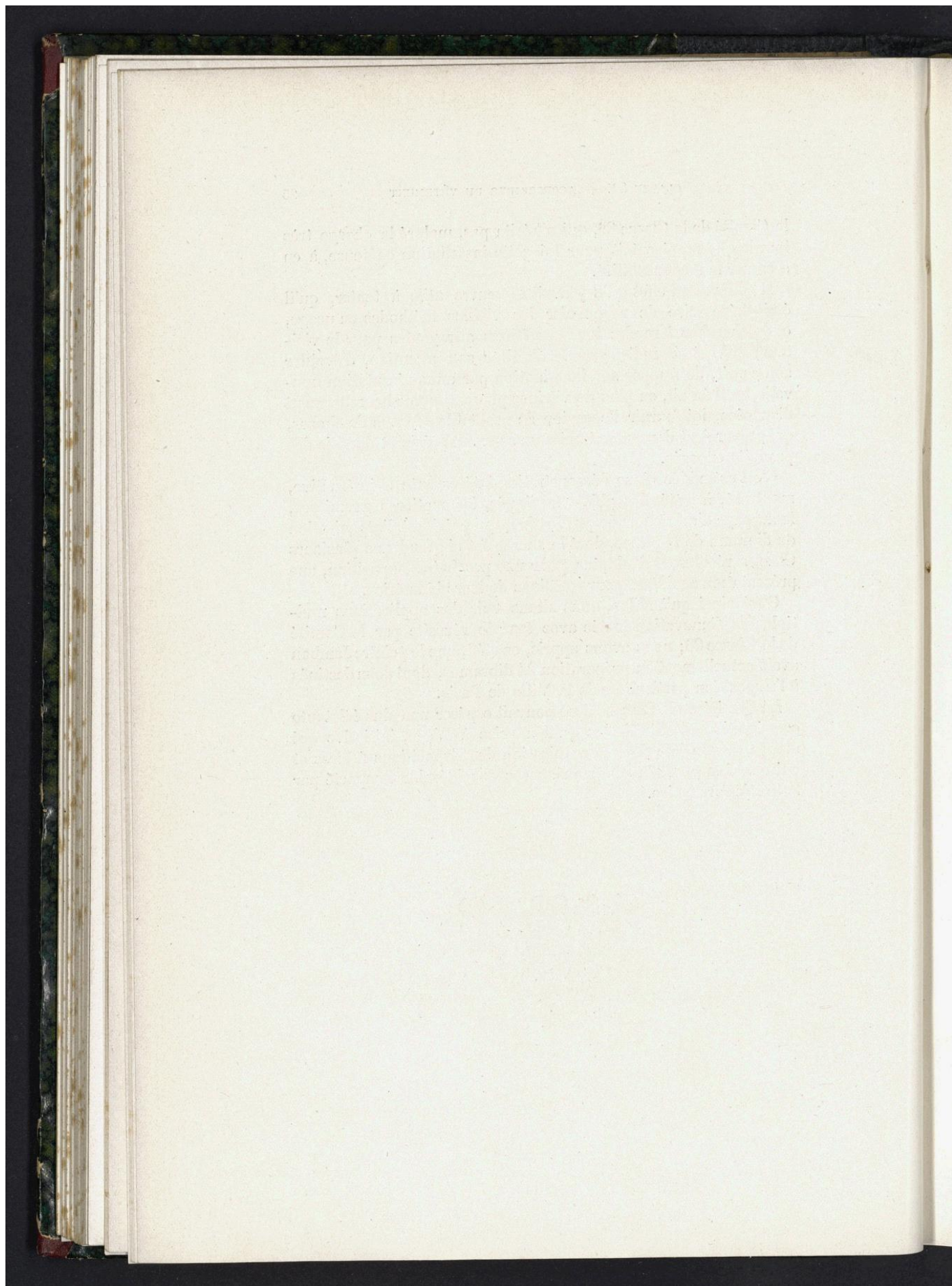
Il estimait en effet qu'il y avait là œuvre utile à tenter, qu'il était nécessaire de renouveler les vieilles méthodes en usage, et de chercher à rendre les Expositions attrayantes pour le visiteur; qu'il était indispensable d'attirer son attention, d'éveiller son esprit, de frapper son imagination par une présentation nouvelle, qu'il fallait, en plus de vitrines plus ou moins heureusement disposées, lui fournir l'occasion de profitables leçons de choses, qui graveraient dans sa mémoire un souvenir précis et durable des produits exposés.

C'est cette idée d'une démonstration intéressante et instructive, montrant, à côté des objets fabriqués, les matières premières, leurs pays d'origine et de production, qui présida à l'organisation du diorama de la plume, dont le succès fut si grand que plusieurs Classes résolurent d'adopter, pour une prochaine Exposition, une présentation analogue pour certaines de leurs industries.

C'est ainsi qu'à Milan, nous allons voir des applications multiples de l'innovation tentée avec tant de réussite par le Comité de la Classe 86; nous avons appris, en effet, que le peintre Jambon avait actuellement en préparation 24 dioramas, dont deux destinés à l'Exposition particulière de la Ville de Paris.

Le Comité de la Classe 86 ne pouvait espérer une plus éclatante consécration de l'initiative qu'il a prise à Liège, initiative qui marquera une date dans l'organisation des Expositions futures et qui contribua certainement au succès considérable remporté par la Section française.







INAUGURATION -- OPERATIONS DU JURY

La grande manifestation industrielle et commerciale que la Belgique avait organisée à Liège, pour fêter le 75^e anniversaire de son indépendance, fut inaugurée le 27 avril par Leurs Altesses Royales, le Prince Albert et la Princesse Elisabeth, et Sa Majesté le Roi des Belges honora la Section française de sa visite le 12 mai 1905.

Les représentants du Gouvernement français, M. Dubief, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, M. Ruau, ministre de l'Agriculture, et M. Clémentel, ministre des Colonies, vinrent, à leur tour, inaugurer le 29 juin la Section française, et voulurent bien honorer la Classe 86 d'une visite prolongée, s'intéressant avec la plus bienveillante attention aux explications fournies par les exposants, qui étaient venus très nombreux, pour faire eux-mêmes aux ministres les honneurs de leurs Expositions.

Admirablement située, à proximité de la porte Fragnée qui était l'entrée principale de l'Exposition, la Classe 86 dont l'accès était facilité par une porte monumentale la reliant directement aux jardins, occupait, dans le Grand Palais, un emplacement de près de 1,000 mètres; elle était séparée en deux parties par le diorama de l'industrie de la plume, qui obtint un légitime et retentissant succès, et qui contribua à attirer et à retenir dans notre Classe, d'ailleurs la plus importante du Groupe XIII, autant par le nombre d'exposants que par le chiffre d'affaires qu'elle représente, de si nombreux visiteurs.

Les opérations du Jury commencèrent le 1^{er} août. Les membres français qui étaient :

- MM. CHABANNE (Camillo),
négociant en cheveux, à Paris, juré titulaire ;
DONCKÈLE (Georges),
fabricant de cravates, à Paris, juré titulaire ;
LEPRINCE (Henri),
fabricant de corsets, à Paris, juré titulaire ;
MAYER, Myrtil,
fabricant de tissus et garnitures en plumes,
à Paris, juré titulaire ;
VAYSSET (J.-B.) (dit Daniel),
fabricant de chapeaux, à Paris, juré suppléant ;
HELLSTERN (Constant),
fabricant de chaussures, à Paris, juré suppléant ;
MERMIILLIOD (Eugène),
fabricant de chapeaux, à Paris, juré suppléant ;
VEIL (Emile),
fabricant de chapeaux de fantaisie, à Paris, juré suppléant ;

se réunirent avec leurs collègues étrangers :

- MM. DUJARDIN (François),
ancien industriel à Leuze, juré titulaire pour la Belgique ;
DUMOULIN (Victor),
fabricant de chaussures, à Liège ; secrétaire
du Conseil d'administration de l'Exposition
Universelle et Internationale de Liège 1905, juré
titulaire pour la Belgique ;
LEFÈVRE (Eugène),
industriel à Bruxelles, juré titulaire pour la
Belgique ;
TIRY (Oscar),
négociant à Liège, juré titulaire pour la Bulgarie ;

TANG TSAI-FOU,

Attaché à la légation impériale de Chine à Paris,
juré titulaire pour la Chine;

SAITO SHUKICHI,

Professeur-adjoint à l'École supérieure de
Tokio, juré titulaire pour le Japon;

BORREMANS (Th.),

industriel à Bruxelles, juré titulaire pour la
République Dominicaine;

LAROQUE (Ernest), fils,

industriel à Liège, juré suppléant pour la
Belgique;

OGURO YAMO,

industriel, juré suppléant pour le Japon ;

dans la Salle des fêtes, pour élire leur bureau.

Alors que le gouvernement français n'avait nommé, pour 111 exposants que quatre membres titulaires et quatre membres suppléants, la Belgique avait désigné pour 25 exposants, 3 jurés titulaires et 1 suppléant; en outre, deux autres Belges avaient été choisis comme membres titulaires pour des nations n'ayant pas de représentants; deux membres japonais, un titulaire et un suppléant, et un membre titulaire chinois complétaient le Jury international qui se composait ainsi de 9 membres étrangers contre 8 membres français.

Cette majorité des jurés étrangers, que ne justifiait nullement le nombre de leurs exposants (96 exposants étrangers contre 111 exposants français), avait tout d'abord fait naître quelque inquiétude dans l'esprit des membres du Jury français, qui estimait que, vu l'importance de notre Classe 86, la direction des opérations du Jury international devait être confiée à un des nôtres, mais sur la proposition des jurés belges, les membres du Jury international se mirent immédiatement d'accord pour porter à la présidence l'homme distingué qui avait assumé la lourde tâche que fut l'organisation de la Classe 86 de la Section française, et, à l'unanimité, M. Donckèle fut nommé président du Jury international. M. Dumoulin fut désigné comme vice-président et M. Laroque comme secrétaire.

Cinq jurés experts : MM. BROSSARD.

CHEVREAU.

DEHESDIN.

THIERRY.

VILLEMINOT.

furent adjoints au Jury international qui commença, dès le 2 août, l'examen des Classes 86, Sections française et étrangères.

Dès le premier jour, des relations cordiales s'étaient établies entre les membres du Jury ; cette sympathie réciproque, et la méthode de travail fort bien comprise, rapide et ordonnée, adoptée sur la proposition du président Donckèle, permirent au Jury de procéder dans les meilleures conditions voulues à l'examen des nombreuses vitrines soumises à son appréciation.

Le Jury international dont nous allons retracer les travaux en abordant l'examen des différentes Expositions des Sections française et étrangères, consacra, par de hautes et nombreuses récompenses, le mérite exceptionnel des industries des accessoires du vêtement, que l'on trouve toujours au premier rang, pour contribuer à l'extension de nos relations commerciales et au progrès de l'industrie et du commerce français à l'étranger.

22 exposants étaient hors concours, comme membres du Jury et jurés-experts.

Le Jury international décerna :

36 Grands prix.

34 Diplômes d'honneur.

31 Médailles d'or.

37 Médailles d'argent.

40 Médailles de bronze.

qui se répartissaient entre chaque nation de la manière suivante :

FRANCE

Hors concours	17
Grands prix	29
Diplômes d'honneur	25
Médailles d'or	21
Médailles d'argent	12

BELGIQUE

Hors concours	4
Grand prix	4
Diplômes d'honneur	6
Médailles d'or	5
Médailles d'argent	5
Médaille de bronze	1

GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Hors concours	1
-------------------------	---

CHINE

Grand prix	2
Médailles d'argent	3

JAPON

Grands prix	1
Diplômes d'honneur	2
Médailles d'or	4
— d'argent	3
— de bronze	2

RUSSIE

Diplôme d'honneur	1
Médaille d'or	1
Médaille d'argent	1
— de bronze	3

GRÈCE

Médailles d'argent	5
— de bronze	2

BULGARIE

Médailles d'argent	3
— de bronze	29

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Médailles d'argent	3
------------------------------	---

SERBIE

Médaille d'argent	1
— de bronze	1

ALLEMAGNE

Médaille d'argent	1
-----------------------------	---

ANGLETERRE

Médaille de bronze.	1
-----------------------------	---

NORWÈGE

Médaille de bronze.	1
-----------------------------	---

COLLABORATEURS ET COOPÉRATEURS

Les règlements de l'Exposition autorisaient les Jurys de Classes à distribuer des récompenses de collaborateurs et de coopérateurs.

La récompense à décerner à un collaborateur devait toujours être d'un degré inférieur à celle obtenue par la maison qui le présentait ; des médailles de bronze et des mentions honorables étaient mises à la disposition du Jury pour récompenser les coopérateurs.

Les exposants de la Classe des accessoires du vêtement qui, par la nature même de leurs industries, sont en rapport constant avec leur personnel, qui en apprécient les mérites et les qualités, qui estiment qu'ils lui doivent plus que la rémunération du travail accompli, et qu'il est nécessaire de créer entre fabricants, employés et ouvriers, une atmosphère d'estime et de confiance réciproques, saisirent avec empressement l'occasion qui leur était offerte de manifester à nouveau les sentiments de sympathie qu'ils éprouvent pour leurs collaborateurs et coopérateurs dévoués et méritants, et demandèrent au Jury des récompenses pour un grand nombre d'entre-eux.

Le Jury, après examen des propositions, décerna :

166 récompenses de collaborateurs.
135 — de coopérateurs.

se répartissant comme suit :

COLLABORATEURS :

- 1 diplôme d'honneur.
- 52 médailles d'or.
- 76 — d'argent.
- 37 — de bronze.

COOPÉRATEURS :

- 106 médailles de bronze.
- 29 mentions honorables.

Avant de procéder à la description détaillée des produits des Classes 86, française et étrangères, je tiens à rappeler les réunions amicales où Belges et Français fraternisèrent d'une façon si charmante, et qui ont laissé un souvenir inoubliable dans l'esprit de tous ceux qui eurent le plaisir d'y assister, et à remercier, au nom de tous les membres du Jury français, leurs collègues belges, et tout particulièrement MM. Dumoulin et Laroque de leur parfaite courtoisie et de leur gracieuse hospitalité.

Je veux également remercier tous ceux qui m'ont facilité la tâche que j'ai accepté d'entreprendre; et c'est avec un sentiment de profonde gratitude que j'adresse mes remerciements à M. Emile Dehesdin, président de la Classe 86, et à M. G. Donckèle, premier vice-président, pour le bienveillant intérêt qu'ils m'ont témoigné en toutes circonstances, et pour l'appui expérimenté qu'ils ont bien voulu m'accorder;

A mes collègues du Comité pour les renseignements si précis qu'ils m'ont transmis sur leurs industries respectives;

A MM. Georges Brossard et Myrtil Mayer, pour la plume;

Coanet et Daniel, pour la chapellerie;

Georges Dehesdin, pour la lingerie;

Parent, pour les boutons;

Vimont, pour les comptes de trésorerie;

de Montarnal, architecte.

Enfin, je veux mentionner, en terminant, quelle source de documentation précieuse furent pour moi les remarquables rapports de MM. Ch. Legrand (Bruxelles 1897); Hayem et Mortier (Paris 1900); Mouilbau (Glasgow 1901); E. Mermilliod (Saint-Louis 1904), et affirmer que, m'inspirant de la méthode suivie dans ces ouvrages si justement réputés, mon seul souci a été de faire œuvre impartiale et sincère.

Légende du Plan de la Classe 86

1 Bourdon et Rasse.	36 A. Lolliot.	70 Collot.
2 Dheilly, Emile.	37 Benoiston.	71 Lemaire.
3 Bertout et Got.	38 Rolland.	72 Ferlin-Maubon.
4 Bouly et C ^{ie} .	39 Deschampe.	73 Thierry frères.
5 Courtois, Tonnel et Fournier.	40 Billette.	74 Hellstern.
6 Louis Brun et C ^{ie} .	41 Dusauchoy.	75 Stockman.
7 Kahn frères.	42 Boisson et C ^{ie} .	76 Pemjean.
8 Bounaix.	43 L. Gérard.	77 J.-B. d'Ennetières.
9 Gandriaux fils.	44 Gaitz-Hocky.	78 Despréaux.
10 Hirsch et Veil.	45 Chabannes.	79 Ducarin.
11 Mermilliod.	46 Francis.	80 Bergmiller, Putois et C ^{ie} .
12 Albert Canuet.	47 Croizier.	81 Société Le Busc.
13 Bureau de la Classe.	48 Latouche.	82 Hommen.
14 Averseng.	49 Falcimaigne.	83 Imans.
15 Choisy.	50 Biron.	84 Veuve Cadolle et fils.
16 Denis et fils.	51 Camille Charles.	85 Claverie-Delbrel.
17 Imans.	52 Guionvar et C ^{ie} .	86 Margaine-Lacroix.
18 Liaud frères.	53 Nisseron.	87 Barreiros.
19 Peyrache frères.	54 Donckèle, Doll et C ^{ie} .	88 Galeries Lafayette.
20 Coanet.	55 Plantevignes.	89 Au Bon Marché.
21 Boileau.	56 Favory et C ^{ie} .	90 Société du Caoutchouc manufacturé.
22 Savouré.	57 Vallée et Marion.	91 Marquis.
23 Villemiot et C ^{ie} .	58 Léprince, Désiré.	92 Dehesdin et fils.
24 Vitoux-Derrey.	59 Société des Agrafes Fran- çaises.	93 Blum.
25 Rey-Didier.	60 Gérante, Dalbignat et C ^{ie} .	94 Vimont et Linzeler.
26 O. de Langenhagen.	61 Parent fils et Bouchard.	95 Bonnet.
27 Léon Frères.	62 Marchand-Hébert.	96 Rousseau.
28 Delion.	63 Anglade et Debaugé.	97 Virlovet.
29 Collectivité des fabricants de chapeaux.	64 Trefousse, Goguenheim et C ^{ie} .	98 La Belle Jardinière.
30 Myrtil Meyer et frère.	65 Buscarlet.	99 Schwob.
31 J. Demaret.	66 Boisselier.	100 Schulmann.
32 G. Brossard jeune.	67 Hunebelle.	101 Clapin.
33 P. Cambier.	68 Gibault.	102 Picard et Minier.
34 H.-P. Picard.	69 Dresseoir, Pémartin, Plum et C ^{ie} .	103 Leprince, Henri.
35 G. Macdonald.		104 Delmotte.

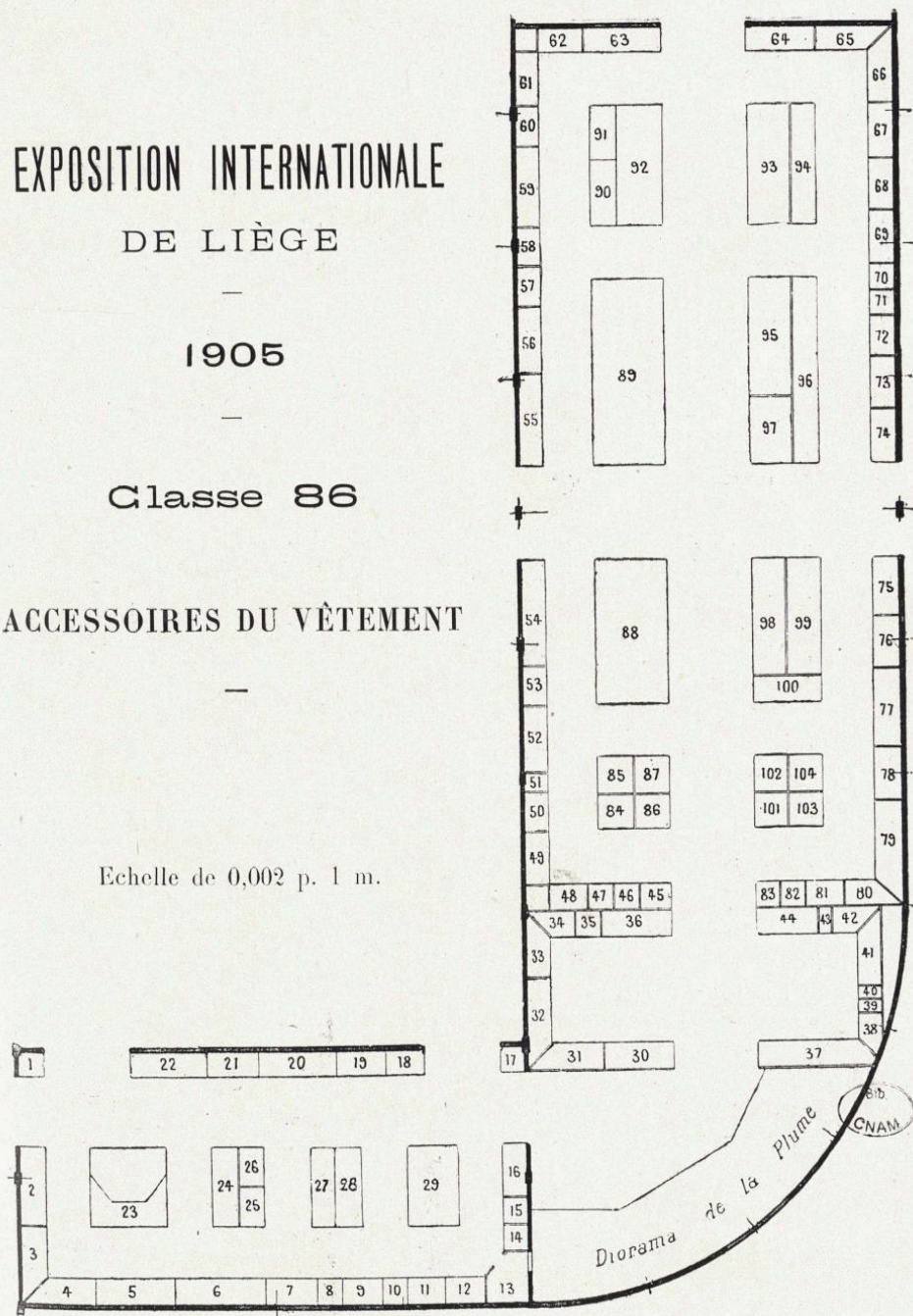
EXPOSITION INTERNATIONALE DE LIÈGE

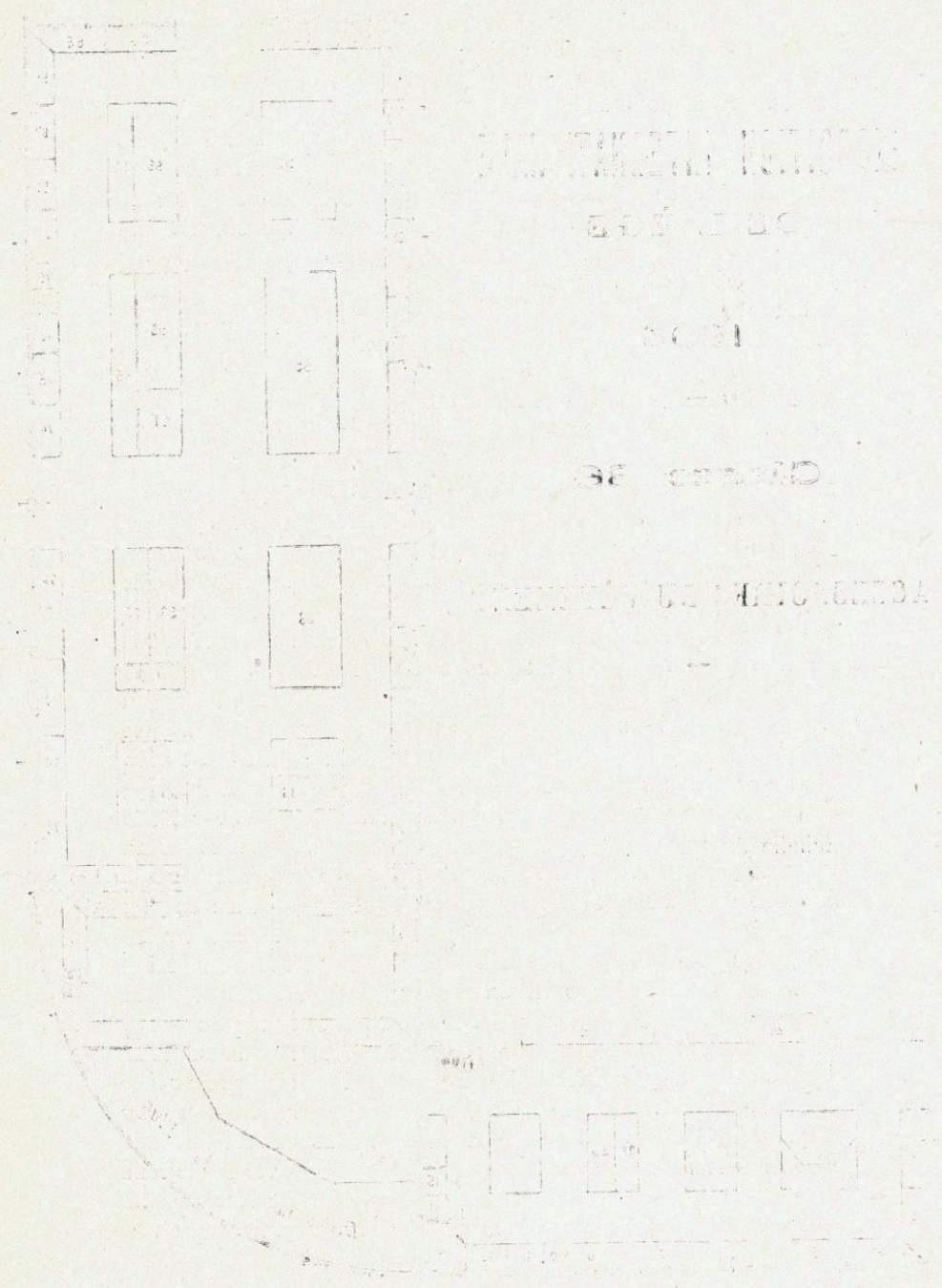
1905

Classe 86

ACCESSOIRES DU VÊTEMENT

Echelle de 0,002 p. 1 m.







DEUXIÈME PARTIE

SECTIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

LINGERIE



INDUSTRIE de la lingerie qui comprend deux divisions bien distinctes :

- La lingerie en gros;
- La lingerie en détail;

se subdivisant elles-mêmes en :

- Lingerie pour hommes et enfants;
- Lingerie pour femmes et fillettes;
- Layettes et trousseaux,

est plutôt prospère.

Le chiffre des exportations, en augmentation sur les années précédentes, a atteint, en 1904, 22.017.015 francs.

Malgré cette prospérité, on peut dire que tous les manufacturiers des articles de lingerie traversent en ce moment une période difficile, par suite de la concurrence, de l'énorme difficulté qu'ils ont à se procurer les matières premières nécessaires à leur industrie, des augmentations de la main-d'œuvre et de la hausse des charbons.

La lingerie en gros pour hommes et enfants comprend les chemises, caleçons, gilets de flanelle, faux-cols. Les maisons qui fabriquent la lingerie d'hommes font les mêmes articles, ou des articles spéciaux pour enfants ou garçonnets, toutefois les chemises d'enfants ne sont établies, généralement, qu'à partir de six ans, les articles au-dessous de cet âge sont considérés comme layette.

La plupart des maisons fabriquent en usines; celles qui n'en ont

pas s'adressent à des entrepreneurs qui sont obligés eux-mêmes d'avoir des moteurs pour actionner leur matériel, la fabrication avec les machines au pied tendant à disparaître de plus en plus; les machines à boutonnieres, qui commencent à se perfectionner, font abandonner chaque jour davantage tout le travail à la main pour les chemises, caleçons, gilets et faux-cols.

Toutes les machines sont américaines ou allemandes, les machines françaises sont presque complètement délaissées, sauf une, qui s'emploie fréquemment pour les piqûres des cols et poignets.

Depuis quelques années, l'usage de la chemise de couleur a pris une très grande extension, au détriment de la chemise blanche; l'hiver, on porte de la flanelle, l'été des chemises en zéphir ou de tissus imprimés.

Ce changement a été provoqué dans certaines classes de la société, aussi bien par un caprice de la mode que par le côté pratique et économique, qui fait abandonner également de plus en plus les chemises avec cols, pour celles sans cols ni poignets.

L'importance de la fabrication des caleçons et gilets, malgré la concurrence de ces mêmes articles en bonneterie, ne semble pas en diminution; les caleçons se font pour l'été en couleurs et tissus légers de fantaisie, pour l'hiver, en flanelle de toutes sortes; le caleçon de coton écru, qui se faisait tant autrefois, ne se porte pour ainsi dire plus.

Les fabricants de gilets de flanelle traversent des moments difficiles, par suite de la hausse tout à fait anormale que la laine a subie l'année dernière.

La quantité de maisons fabriquant les faux-cols et manchettes, qui se sont créées depuis quelques années, témoigne combien cette industrie est prospère.

Les articles français qui, en tant que matières employées, ont toujours été incontestablement supérieurs, peuvent maintenant, grâce au perfectionnement du blanchiment, lutter avantageusement comme apparence avec les produits allemands et autrichiens.

De tels résultats d'une part, d'autre part l'usage de plus en plus répandu des faux-cols et manchettes dans la toilette masculine, voire même souvent comme parure dans la toilette féminine, permettent d'envisager très favorablement l'avenir réservé à cette intéressante industrie.

Les principaux pays de production pour la lingerie sont : le Cher,

l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loiret, la Somme, la Seine-Inférieure et les Vosges.

Les salaires varient beaucoup; chaque ouvrière, se spécialisant dans un article, gagne suivant son habileté et la difficulté du travail de 1.50 à 3.50 et 4 francs.

On confie également à des ouvrières travaillant chez elles, et dont la moyenne des salaires est un peu moins élevée, des travaux demandant des soins particuliers, tels que boutonnieres, ourlets, etc..., mais il n'y a jamais de chômage, les fabricants étant toujours gênés, souvent même arrêtés par pénurie de la main-d'œuvre, ce qui les oblige à prévoir d'avance tous leurs besoins et à faire fabriquer l'été de la lingerie d'hiver, et l'hiver de la lingerie d'été.

Les maisons de lingerie en gros pour femmes, sauf de très rares exceptions, ne sont pas organisées d'une façon industrielle; le travail est confié à des entrepreneurs qui le distribuent dans les divers centres adonnés à cette confection, et le prix de la main d'œuvre varie beaucoup suivant les pays, les saisons et l'importance des commissions. Quand les festons sont terminés ou les broderies achevées, on réexpédie le travail dans d'autres centres pour être cousu à la main, cette confection à la main étant maintenant absolument exigée par la clientèle, même pour les articles à bas prix; dans ces conditions, il est difficile d'obtenir un travail régulier; quelques régions cependant se spécialisent dans certains articles, comme par exemple les fonds de bonnets qui se confectionnent en Vendée et en Bretagne, mais ce sont des exceptions.

L'année 1905 a été particulièrement pénible pour les fabricants de lingerie, qui, malgré une augmentation de 15 à 20 % sur le prix de la main-d'œuvre, n'ont pu obtenir que difficilement le travail; il ne fut pas rare de voir des commissions rester plusieurs mois en souffrance; d'ailleurs, dans certains centres, dans les Vosges par exemple, au moment des moissons et de la vendange, et dans les environs des villes d'eaux pendant toute la belle saison, les ouvrières étant occupées à un travail mieux rétribué, il est impossible de les employer aux travaux de lingerie.

On a cherché, depuis quelque temps, devant la difficulté à obtenir du travail brodé, à employer des dentelles et des entre-deux dont la fabrication est plus facile, mais certaines maisons établirent bientôt des articles communs et bon marché, s'adres-

sant à la grande consommation, qui nuisent au développement de ces nouveaux genres de garnitures pour les articles riches.

La vogue des chemisettes blanches qui fut si grande, l'année dernière notamment, a été, pour les fabricants de lingerie pour femmes, un élément d'affaires d'autant plus important que la faveur qu'a rencontrée la chemisette à jours, a fait augmenter considérablement la fabrication des cache-corsets; d'autre part, le goût de plus en plus manifeste de la femme pour des dessous, suivant sa situation, soignés, élégants ou capiteux, a donné un développement énorme à la fabrication des jupons en tous genres, et on peut affirmer sans hésitation que tout concourt à assurer à l'industrie parisienne de la lingerie féminine le plus brillant avenir, que justifient ses créations constantes, son sens de la mode, sa confection irréprochable.

Toutes les maisons qui fabriquent de la lingerie d'hommes et de femmes pour la vente au détail, s'adressent à des entrepreneurs, et encore doivent-elles, pour la lingerie d'hommes, restreindre leur fabrication à quelques articles seulement : chemises, caleçons, car certains autres, comme les faux-cols et les gilets, demandent une installation et une organisation que l'on ne peut rencontrer que dans les maisons de gros. Seuls, certains grands magasins de nouveautés ou de spécialité, ont installé chez eux de vastes ateliers de lingerie et ont, en outre, des services de manutention et de coupe parfaitement organisés, qui répartissent l'ouvrage entre de nombreux entrepreneurs travaillant exclusivement pour eux.

Il est juste de constater ici que ces maisons, en établissant chaque année, lors de ces traditionnelles expositions de blanc, qui sont devenues maintenant de véritables événements parisiens, des articles aussi séduisants par leur élégance que par leur bon marché, ont largement contribué au développement indéniable du goût que manifeste actuellement la femme pour les articles de lingerie, goût qui a une répercussion si heureuse sur l'industrie toute entière.

FRANCE

La lingerie pour hommes, femmes et enfants occupait, à Liège, un emplacement considérable.

Les récompenses obtenues par les cinq maisons parisiennes, qui

représentaient la lingerie pour hommes, disent assez par elles-mêmes la prépondérance dont jouissent ces maisons dans leur



industrie; deux, en effet, furent hors concours et les trois autres obtinrent chacune un Grand prix.

La plus ancienne et, en même temps la plus importante, montrait dans une grande et belle vitrine, à côté des articles formant le fond de sa fabrication, tels que chemises d'hommes, faux-cols et manchettes, quelques spécimens fort réussis et très élégants de lingerie pour dames.

Cette maison, dont le chef respecté était le président de la Classe 86, qui possède plusieurs usines en province et fait un chiffre d'affaires considérable, était hors concours (juré-expert).

Un grand magasin de confections pour hommes et enfants, dont la réputation n'est plus à faire, montrait dans une vitrine fort bien disposée des articles de lingerie pour hommes. Ces objets se faisaient surtout remarquer par les soins apportés dans leur confection qui nous a paru irréprochable.

Cette maison était hors concours, un de ses directeurs étant membre du Jury dans un autre Groupe.

Une maison de chemises pour hommes, utilisant l'ingénieux dispositif qu'elle avait adopté dans de précédentes Expositions, présentait des chemises de tous genres pour hommes, articles riches et de haute fantaisie, formant un ensemble du plus heureux effet.

Le Jury international, en décernant un Grand prix à cette maison, de fondation relativement récente, a voulu la récompenser des efforts qu'elle a faits pour se classer au nombre des plus importantes de son industrie.

Un Grand prix fut également attribué à un fabricant de chemises et de lingerie, vendant directement au consommateur les articles provenant de ses importantes usines de province, et qui montrait dans une vitrine d'un arrangement heureux les spécimens de sa fabrication.

Dans une vitrine disposée avec goût, une maison parisienne, dont la spécialité est la fabrication de la lingerie de flanelle pour hommes, avait réuni de nombreux modèles de sa production variée.

On remarquait surtout, à côté d'articles courants, des dessous confectionnés en tussor français, qui ont été, de la part du Jury, l'objet d'un examen tout particulier, ainsi que des spécimens d'un

un article breveté, dénommé " col magique ", destiné à donner la rigidité indispensable pour le port du faux-col.

Cette maison, qui possède en province deux usines très importantes et dont le chiffre d'affaires s'accroît sans cesse, a vu ses efforts justement récompensés par un nouveau Grand prix.

Deux fabriques de faux-cols et manchettes complétaient cette Exposition de la lingerie parisienne.

La première avait su disposer de façon ingénieuse différents modèles de ses articles pour hommes et dames, en toile et percale, d'une confection irréprochable. Diplôme d'honneur.

Une médaille d'or fut accordée à la seconde qui présentait à côté de ses cols et manchettes, une chemisette entièrement brodée à la main.

Les fabricants de lingerie pour femmes et enfants avaient été groupés en bordure de l'allée principale de la Classe. Leurs vitrines disposées avec une recherche du meilleur goût, formaient un ensemble charmant qui séduisait immédiatement par la richesse, l'élégance et la variété des modèles exposés.

La première vitrine qui attirait l'attention des visiteurs était celle d'une très importante maison de lingerie de Paris, qui s'est fait une spécialité des articles de haute élégance et qui montrait de véritables merveilles du travail féminin, parmi lesquelles il faut signaler des corsages et des robes d'une exécution parfaite. Par ses créations constantes et la perfection de sa main-d'œuvre, cette maison a su développer d'une façon considérable ses affaires à l'exportation, et maintenir ainsi à l'étranger le bon renom de la fabrication parisienne.

Le Jury lui décerna un Grand prix.

Un de nos grands magasins de nouveautés de Paris, dont il est un des attraits et une des curiosités, avait fait une démonstration magnifique, digne de sa réputation universelle. Dans une superbe vitrine isolée, décorée de la façon la plus gracieuse, il avait réuni de nombreux spécimens de lingerie pour femmes et enfants, qui faisaient le plus grand honneur au goût de ceux qui avaient conçu ces merveilles et à l'habileté des ouvrières qui les avaient exécutées.

Tous les objets exposés mériteraient une mention spéciale, car tous étaient remarquables, tant par l'élégance de leur forme, que par la richesse des dentelles et des broderies à la main qu'on avait assemblées pour réaliser de véritables chefs-d'œuvre.



Cette maison était hors concours, un de ses gérants faisant partie du Jury dans une autre Classe.

Un diplôme d'honneur fut attribué à un autre magasin de nouveautés de Paris, qui, dans un cadre de dimensions moindres, présentait un ensemble d'objets de lingerie pour femmes d'une joliesse parfaite et d'un cachet indéniable.

Une maison de gros de Paris montrait des spécimens de belle lingerie, avec broderies et applications, d'un travail très soigné.

Le bien fini est d'ailleurs la caractéristique de cette maison à laquelle le Jury accorda un diplôme d'honneur.

Dans une ravissante vitrine, délicieux assemblage de blanc et de mauve, on pouvait contempler les merveilleux modèles présentés



par une importante maison de lingerie de dames, dont les créations, véritable quintessence du goût parisien, donnent d'abord le ton à

la mode, sont ensuite copiées et reproduites dans des articles moins riches, et servent enfin à combiner les types de grande vente.

Cette Exposition remarquable, unique dans son genre, obtint un diplôme d'honneur.

Enfin, une maison de gros de Paris, qui fabrique la lingerie ordinaire et courante, reçut une médaille d'or.

BELGIQUE

Une des vitrines les plus remarquables de la Section belge était celle d'une grande maison de lingerie de Bruxelles. Cette maison, d'une importance considérable, employant un nombreux personnel, vend au public, dans ses vastes magasins aménagés avec le goût et les idées modernes, non seulement le produit de ses ateliers de lingerie, qui jouissent d'une grande réputation en Belgique, mais encore beaucoup d'autres articles, qui complètent heureusement le genre que la maison s'est créé.

La démonstration qu'elle a faite ici est, de tous points, digne de sa grande renommée.

Cette importante maison était hors concours, son chef faisant partie du Jury de notre Classe.

C'est un plaisir pour nous de constater que le chef de cette entreprise est un de nos compatriotes, et qu'il appartient à cette élite de bons Français qui, fixés à l'étranger, font honneur à leur pays d'origine par leur travail et leur esprit d'initiative.

Une autre maison de lingerie pour femmes, de Bruxelles, exposait un bel assortiment de blouses, chemises de nuit, tabliers de fantaisie, corsages avec broderies et applications, d'une fabrication soignée. Le Jury accorda à cette maison, bien qu'elle exposât pour la première fois, un diplôme d'honneur.

Une fabrique bruxelloise de lingerie pour hommes avait fait une très belle Exposition, démontrant bien l'ensemble de sa fabrication ; chaque article : faux-cols, manchettes, devants de chemises, plastrons, était présenté avec goût.

Cette maison, de fondation relativement récente, a su prendre

rapidement une place intéressante dans son industrie et le Jury voulut l'encourager et reconnaître les efforts faits en lui attribuant un diplôme d'honneur.

Un magasin de nouveautés de Bruxelles présentait, entre autres articles, quelques pièces de lingerie pour femmes, corsages, pantalons, chemises, peignoirs.

Le Jury lui décerna une médaille d'argent.

Une fabrique liégeoise de chemises pour hommes, qui exposait seulement quelques spécimens de sa fabrication, était hors concours, son chef faisant partie du Jury dans une autre Classe.

JAPON

La lingerie, dans la Section japonaise, était représentée par une seule maison, une fabrique de chemises de Yokohama, qui exposait des chemises à l'européenne, dont la confection, malgré les progrès réalisés, ne pouvait en aucune façon être comparée à notre fabrication parisienne.

Cette maison, qui fait un chiffre de 300.000 yens (774.000 francs) et qui emploie 200 personnes, obtint une médaille d'or.

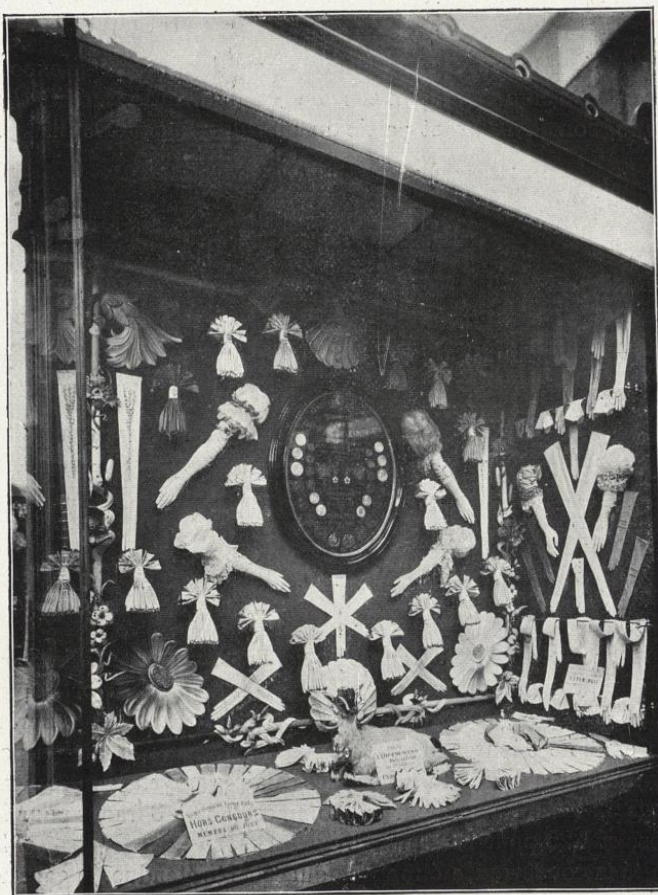
GANTERIE

L'importance de l'industrie de la ganterie, dont les principaux centres de production sont Grenoble, Millau, Paris, Niort, Saint-Junien, Chaumont, est considérable ; le nombre des ouvriers qu'elle emploie dépasse 30.000 et son chiffre de production peut être évalué à près de 100 millions. Les salaires moyens sont, aujourd'hui, de 5.50 à 6 francs pour les hommes, 2.50 à 3 francs pour les femmes, et 1.25 pour les enfants.

Malgré la concurrence étrangère qui est très étendue, la ganterie française a su conserver une suprématie indiscutable sur tous les marchés du monde : ses principaux débouchés paraissent être les États-Unis et l'Angleterre.

FRANCE

Il est regrettable que la ganterie de Paris n'ait pas cru devoir participer à l'Exposition de Liège ; deux fabriques de province représentaient seules cette grande industrie.



La première était une maison de Chaumont, d'une importance considérable, qui, dans une vitrine d'une ornementation inté-

rieure du meilleur goût, représentant des fleurs et des motifs divers en peau de chevreau, avait disposé de la plus heureuse manière ses remarquables produits, des gants de toutes les formes et de toutes les nuances, gants de ville et de soirée avec broderies et festons, tous articles d'un fini incomparable et d'un travail parfait.

Cette maison, ayant également exposé dans la Classe 89, Groupe XIV (cuirs et peaux), et l'un de ses chefs faisant partie du Jury de cette Classe, était de ce fait hors concours.

La seconde, qui appartient à la région de Grenoble, centre de fabrication de réputation universelle, exposait des gants de formes variées, de coupe et de confection soignées.

Le Jury lui décerna un diplôme d'honneur.

ÉTRANGER

Dans les Sections étrangères, on ne comptait également que deux représentants de l'industrie de la ganterie.

Une importante fabrique du Luxembourg, qui avait fait une Exposition remarquable, était hors concours.

Un fabricant de Belgrade fut récompensé par une médaille de bronze, pour les quelques spécimens qu'il présentait.

CHAUSSURES

Les progrès réalisés par cette industrie, dans ces dernières années, sont absolument remarquables. Les perfectionnements apportés dans l'outillage, qui, en grande partie, est importé des États-Unis, ont permis, à la fabrication mécanique, d'établir à des prix avantageux des articles de bonne qualité et même de luxe. Aussi la consommation en augmente-t-elle chaque jour, et innombrables sont maintenant les luxueux magasins pour la vente au détail, installés aussi bien à Paris que dans la plupart des villes importantes de province.

Dans les campagnes même, les paysans ont une tendance de

plus en plus grande à chausser des souliers et des brodequins, au lieu des sabots et des galoches.

Tout semble donc contribuer à donner à l'industrie de la chaussure un développement considérable. Il existe d'ailleurs des fabriques dans presque tous les pays du monde ; chaque nation produisant ainsi pour sa consommation propre, il ne peut y avoir que la question de mode, de goût et de forme qui puisse aider aujourd'hui aux échanges, rendus encore plus difficiles par les tarifs douaniers existants.

C'est ainsi que nous voyons les industriels américains faire des efforts considérables pour imposer leurs articles de forme et de tournure spéciales, afin de faciliter l'écoulement de leur grande production.

La France occupe le premier rang pour les articles de luxe. Les modèles que crée le chausseur, qui est le fabricant sur mesure par excellence, celui qui fait très beau et très bien, jouissent auprès de la clientèle riche et élégante du monde entier d'une réputation en tous points justifiée.

Le bien fini, l'élégance des formes, la confection soignée sont d'ailleurs la caractéristique de la fabrication française, dont les principaux centres de production sont Paris, Nancy, Amiens, Fougères, etc.

FRANCE

L'industrie de la chaussure qui fait un chiffre d'affaires considérable, — 262 millions en 1905 — et qui emploie un très nombreux personnel, était représentée par les maisons les plus importantes de Paris et des principaux centres de fabrication de France.

Les objets exposés se recommandaient tout autant par leur coupe irréprochable, leur confection soignée, que par la variété des formes et des matières employées ; on pouvait y admirer depuis les modèles de luxe du grand chausseur jusqu'aux articles d'usage courant fabriqués mécaniquement par nos grosses manufactures.

Le Jury comptait parmi ses membres un chausseur de Paris, dont les articles de grand luxe jouissent d'une renommée universelle. Dans une vitrine d'une rare élégance, il présentait à côté de bottes

et bottines d'un fini remarquable, des souliers en étoffe et en peau avec broderies et applications d'un travail atteignant la perfection. Hors concours.

Une maison de chaussures en gros de la région du Nord était également hors concours, un de ses chefs étant juré-expert.

Les articles qu'elle exposait, entièrement fabriqués mécaniquement, se faisaient remarquer par leur coupe irréprochable et les soins apportés dans leur confection. Cette importante maison fait un chiffre élevé à l'exportation; elle a des succursales en Angleterre, où elle vend au public les produits de ses usines de France.

Une très jolie Exposition, qui contenait des articles fort élégants, souliers de ville et de soirée, avec broderies et ornements, était celle présentée par une de nos plus grosses manufactures de chaussures de Paris, qui, possédant un outillage perfectionné, peut produire beaucoup et bon marché et occupe un nombreux personnel.

Un Grand prix est venu s'ajouter à la liste déjà longue des hautes récompenses obtenues dans les Expositions précédentes.

Un diplôme d'honneur fut attribué par le Jury à une autre importante maison de chaussures de Paris, dont les articles exposés démontraient la bonne fabrication.

Dans une charmante vitrine arrangée avec un goût parfait, une maison parisienne de chaussures de luxe présentait ses produits renommés par leur coupe élégante et leur confection soignée. Le Jury lui décerna un Grand prix.

Une fabrique de chaussures de Picardie obtint également un Grand prix avec les produits qu'elle présentait : souliers pour l'armée, bottes de chasse et de fatigue, dont elle s'est fait une spécialité.

Un diplôme d'honneur fut décerné à un fabricant de tiges pour chaussures, dont les produits exposés étaient bien établis et fort bien traités.

Il faut mentionner encore l'Exposition d'une maison parisienne vendant directement au public, et qui présentait des bottes et bot-

tines de chasse, réunissant toutes les qualités de solidité et de confort désirables : médaille d'or.

Une médaille d'argent fut attribuée par le Jury à une fabrique de Nancy, qui montrait un assortiment de chaussures ordinaires de tous genres, chaussures en feutre et brodequins pour l'armée.

Enfin, une maison d'ornements et boucles pour chaussures, comprenant des agrafes fantaisies, des motifs divers, avec garniture émail, applications en peaux, en acier, en étoffes, et qui complétait cet ensemble si intéressant de l'industrie de la chaussure française, obtint une médaille d'argent.

BELGIQUE

Dans aucune autre industrie, les exposants étrangers ne furent aussi nombreux que dans celle de la chaussure.

On en comptait en effet :

9	pour la	Belgique
4	—	Russie.
29	—	Bulgarie.
2	—	République dominicaine.
1	—	Serbie.
1	—	Angleterre.

Soit en tout 46 exposants.

En examinant les produits exposés par les fabricants belges, qui seuls pouvaient être mis en comparaison avec les fabricants français, on constatait les progrès réalisés. La coupe était généralement bonne et la confection soignée, les neuf représentants de l'industrie belge avaient fait de grands efforts, et ils avaient réussi à rendre leurs Expositions vraiment intéressantes.

Une importante fabrique liégeoise dont le titulaire, vice-président du Jury international, était une des personnalités les plus en vue de l'Exposition de Liège, et qui en fut, nous a-t-on dit, un des promoteurs, exposait des chaussures pour hommes et pour dames qui retenaient l'attention aussi bien par le fini de la fabrication, que par leur forme élégante et parfaite ; hors concours.

Les deux autres représentants de la fabrication liégeoise, obtinrent, l'un un Grand prix, l'autre une médaille d'or.

Le premier exposait, dans une élégante vitrine, les articles de luxe dont il s'occupe spécialement : bottes Chantilly, bottes de chasse, souliers et bottines de ville et de soirée, dont la confection soignée mérite une mention particulière.

Le second présentait à côté de modèles fantaisie peu intéressants, tels que souliers dorés et argentés, des bottines en chamois et en veau uni et grainé, qui faisaient grand honneur à ses procédés de fabrication.

Dans une vitrine fort bien présentée, une maison de chaussures d'hommes, de Huy, qui s'occupe surtout de la fabrication de l'article moyen, avait disposé avec goût des types de ses différents modèles dont la coupe rationnelle et le travail soigné lui valurent l'attribution d'un diplôme d'honneur.

Une Exposition fort originale était celle d'une importante manufacture de chaussures de Dison. Cette maison exposait dans deux vitrines parallèles, séparées par une allée et formant un petit pavillon isolé du plus gracieux effet, en outre des produits de sa fabrication, remarquables à tous égards, des modèles inachevés représentant les différentes transformations que doivent subir le soulier et la bottine avant d'être terminés. C'était une leçon de choses du plus grand intérêt et on ne saurait trop encourager de pareilles démonstrations qui sont à la fois attrayantes et instructives, et rendent, pour le public, les Expositions beaucoup plus intéressantes.

Ce remarquable et ingénieux ensemble fut récompensé par le Jury d'un diplôme d'honneur.

Une très importante fabrique de chaussures de Termonde, employant un nombreux personnel et faisant un gros chiffre d'affaires, offrait à l'examen du Jury de jolis spécimens de sa fabrication : des chaussures pour hommes et pour dames, en cuir uni et fantaisie. Elle fut récompensée par une médaille d'or.

Un chausseur de Verviers présentait, à côté des modèles de ses articles de luxe, un type de chaussures sans couture, de son invention. Quelques spécimens de bottes de cheval complétaient cette Exposition qui obtint une médaille d'argent.

Le Jury décerna une médaille de bronze à une maison de Bruxelles, qui fabrique l'article ordinaire et les pantoufles en cuir, en feutre et en toile.

Enfin un fabricant de tiges de bottes, de Chatelineaux, reçut une médaille d'argent.

RUSSIE

La Russie comptait quatre représentants qui montraient uniquement des articles établis pour répondre aux besoins de la clientèle indigène. C'est ainsi qu'une importante manufacture de chaussures de cuir de Kimvri présentait de jolis spécimens de bottes, de confection soignée et d'une souplesse absolument remarquable, dont la consommation est si grande en Russie, où, par suite de l'insuffisance des moyens de communication, l'emploi du cheval comme mode de transport est très répandu. Elle obtint un diplôme d'honneur.

Le Jury accorda une médaille d'or à une maison de Nijni-Novgorod, qui s'est fait une spécialité de la fabrication des chaussures de feutre et principalement de tous les genres de bottes dont se servent les Russes pour garantir, par les temps de neige, leurs bottes de cuir.

Cette maison occupe un nombreux personnel et fait un chiffre d'affaires relativement considérable.

Il fut attribué, par le Jury, une médaille d'argent à un fabricant de chaussures de Moscou, qui présentait quelques-uns de ses modèles de fabrication, plutôt ordinaires, et établis également pour les besoins particuliers du pays.

Enfin, une fabrique de chaussures en feutre, de Kazan, dont les articles, sans forme précise, grossièrement finis, ne sont d'ailleurs portés que par les habitants des campagnes, obtint une médaille de bronze.

BULGARIE

Dans cette Section, le Jury avait plutôt à examiner une Exposition d'ensemble, 29 maisons ayant réuni leurs produits à raison de 1 ou 2 par fabricant, dans une seule vitrine isolée.

Chaque exposant ayant demandé une récompense individuelle, le Jury procéda comme il a fait jusqu'alors, et jugea chaque maison séparément; c'est ainsi qu'il accorda deux médailles d'argent à deux maisons, l'une de Kazanlik, l'autre de Stata Zagora, et qu'il récompensa les autres par des médailles de bronze.

Les différents objets exposés, souliers, bottes et bottines, étaient de confection soignée, mais de coupe défectueuse, et ne pouvaient entrer en comparaison avec les mêmes articles précédemment décrits.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Deux maisons de chaussures de Saint-Domingue montraient les produits de leur fabrication, qui affirmaient les progrès réels réalisés dans cette industrie, et que le Jury encouragea par deux médailles d'argent.

SERBIE

La Serbie était représentée par une seule maison de chaussures, dont les produits, de bonne fabrication moyenne, obtinrent une médaille d'argent.

ANGLETERRE

Dans la Classe 86 de la Section anglaise, le Jury n'eut à examiner que l'Exposition d'une fabrique de talons en caoutchouc à laquelle il décerna une médaille de bronze.

Cette invention est toute récente, et il n'est pas encore possible de préjuger le succès qu'elle pourra rencontrer auprès du consommateur.

Il est vraiment regrettable qu'aucune des si nombreuses et si importantes manufactures de chaussures d'Angleterre n'ait voulu



affronter la lutte, et participer à la superbe manifestation de l'industrie de la chaussure, qui comptait à Liège tant dans la Section française que dans les Sections étrangères, 56 représentants, chiffre remarquable, qui ne fut atteint dans aucune autre branche des accessoires du vêtement.

BOUTONS

L'industrie du bouton est une industrie des plus intéressantes et des plus variées, mais aussi une des plus difficiles et des plus ingrates, par suite des nombreux modèles, comme formes, dessins et coloris, qu'elle doit créer constamment pour suivre les caprices de la mode.

Si la mode est aux boutons, tous les fabricants donnent libre cours à leur imagination pour essayer de tenter nos élégantes et de leur faire adopter leur genre, mais combien de déceptions, après de vains espoirs ! Tel fabricant se lançant dans la bijouterie voit ses efforts perdus, car tout à coup, c'est le bouton de laine rond, appelé point de Milan qui est en faveur ; une autre fois, c'est le corrozo, ou simplement le bouton en bois blanc, appelé moule de bouton, que l'on recouvre d'étoffe pareille au costume, qui est en vogue ; cette mode est désastreuse pour le fabricant, car ces boutons sont faits bien souvent par les couturières qui achètent ces moules et les transforment elles-mêmes. Mais c'est lorsque la mode adopte la fantaisie, les articles en bijouterie, peints, émaillés, avec pointes d'acier, que nous voyons se développer le goût artistique de nos boutonnières français, qui font alors de véritables œuvres d'art. Des maisons, s'inspirant de ces créations, établissent ensuite des modèles à bas prix, s'adressant à la grosse consommation, et permettent ainsi à nos ouvrières parisiennes de porter, comme nos élégantes, des costumes ornés de boutons à la mode.

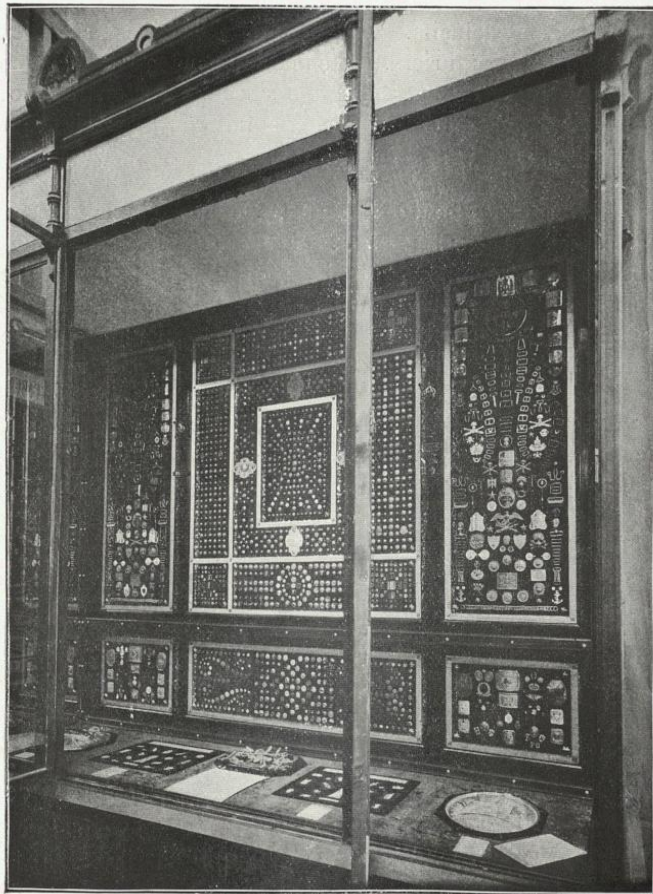
Les principaux boutonnières de France avaient tenu à participer à l'Exposition de Liège et y avaient fait une démonstration des plus remarquables.

FRANCE

Une fabrique parisienne de boutons, très ancienne et très importante, qui possède, dans une usine modèle, un outillage perfec-

tionné, présentait des boutons en métal pour livrées, administrations, lycées et collèges,

Des panneaux, très heureusement disposés, montraient un joli choix des nombreux modèles de cette maison : boutons, agrafes,



boucles, plaques de ceinturons, écussons, etc... aussi remarquables par la finesse de gravure des matrices que par leur exécution parfaite.

Le Jury lui décerna un Grand prix, récompense qu'elle avait

déjà obtenue plusieurs fois dans les Expositions Internationales précédentes.

Le Jury accorda également un Grand prix à une maison parisienne qui occupe une place prépondérante dans l'industrie du bouton, et qui présentait principalement des boutons haute nouveauté, modèles exclusifs, genre bijouterie, destinés à la clientèle riche des grands couturiers. Cette maison a, en province, une fabrique de boutons de nacre où elle s'occupe surtout du bouton Trocas, spécialité dans laquelle elle fait un gros chiffre d'affaires.

Des fabricants de boutons, dont la vitrine très heureusement arrangée, avec un goût parfait, renfermait dans des panneaux Louis XV, très élégants, de nombreux modèles de leur belle fabrication : boutons peints et émaillés, avec pointes d'acier, boutons en nacre, en métal, en corne, en corozo, en tissu au crochet, et en passementerie, obtinrent également un Grand prix.

Une maison, qui, depuis bientôt un siècle, appartient à la même famille, produit tous les genres de boutons, et crée constamment de nouveaux modèles comme dessins, coloris et formes.

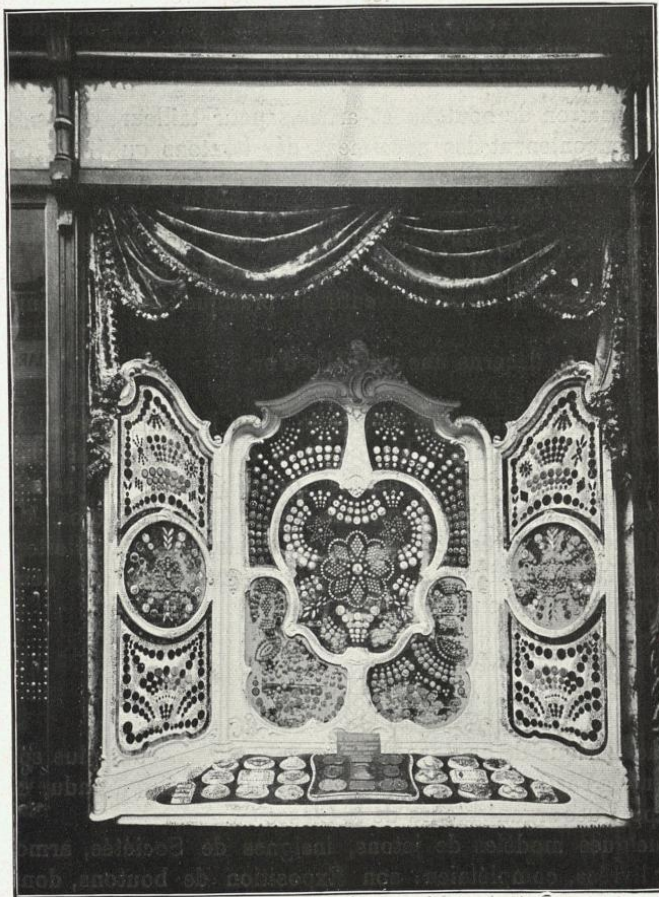
Elle a su, malgré la tendance actuelle vers des articles à effet et bon marché de provenance étrangère, maintenir la réputation de bien fini et de bon goût de la fabrique parisienne. Elle en fut justement récompensée.

Dans une vitrine d'une disposition fort gracieuse, une des plus importantes fabriques de boutons de nacre de l'Oise montrait des modèles de différentes formes, tailles, façons de ces boutons, dont elle s'est fait une très importante spécialité.

Cette Exposition était doublement intéressante au point de vue technique et au point de vue instructif : on y remarquait à côté de la grande variété de coquillages employés dans cette fabrication, les nombreux articles que l'on pouvait en tirer; on y voyait depuis la belle nacre blanche et noire, destinée à produire les beaux boutons gravés, jusqu'aux coquillages les plus ordinaires, tels que la moule et la lingah, servant à fabriquer les articles à la masse et à la grosse pour la lingerie.

Un Grand prix a récompensé les efforts incessants que fait cette

maison pour développer, notamment à l'exportation, son chiffre déjà considérable.



Une maison d'agrafes montrait ses produits de la façon la plus ingénieuse. Elle avait combiné avec des agrafes et des œillets teintés, de différentes tailles, une reproduction de la Semeuse de Roty, remarquable travail de patience d'une exécution parfaite.

Des panneaux avec motifs décoratifs : initiales, fleurs, etc., en boucles et boutons, complétaient cet heureux ensemble.

Diplôme d'honneur.

Une autre maison de boutons, dont les principaux débouchés sont à l'étranger, en Angleterre notamment, présentait un bel assortiment de modèles riches et fantaisie, avec acier, peintures, incrustations en nacre sculptée, en étoffe, etc... Exposition intéressante, qui obtint une médaille d'or.

Une maison de boutons et articles pour tailleurs exposait des tableaux contenant des spécimens des boutons qu'elle fabrique, ainsi que des échantillons de matières premières employées, telles que corne, corozo, etc...

Elle présenta au Jury une machine fort ingénieuse, brevetée, pour le découpage et le finissage des boutons, et qui fait le plus grand honneur à l'esprit inventif et pratique des directeurs de cette maison.

Le Jury lui décerna une médaille d'or.

Enfin des fabricants de bouclerie pour bretelles, jarretières et jarretelles, présentaient les modèles des différents articles de leur fabrication soignée : boucles pour bretelles et jarretières, pinces et coulants pour jarretelles, agrafes pour ceintures. Malgré la difficulté de présentation de ces objets, il faut féliciter ces exposants du parti qu'il ont su en tirer, pour faire une démonstration des plus heureuses : médaille d'or.

BELGIQUE

Une fabrique de boutons de Bruxelles, qui s'occupe plus spécialement de l'article en métal pour uniformes, avait répondu, seule, à l'appel des organisateurs de la Classe 86.

Quelques modèles de jetons, insignes de Sociétés, armoiries pour livrées, complétaient son Exposition de boutons, dont les différents types étaient bien variés de formes et de genres.

Cette maison fut récompensée par le Jury par un diplôme d'honneur.

JAPON

Une fabrique de boutons de nacre, d'Osaka, présentait quelques spécimens de sa fabrication.

La nacre, servant à la fabrication de ses produits, est fournie par les coquillages du Japon (avicule margarifera, trochus, halio-tide, etc). Le travail en était assez soigné.

Cette maison, qui exporte ses articles en Corée, Chine, Indo-Chine, obtint une médaille d'or.

NORWÈGE

Une maison de boutons de Christiania, qui exposait pour la première fois, obtint une médaille de bronze.

TISSUS ÉLASTIQUES

L'industrie des tissus élastiques est une industrie française, dont les débuts sont relativement récents, et qui a pris rapidement une importance extraordinaire.

Les tissus élastiques sont employés principalement pour la fabrication des bretelles, jarretières, jarretelles et ceintures, articles dont la consommation a augmenté en France, durant ces dernières années, d'une manière considérable.

Malheureusement, la situation de cette industrie à l'étranger est moins satisfaisante; les tarifs douaniers lui ont fermé les principaux pays de consommation, les échanges sont devenus difficiles avec beaucoup de marchés, impossibles même avec certains (Russie, Etats-Unis), où des droits prohibitifs atteignant jusqu'à 220 %, empêchent toute exportation.

Cependant, la fabrication française, malgré la grande concurrence qu'elle a à supporter, a pu conserver encore quelques débouchés dans l'Amérique du Sud, en Belgique, en Suisse, au Mexique, en Italie. Elle s'est efforcée d'attirer et de retenir la riche clientèle étrangère par ses créations constantes, ses applications nouvelles, ses modèles de haute fantaisie; et le chiffre d'exportation, qui a atteint, en 1905, 2,529,000 francs, en augmentation de 574,000 francs sur celui de 1904, démontre que ses efforts sont couronnés de succès.

Le chiffre d'exportation pourrait peut-être se développer davantage si nos industriels français n'avaient pas à payer, sur les fils de caoutchouc qui leur servent en réalité de matière première, des droits d'entrée que leurs concurrents étrangers n'ont pas à supporter.

Des fabriques de fil élastique dont nous sommes tributaires, aucune usine de caoutchouc ne s'occupant de cette fabrication en France, existent à Milan, Barmen, Leicester et Boston.

Le salaire des ouvriers de l'industrie des tissus élastiques, dont les principaux centres de fabrication se trouvent dans les départements de la Seine-Inférieure, de la Loire, de l'Oise et de la Somme, varie de 2 à 4 francs pour les femmes, de 3 fr. 50 à 5 francs pour les hommes, qui sont presque exclusivement employés à la conduite des métiers et aux apprêts; les travaux de dévidage, cannetage et ourdissage sont faits par les femmes.

FRANCE

Deux maisons françaises seulement exposaient à Liège :

1° Une société très importante, formée par la réunion des deux premières maisons parisiennes de l'industrie des tissus élastiques, du caoutchouc manufacturé et ses applications, exposait dans une vitrine fort intéressante les principaux articles de sa fabrication : tissus élastiques, bretelles, jarretelles, ceintures, dessous de bras, articles de lingerie caoutchoutée : bavoirs, couches-culottes, tabliers de nourrice, vêtements imperméables et une multiplicité d'objets en caoutchouc, tels que jouets, blagues à tabac, bracelets, gommes à effacer, etc., etc...

Cette société, qui possède trois importantes usines en province, et fait un chiffre d'affaires considérable, est la seule maison de ce genre, non seulement en France, mais en Europe. Elle était hors concours un de ses gérants étant juré-expert.

2° Une maison parisienne, ayant son usine en Picardie et ne s'occupant exclusivement que de la fabrication des tissus élastiques pour jarrettières et jarretelles, présentait avec goût des types très variés de dessins et de coloris, qui lui valurent un diplôme d'honneur.

BELGIQUE

Une médaille d'or récompensa une fabrique de tissus élastiques pour chaussures, de Courtrai. Quoique l'usage de plus en plus répandu des bottines à lacets et à boutons ne permette plus à cet article une grande extension en Europe, cette manufacture présentait des types très variés de qualité, d'envers et de largeur.

Elle avait également exposé quelques genres pouvant être employés pour la confection de ceintures et de guêtres pour cyclistes.

CRAVATES

FRANCE

Une des grandes satisfactions de l'homme élégant, car c'est dans les petits détails de la toilette que se manifeste la vraie élégance, est de pouvoir porter une cravate choisie à son goût, nouvelle de forme, de nuance ou d'étoffe et conforme aux exigences de la mode.

Aussi, pour satisfaire de tels besoins, les fabricants de cravates s'ingénient-ils à innover sans cesse, à créer constamment, avec les tissus les plus divers, des modèles nouveaux de coupe, de confection, et de coloris.

La mode a fait abandonner les plastrons, régates et nœuds tout faits, qui, comportant des fermoirs, des attaches et des coulants en métal, étaient lourds et généralement peu seyants.

Les cravates nouées, les écharpes chiffonnées que l'on porte actuellement, dont les formes, variant à l'infini, se prêtent à toutes les fantaisies, permettent l'emploi de beaux tissus; aussi utilise-t-on pour les articles riches tout ce que l'industrie de la Croix-Rousse produit de plus achevé et de mieux fini.

Si la mode, pour les robes, a fait délaisser les belles soieries pour leur substituer les étoffes fabriquées aux métiers mécaniques, l'industrie de la cravate est restée fidèle au travail soigné des artisans lyonnais.

C'étaient des spécimens merveilleux de ces articles de haute nouveauté que nous présentait, dans de ravissantes vitrines, deux de nos meilleures maisons parisiennes.

La première, la plus importante et la plus ancienne mérite une mention toute spéciale.

L'un de ses chefs était le premier vice-président de notre Classe et en fut le véritable organisateur. Dirigeant d'abord les travaux du Comité avec une méthode incomparable et une compétence exceptionnelle, répartissant ensuite les emplacements avec une impartialité inattaquable et une réussite parfaite, faisant enfin terminer, avec une tenacité inlassable et une énergie infatigable, les installations des vitrines, il sut obtenir, par son labeur incessant et sa grande expérience des hommes et des choses, ce résultat merveilleux que fut la Classe 86.

Aussi, au moment de désigner le président du Jury international l'accord se fit-il prompt et unanime entre les jurés français et leurs collègues étrangers, pour porter à la présidence l'homme distingué qui avait déjà donné, et qui, pendant les opérations du Jury, devait donner tant de preuves de son activité si ordonnée, de sa compétence si étendue, de son éloquence si concise et si juste.

Cette maison était par ce fait hors concours. Il convient de mentionner particulièrement sa remarquable Exposition. Il faut en louer et l'arrangement élégant et l'harmonieuse combinaison des coloris. C'était une vitrine parisienne par excellence et du goût le meilleur.

L'autre maison, quoique de fondation plus récente, a su, par ses créations constantes et le fini de sa fabrication conquérir une place importante dans son industrie. Elle présentait d'ailleurs dans une vitrine, dont les gradins en bois naturel, disposés en amphithéâtre, étaient du plus gracieux effet, des modèles d'un goût exquis, aussi remarquables par la hardiesse de leur dessin que par l'imprévu de certaines nuances d'une réussite parfaite.

**ALLEMAGNE**

Dans la Section allemande des accessoires du vêtement, le Jury n'eut à examiner qu'une fabrique de cravates de Berlin, qui produit surtout l'article ordinaire.

Cette maison, qui emploie pour sa fabrication principalement des ouvriers à façon, exposait pour la première fois et obtint une médaille d'argent.

JAPON

Enfin, une médaille de bronze fut accordée à l'Exposition d'un fabricant de cravates de Kyoto.

OMBRELLES-CANNES

FRANCE

Si les fabriques les plus importantes de cannes et de parapluies se trouvent en Angleterre, c'est en France, et à Paris surtout, que se fabriquent les ombrelles.

Cette industrie est répartie entre de nombreuses maisons, qui ont chacune leur genre particulier, et qui, renouvelant leurs modèles suivant les changements de la mode, contribuent par leurs créations originales et de haute fantaisie à développer l'usage de l'ombrelle, cet indispensable accessoire de la toilette féminine pendant la belle saison.

Il est fort regrettable, pour la satisfaction des élégantes qui ont honoré notre Classe de leur visite, qu'une seule de ces maisons ait exposé ses produits, mais ici la qualité suppléait à la quantité ; les quelques articles qu'elle montrait faisaient l'admiration de tous, autant par la variété des manches et la richesse des étoffes que par les broderies et dentelles qui en faisaient l'ornementation.

Un nouveau Grand prix vint récompenser cette maison des efforts qu'elle fait dans toutes les Expositions.

Une fabrique de cannes présentait des types variés de la spécialité qu'elle s'est faite de cannes, de fouets et de cravaches. Elle mettait tout particulièrement en évidence des pièces qui devaient être d'un prix élevé, si nous considérons la rareté des matières employées dans la fabrication.

L'une était, en effet, en corne de rhinocéros, et l'autre entièrement en écaille.

Nous supposons que le fabricant avait exécuté ces cannes d'une vente peu courante pour démontrer au public le degré de perfection et de luxe qu'il peut atteindre dans son industrie.

Le Jury le récompensa par un diplôme d'honneur.



BULGARIE

Une fabrique de cannes de Sofia présentait quelques modèles en bois tourné, avec poignée en corne, sans aucun travail décoratif, d'une exécution facile, qui n'indiquaient aucune recherche de nouveauté et ne témoignaient d'aucun progrès réalisé. Le Jury lui décerna une médaille d'argent.

CHEVEUX ET COIFFURES

FRANCE

L'industrie des cheveux date de fort longtemps ; elle était prospère autrefois, lorsque nos ancêtres portaient perruque ; elle est plus brillante que jamais aujourd'hui, que la science n'a pas encore pu découvrir le remède infailible devant éviter ou arrêter la chute des cheveux, et que la mode et la coquetterie féminine lui demandent chaque jour davantage le secours de ses ingénieuses créations : transformations, postiches, coiffures, contre les outrages du temps. De nos jours, on peut dire que cette industrie est devenue un art, qui se manifeste dans les multiples innovations exigées par les modes changeantes et qui a atteint une telle perfection qu'il permet de faire illusion tant le postiche est près de la réalité.

Nous avons à Liège les principales maisons travaillant dans cette industrie, et nous avons été émerveillés devant la difficulté inouïe que doit présenter l'exécution, absolument parfaite, des pièces que nous avons été à même de voir dans les vitrines des quatre maisons exposantes, dont les deux premières étaient hors concours, leurs chefs étant membres du Jury, et dont les deux autres obtinrent chacune une médaille d'or.

CORSETS

L'industrie du corset prend chaque jour en France un développement de plus en plus considérable : les maisons de gros, stimulées par des maisons étrangères très importantes qui s'étaient créées au détriment des maisons françaises, sont arrivées à produire des articles bon marché et apparents, en tissus brochés, de coupes nouvelles et de confection soignée, qui ont remplacé les anciens articles en coutil uni et ont contribué à augmenter le chiffre des transactions.

Paris fut longtemps le centre de production de cette industrie, qui s'est répandue maintenant dans toute la France : Lyon, Laigle, Orléans, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Rouen, Lille, Alençon ont aujourd'hui d'importantes manufactures de corsets.

Bien que cette fabrication se fasse actuellement le plus souvent en usine, il existe encore nombre de maisons qui donnent leurs étoffes et fournitures à des entrepreneurs de province qui confectionnent les corsets dans des conditions de bon marché remarquables.

Les corsetières sur mesure, dont le nombre s'est considérablement augmenté dans ces dernières années, ont largement profité des changements que les modes nouvelles ont imposé à la coupe des corsets, et qui ont eu pour conséquence la création de nombreux modèles, le plus souvent fort bien conçus, établis pour répondre aux préoccupations actuelles qui veulent faire du corset, cet instrument de supplice de jadis, un accessoire hygiénique et rationnel de la toilette féminine.

Des innovations constantes, jointes à d'habiles réclames, où la science se mêlait au confortable, l'hygiène à l'esthétique, assurèrent aux maisons de corsets sur mesure un débouché nouveau et rémunérateur.

Les salaires n'ont presque pas varié depuis une vingtaine d'années, les ouvrières gagnent à Paris de 2 à 4 francs, et en province de 2 à 2 fr. 50, suivant leur spécialité et leur habileté ; les coupeurs de 5 à 7 francs.

FRANCE

L'industrie du corset comptait 15 exposants qui se répartissaient de la façon suivante :

- 3 maisons de gros ;
- 4 maisons de corsets sur mesure ;
- 8 maisons de fournitures et accessoires.

Une des trois maisons de corsets en gros était hors concours son chef faisant partie du Jury. Elle fabrique plus particulièrement les articles moyens et riches ; sa vitrine comprenait quelques types fort bien présentés de sa fabrication très soignée qui lui permet de faire des affaires intéressantes à l'étranger, notamment en Belgique, en Angleterre et en Allemagne.

Les deux autres obtinrent le Grand prix. La première fait un

chiffre considérable d'affaires avec les articles bon marché que ses moyens de production lui permettent d'établir, et il nous a semblé que leur coupe et leur confection pouvaient rivaliser avec les corsets de prix élevés.

La seconde s'est spécialisée dans la fabrication du corset pour enfants et fillettes, où elle a acquis une prépondérance indiscutée.

Les Expositions des fabricants de corsets sur mesure, réunies dans une vitrine isolée, étaient un véritable régal pour les yeux.

Les nombreux visiteurs de la Classe s'extasiaient sur ces modèles d'une élégance parfaite, et quelques-uns d'entre eux s'étonnaient parfois même de la hardiesse de coupe de certains des corsets exposés ; ils éprouvaient ce sentiment d'incrédulité qui nous étreint devant des choses mystérieuses, impénétrables, que l'on estime bonnes tout au plus pour des êtres d'exception, et ils se demandaient pour quelles déesses de telles merveilles avaient été créées.

Le but que se proposent nos corsetières, en innovant et en perfectionnant ainsi sans cesse, est de donner au corset des formes qui répondent en même temps aux prescriptions de l'hygiène et aux exigences de la mode, et qu'impose une étude plus approfondie et mieux comprise de l'anatomie féminine.

Les modèles exposés, aussi bien par le fabricant de corsets en gros, que par les maisons les fabriquant sur mesure, montrent que l'on peut considérer ce résultat comme acquis.

Un diplôme d'honneur fut décerné à une Exposition très élégante qui renfermait, à côté des corsets d'une coupe parfaite, des types fort bien traités de brassières maintien-poitrine, dont la vogue s'affirme chaque jour davantage.

Des corsets de formes nouvelles et fort bien conçues, présentés par une maison de Paris dont tous les modèles uniformément blancs, avec motifs or, formaient un ensemble du plus heureux effet, lui valurent une médaille d'or.

Dans une ravissante vitrine, véritable symphonie en rose, on admirait les innovations d'une autre fabrique parisienne, dont les créations si hardies et en même temps si rationnelles sont appré-

ciées au plus haut point, aussi bien par nos «professional beau-



ties » que par les personnalités du monde artiste et élégant. Le Jury lui attribua une médaille d'or.

Enfin une quatrième fabrique de corsets sur mesure montrait quelques-unes de ses dernières créations, conceptions parfois plus originales que pratiques, sur lesquelles une publicité intelligente attire constamment l'attention.

Le Jury lui accorda une médaille d'argent.

Fournitures pour corsets

Si les corsetiers ont du mérite dans les progrès qu'ils réalisent, ils nous faut louer aussi les maisons de fournitures, dont les innovations constantes et les perfectionnements divers n'ont pas peu contribué au développement de l'industrie du corset.

Deux fabriques de tissus pour corsets, de la région du Nord, avaient exposé à Liège.

La première, qui obtint un Grand prix, exposait des pièces d'étoffe de qualités diverses, satins unis et brochés, de dessins et de coloris variés, et admirablement traités.

La seconde, qui reçut un diplôme d'honneur, montrait une série d'articles similaires très bien présentés, les soins apportés au tissage montraient un souci manifeste de la belle fabrication.

Il convient de mentionner ensuite les maisons fabriquant les éléments si importants du corset : le busc et la baleine.

Une société formée par la réunion de quelques-uns des principaux fabricants de buscs de Paris avait fait une démonstration fort intéressante et fort bien combinée d'articles d'une présentation difficile.

Cette maison, qui fabrique toute sorte de buscs métalliques, depuis les genres les plus ordinaires jusqu'aux plus riches pour corsets de luxe, avait exposé des modèles variés de son intéressante fabrication : buscs recouverts de papier, de peau blanche, de satin, fer-moir protecteur, etc...

Possédant un matériel très coûteux, mais très perfectionné, elle peut établir des articles à des prix qui lui assurent une production considérable, et qui lui permettent de soutenir avec succès la lutte contre les concurrents étrangers. Le Jury estima que de tels efforts

méritoient la plus haute récompense et décerna à cette société un Grand prix.

Dans une vitrine d'un arrangement ingénieux et contenant de nombreux spécimens de sa fabrication, une maison parisienne de baleines de corne de Norwège, montrait, à côté des produits manufacturés, des échantillons des matières premières employées pour la fabrication de cet intéressant accessoire du corset.

Il lui fut attribué un diplôme d'honneur.

Deux médailles d'or et une médaille d'argent furent accordées à trois maisons de fournitures pour corsets, dont les vitrines renfermaient, présentés avec goût, les types des diverses marchandises faisant l'objet de leur négoce : tissus, étoffes, rubans, peluches.

Enfin une médaille d'argent vint récompenser une maison qui montrait des dentelles, rubans, broderies pour corsets.

Dans leurs vitrines, tous les fabricants de corsets avaient exposé leurs corsets sur des bustes et des mannequins, provenant de deux maisons parisiennes qui s'en sont fait une spécialité, et dont il me reste à examiner les Expositions particulières.

La première, une très importante fabrique de bustes pour étalages, dont les produits sont universellement connus et appréciés, présentait quelques-uns de ses modèles qui affirmaient d'une façon indéniable sa fabrication sans égale. Cette maison, suivant les exigences de la mode, renouvelle constamment ses formes et ses genres pour répondre aux multiples besoins des industries du vêtement, pour lesquelles elle est un précieux auxiliaire.

Le Jury lui décerna un Grand prix.

La seconde, une fabrique de bustes et de mannequins en cires, exposait deux figures de femmes, dont les toilettes élégantes faisaient encore mieux ressortir la parfaite exécution des personnages en cire.

Il convient de signaler que cette maison avait, en outre, fourni à divers exposants, dans d'autres Classes, pour les aider à la démonstration de leur industrie, des personnages en cire d'un travail non moins remarquable.

Le Jury lui attribua un diplôme d'honneur.

BELGIQUE

L'industrie du corset était représentée, dans la Section belge, par deux très grandes manufactures possédant des moyens de production considérables, leur permettant d'exporter leurs produits et de concurrencer sérieusement nos nationaux, même sur nos propres marchés.

La première, la plus importante de Belgique, était une société anonyme de Bruxelles, dont le directeur est un de ces Français aux qualités remarquables, dont je parlais en examinant la Section belge de la lingerie et qui font honneur à leur pays d'origine.

Cette fabrique offrait à l'examen du Jury, dans une très grande et très belle Exposition, les produits si renommés de sa fabrication, qui se faisaient remarquer par leur coupe irréprochable, par la richesse des étoffes employées et par leur confection particulièrement soignée. Le Jury consacra, par un nouveau Grand prix, la réputation de cette maison de premier ordre.

Une autre manufacture de corsets, de grande production également, montrait, dans une vitrine voisine, des types variés des différents modèles de sa fabrication : articles riches et ordinaires, de forme courante, mais de confection soignée.

Cette maison était hors concours, son chef faisant partie du Jury.

Enfin, une maison de corsets sur mesure, de Liège, présentait ses modèles spéciaux, de forme élégante, ainsi que quelques types intéressants d'épaulières et de brassières.

Médaille d'argent.

Une maison de fournitures pour corsets, qui complétait cet intéressante démonstration de l'industrie belge, obtint un diplôme d'honneur.

Une des raisons qui permet à la Belgique d'exporter sur nos marchés une quantité, qui grandit chaque année, de corsets réside

dans ce fait, que nos produits paient en Belgique 20 % de droits d'entrée, alors que les Belges ne paient en France que 0.30 par corset non fini, et 0.60 par corset achevé.

Or, il suffit d'introduire en France des corsets auxquels il ne manque plus que l'application d'une légère dentelle ou broderie, application qui ne constitue pour nos ouvrières françaises qu'un travail nul et sans valeur, pour qu'ils bénéficient de ces droits minimes, contraires aux intérêts de nos fabricants et de nos ouvrières.

Il serait à souhaiter que ces tarifs douaniers, qui entravent notre exportation et favorisent la concurrence étrangère sur nos propres marchés, fussent révisés et établis sur des bases équitables, assurant la réciprocité à nos produits à leur entrée en Belgique.

Nos fabricants pourraient ainsi lutter à armes égales avec les fabricants belges et verraient cesser un état de choses si préjudiciable à leurs intérêts.

PLUMES

FRANCE

Le succès obtenu à Liège par l'industrie parisienne des plumes pour parures a été considérable. On peut affirmer que le Salon de la plume, avec son diorama, formait un ensemble qui a été certainement l'un des attraits de la Section française.

Cette superbe manifestation était due à l'initiative du Comité de la Classe 86, qui, grâce au dévouement inlassable et aux démarches réitérées du président de la Chambre syndicale des fabricants de plumes pour parures et du président du Syndicat des teinturiers en plumes, put obtenir la participation désintéressée des principales maisons de plumes brutes et de matières premières, et réunir ainsi les éléments nécessaires à l'organisation de cette installation si originale, qui fut une innovation dans les Expositions et qui contribua tant au succès de la Classe 86.

Il convient de féliciter nos collègues pour le concours dévoué qu'ils apportèrent à l'œuvre commune, et de les remercier pour l'attrait qu'ils surent donner à notre Classe tout entière.

Les industries de la plume présentèrent à Liège un ensemble tel qu'elles n'en avaient pas encore réalisé dans aucune Exposition Universelle, et qui permit aux visiteurs de se faire une idée nette de l'importance de ces industries et d'apprécier quelle somme d'imagination, d'ingéniosité, de fantaisie doivent dépenser chaque année, chaque saison, les fabricants parisiens pour créer des modèles nouveaux, pour lancer la mode qui conserve à Paris, en ces matières, sa primauté universelle.

Diorama de la plume

Montrer les matières premières dans les lieux où elles sont récoltées, puis faire voir leurs transformations multiples, jusqu'à la création définitive des modèles prêts pour la vente, faire toucher du doigt les différentes phases de la fabrication : tel est le but que s'étaient proposés d'atteindre les organisateurs de cette Exposition.

En entrant dans la Section, on remarquait tout d'abord un diorama éclairé à l'électricité, qui, par son arrangement amusant et pittoresque, séduisit et retint la foule des visiteurs.

Trois tableaux, dont les décors fort réussis étaient dus au talent du peintre décorateur M. Jambon, figuraient synthétiquement les trois lieux du monde où se récoltent principalement les plumes qu'utilise l'industrie : une ferme française, une forêt tropicale, un paysage de l'Afrique du sud.

Dans la cour de la ferme française, on voyait au premier plan un dindon noir et un dindon blanc.

Ces modestes volailles fournissent abondamment une plume duveteuse qui, mise en œuvre, a donné naissance à une industrie qui date d'un quart de siècle et qui est devenue aujourd'hui fort importante.

C'est grâce à cette plume, au duvet fin et soyeux, qu'on a pu créer ces étoles, ces boas, ces manchons qui, dans ces dernières années, ont eu une si grande vogue, et que toute dame élégante a voulu porter.

La plume de dindon, autrefois presque sans valeur, atteint aujourd'hui des prix élevés et donne à l'éleveur un supplément de revenus fort appréciable.

A côté des dindons, le visiteur remarquait toute la gent volatile de la basse-cour: le coq, la poule et ses poussins, le canard, l'oie, et plus loin, voletant ou se reposant sur le toit de la ferme, les pigeons. Les plumes de ces différents oiseaux sont fort habilement utilisées, soit pour la parure des chapeaux, soit, grâce à des procédés brevetés il y a une quinzaine d'années, par un fabricant parisien, pour la confection des boas, des manchons, des cols, etc..., etc...



La ferme française

Les plumes de basse-cour donnent lieu à un chiffre annuel de fabrication considérable. Pour le marché parisien seul, on peut l'estimer à une vingtaine de millions de francs.

Dans la forêt tropicale, formant la deuxième partie du diorama, les visiteurs ont pu remarquer les principaux oiseaux venant des contrées chaudes et utilisés par l'industrie des plumes pour parures: les paradis et les gouras venant de la Nouvelle-Guinée

et des îles environnantes, les merles du Sénégal, les oiseaux-mouches du Brésil, les perruches de l'Indo-Chine et de la presqu'île de Malacca, les lophofores des Indes, etc.... etc....

Tous ces oiseaux, de provenances si diverses, sont utilisés de mille façons. Tantôt leurs plumes aux tons brillants et métalliques servent à orner les plumes de basse-cour de tons plus tranquilles et plus prosaïques, tantôt ce sont leur tête, leurs ailes, leur queue, le reste de leur plumage qui, séparément, sont mis en valeur par l'habileté du plumassier, dont le rôle consiste à satisfaire incessamment tous les caprices de la mode.

Le commerce de ces plumes exotiques, dont le principal marché est à Londres, est assez important. Il peut être estimé à une quinzaine de millions de francs.

Un paysage de l'Afrique du sud, où figuraient deux autruches, mâle et femelle, et leur couvée d'autruchons, formait la troisième partie du diorama. Ce ne fut pas la moins intéressante, ni la moins remarquée par les visiteurs. Chacun sait, en effet, quel précieux volatile est l'autruche, et combien sont recherchées les plumes de ce plus gros des oiseaux connus.

Ces plumes servent aujourd'hui non seulement à la fabrication des panaches et des amazones, ces ornements classiques du chapeau de la femme, mais encore à la confection de boas, d'étoles, de cols, de manchons, dont le succès est si grand dans le monde entier depuis quelques années.

Jadis, l'homme chassait l'autruche, et cet oiseau si intéressant était menacé de disparaître complètement de la surface du globe; aujourd'hui, non seulement l'homme ne le détruit plus, mais l'industrie de l'élevage de l'autruche domestique, créée il y a environ 35 ans, constitue un élément de richesse considérable pour tous ceux qui s'y consacrent.

La colonie du Cap de Bonne-Espérance produit aujourd'hui la presque totalité des plumes d'autruche employées dans l'industrie: 300,000 autruches, réparties dans 1,200 fermes plus ou moins importantes, ont produit, en 1905, 200,000 kilogrammes de plumes, d'une valeur de vingt-cinq millions de francs. Ces plumes de l'Afrique du Sud sont, en majeure partie, dirigées sur Londres et vendues aux enchères publiques.

Il y a six enchères par an et les prix qui s'y réalisent servent de



La forêt tropicale

base à la plupart des transactions qui se font sur l'article, dans le monde entier.

Le marché du Caire, après une interruption de 20 ans (de 1880 à 1900), reprend, depuis quelques années, une partie de son ancienne importance; il reçoit les plumes de la Haute-Egypte, du Darfour, du Kordofan, et même du Waday.

Le marché de Tripoli, qui rivalisait autrefois d'importance avec celui du Cap de Bonne-Espérance, ne reçoit plus qu'une quantité relativement insignifiante de plumes provenant du Waday, du Bornou et de la région de Kano, dans la Nigérie.

Ces deux dernières provenances sont presque exclusivement dirigées sur Paris.

L'attention du gouvernement français a été appelée sur le grand intérêt qu'il y aurait à favoriser l'élevage de l'autruche en Tunisie, en Algérie, et particulièrement dans nos possessions de l'Afrique occidentale.

Il a confié l'étude et la mise en pratique de cette question à un jeune et savant explorateur qui a déjà donné des preuves d'abnégation, de sagacité et d'intelligence. Le docteur Decorse accomplit, en ce moment, sa mission sur les bords du Niger, où il doit rester encore deux années. Souhaitons qu'il réussisse à implanter dans cette nouvelle dépendance française, qui donne tant d'espérances, une industrie qui, en si peu d'années, s'est si merveilleusement développée dans la colonie anglaise de l'Afrique du sud.

Avant d'aborder la description du Salon de la plume, il nous faut adresser nos remerciements bien sincères, au nom du Comité de la Classe 86, à

MM. Sciama et C^{ie},
Salaman et C^{ie},
Mantou et C^{ie},
Maier et Pfeiffer,
Masson et Desprez,
Javey et C^{ie},
Charles Mayer,
Petit aîné,

qui, en confiant, avec le plus grand désintéressement aux organisateurs du diorama, les oiseaux et matières premières qui y figuraient, aidèrent puissamment au grand succès remporté à Liège par

les industries parisiennes des plumes pour parures et contribuèrent à assurer celui de la Classe tout entière.



Un paysage de l'Afrique du sud

Salon de la plume

Dans le Salon de la plume, fort bien éclairé à la lumière électrique, et qui précédait immédiatement le diorama, était groupée une sélection des principaux fabricants de l'industrie de la plume, qui tous s'étaient efforcés, chacun dans son genre et sa spécialité, de montrer ce que peut faire et produire cette industrie si parisienne.

L'aspect de toutes ces belles vitrines était d'autant plus séduisant, qu'aucune séparation n'existait entre chacune des Expositions, toutes individuelles. Cette ingénieuse disposition permettait d'admirer dans son entier ce merveilleux ensemble. Tous les exposants avaient apporté le plus grand soin et le meilleur goût dans

la présentation de leurs articles. Quinze maisons avaient répondu à l'appel du Comité :

Deux étaient hors concours,
Une obtint un Grand prix,
Trois des diplômes d'honneur,

et le Jury récompensa les autres en leur attribuant :

Quatre médailles d'or,
Cinq médailles d'argent.

Les produits fabriqués exposés par les plumassiers parisiens, donnaient aux visiteurs attentifs l'impression d'une véritable leçon de choses.

A côté des dindons, remarquables dans la ferme française, on pouvait voir des étoles, des manchons, des fourrures diverses, fabriqués avec la plume de ces oiseaux; à côté du coq, du canard, de l'oie, du pigeon, on pouvait admirer de charmantes fantaisies pour chapeaux, composées des dépouilles de ces modestes animaux de basse-cour.

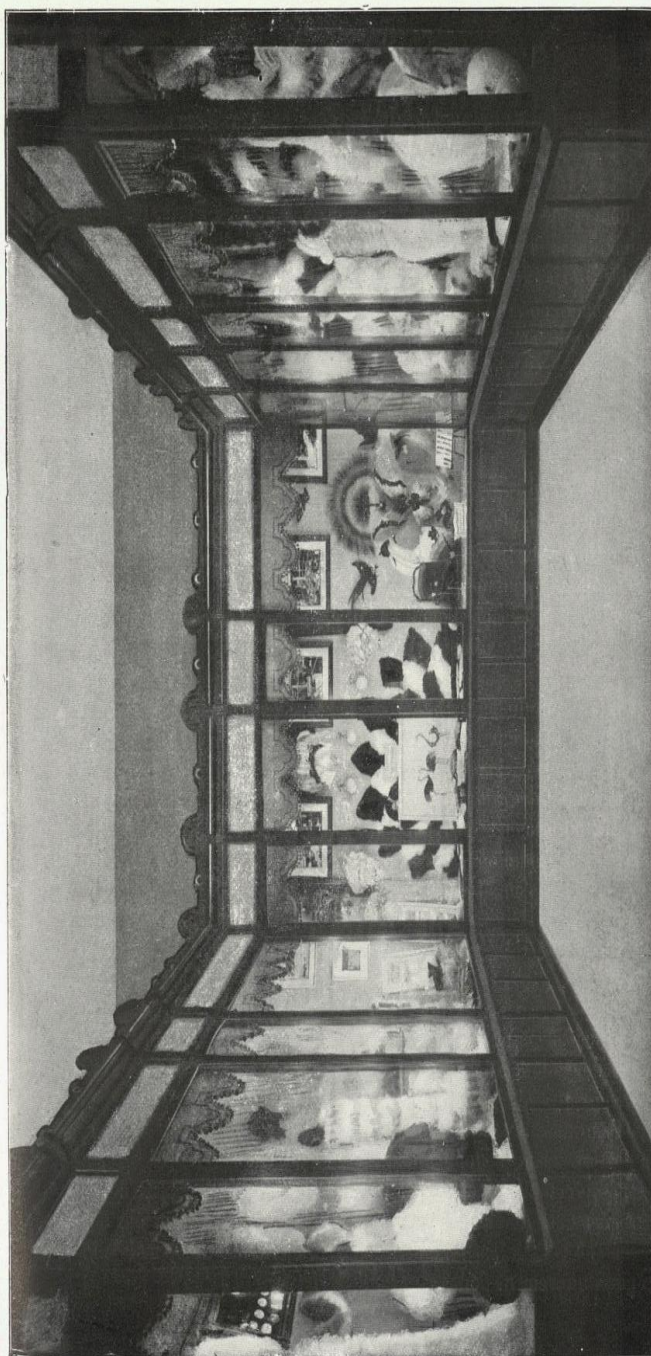
Les plumes des oiseaux des tropiques, utilisées de façons diverses, donnaient des produits de couleurs plus vives, de tons plus chauds. Enfin la plume d'autruche, qui occupait le plus grand nombre de vitrines, montrait le merveilleux développement d'une grande et belle industrie. Amazones et panaches de couleurs si belles et si variées (la teinture des plumes est devenue une science et un art), boas, étoles, cravates, écharpes, manchons, fantaisies de toutes formes, disaient à tous quelle place importante la plume d'autruche a conquise.

Les fabricants parisiens de plumes pour parures n'ont pas rencontré, à Liège, de rivaux étrangers. Il en a été à peu près de même, du reste, dans les Expositions Universelles précédentes. Cette abstention s'explique facilement : si la concurrence grandit chaque jour à Londres, à Berlin, à Vienne, à New-York, Paris demeure l'initiateur exclusif de toutes nouveautés.

C'est Paris qui crée la mode.

Les autres villes se bornent à la copier. Elles y réussissent, il faut le reconnaître, de mieux en mieux.

C'est par un renouveau incessant de leurs produits, c'est par la perfection de leur fabrication, que les plumassiers parisiens pourront se maintenir au premier rang.



Salon de la plume

Les efforts qu'ils ont déployés, dans ces dernières années, n'ont du reste, pas été vains. Ils ont ramené, sur leur marché, une activité d'affaires inconnue depuis longtemps.

L'industrie de la plume d'autruche occupe, à Paris, 10.000 ouvriers et ouvrières répartis dans plus de 200 établissements dont quelques uns sont de véritables usines industrielles.

FLEURS

FRANCE, BELGIQUE, RUSSIE

Il est permis de regretter ici l'abstention totale de nos fabricants français de fleurs artificielles, qui laissèrent échapper ainsi l'occasion qui leur était offerte d'affirmer une fois de plus l'incontestable supériorité d'une industrie si importante et si éminemment française.

Dans la Section belge, un fabricant de fleurs artificielles, de Liège, avait exposé avec beaucoup de goût, des feuillages et des écorces, parfaitement reproduits, qui garnissaient le fond de sa vitrine de la manière la plus gracieuse. Des orchidées, roses, glycines, d'une exécution parfaite, complétaient l'illusion de ce véritable petit " Paradis des Fleurs ".

Médaille d'or.

Dans la section Russe, une médaille de bronze fut accordée à une maison de Saint-Petersbourg, qui exposait des fleurs découpées en bristol, d'un travail très fini, et dont les reliefs étaient intéressants.

PAILLETTES

FRANCE

La paillette métallique sert à de multiples emplois et reçoit chaque jour des applications nouvelles dans les réticules, ceintures, éventails, abat-jour, etc... Elle sert à orner les fleurs d'église, à garnir les encartages pour boutons de nacre ; on l'emploie également pour la passementerie et la broderie sur tulle, mais plus particulièrement pour la mode.

Trois fabricants de ces articles avaient exposé à Liège ; tous trois avaient rivalisé d'ingéniosité pour créer des motifs difficiles par la multiplicité des coloris employés et qui étaient d'une exécution parfaite.

Le premier présentait une superbe gerbe de fleurs, qui était une merveilleuse démonstration de ce que peuvent produire le travail intelligent et le goût artistique habilement combinés avec une science de couleurs poussée au plus haut point.

Plus de trois cents nuances, en effet, avaient été employées pour l'établissement de ce magnifique panneau, véritable œuvre d'art que le Jury récompensa par un nouveau Grand prix.

Le second obtint une médaille d'or ; il exposait divers échantillons de matières premières, et un tableau de nuances des chenilles dont il s'est fait une spécialité.

On remarquait, dans sa vitrine, des coupes en cristal contenant ces petites rondelles de métal et de gélatine colorées, dont l'assemblage, sous le jeu de la lumière, produit ces effets merveilleux dont un coussin brodé offrait une belle démonstration.

Enfin, le Jury accorda une médaille d'argent au troisième fabricant, dont les panneaux représentaient des poissons et des fleurs, d'une exécution habile et d'un goût parfait.

CHAPELLERIE

La chapellerie française était brillamment représentée à Liège, autant par le nombre des exposants que par la notoriété des maisons qui avaient répondu à l'appel du Comité. Toutes les branches de l'industrie du chapeau se trouvaient réunies sous les yeux du public : chapeaux de laine, formes de paille et de feutre, coiffures de voyage, chapeaux de soie et de feutre, chapeaux de paille, casquettes, fournitures de chapellerie, etc...

Le Jury décerna aux 20 exposants qui contribuèrent à ce magnifique ensemble, et dont trois étaient hors concours comme membres du Jury, les récompenses suivantes :

- 5 Grands prix, dont un à une collectivité comprenant 8 maisons,
- 4 diplômes d'honneur,
- 2 médailles d'or.

Il est impossible d'affirmer plus éloquemment la haute supériorité de cette industrie si pleine de ressources, qui tient une si grande place dans les industries du vêtement, et dont le cycle embrasse une si vaste clientèle hors de nos frontières.

Toutes les diverses fabrications de l'industrie du chapeau ont été traitées avec une telle compétence, et d'une manière si précise, par M. Mermilliod, dans le rapport qu'il vient de faire sur le Groupe 61 de l'Exposition de Saint-Louis, qu'on voudra bien nous excuser de ne donner sur certaines branches de cette industrie que des détails succincts.

FRANCE

Trois fabricants de chapeaux pour dames et une collectivité très intéressante réunissant huit exposants avaient fait des Expositions remarquables.

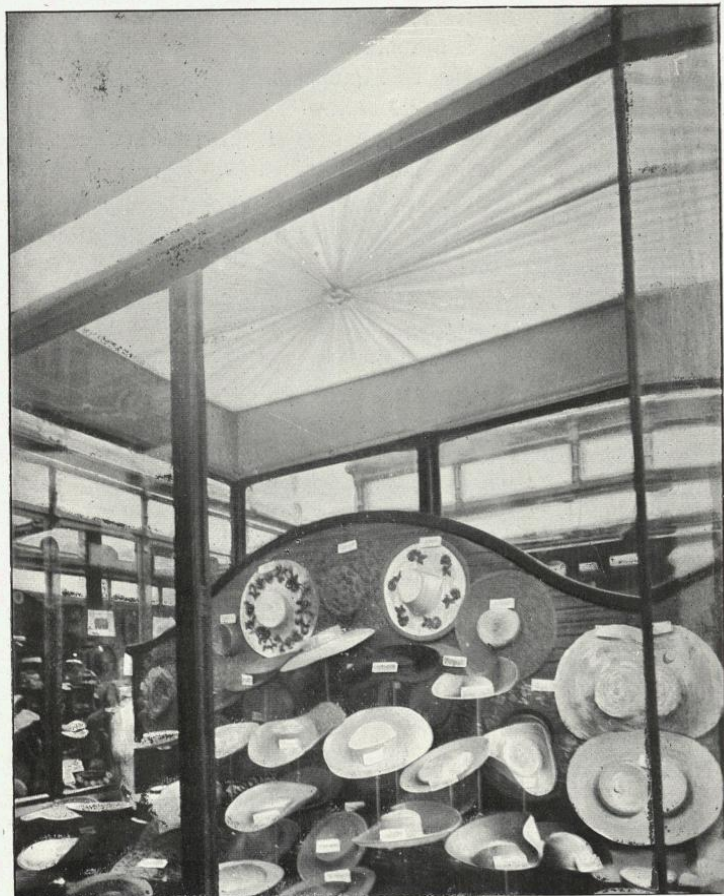
Une maison parisienne, qui possède une importante usine à Paris, montrait, dans une vitrine d'un goût parfait, des modèles de chapeaux en paille et en feutre, qu'elle fabrique et vend, soit nus soit garnis, principalement à Paris et en province.

Hors concours, son chef étant membre du Jury.

Dans une grande vitrine centrale, que l'on trouvait aussitôt franchie l'élégante portière du diorama de la plume, était présentée l'Exposition de la Collectivité des fabricants de chapeaux de paille et de feutre pour dames, de Paris. Pour la première fois, il avait été possible de réunir les maisons de premier ordre qui créent les nouveautés de la haute mode et donnent, dans cette partie de notre industrie nationale, le ton au monde entier, maisons qui, malheureusement, avaient cru jusqu'ici devoir se désintéresser des Expositions.

C'est grâce au dévouement inlassable et aux instances pressantes du président de la Chambre syndicale des fabricants de chapeaux de paille et de feutre pour dames, qu'il fut possible d'obtenir la participation de ces fabricants à l'Exposition de Liège. Il convient de l'en féliciter tout particulièrement et nous souhaitons que le succès remporté par cette belle Exposition collective lui permette de réunir, dans les prochaines manifestations de nos industries des accessoires du vêtement, des représentants de plus en plus nom-

breux de cette belle industrie, si essentiellement parisienne, du chapeau pour dames.



Les huit maisons, composant cette collectivité, présentaient des modèles qui, par leur nouveauté, leur coloris, la finesse extrême des matières employées, le raffinement des formes et l'habileté de la main-d'œuvre, constituaient un ensemble d'une élégance parfaite et d'une grande valeur professionnelle. Certaines de ces maisons s'étaient attachées à montrer des articles absolument inédits,

comme matière première et dessin (chapeaux remmaillés d'une seule pièce); d'autres exposaient des qualités en articles unis d'une finesse extrême (crins, chanvres et chapeaux exotiques); d'autres encore s'étaient appliqués à envoyer des modèles remarquables par la grande habileté de la main-d'œuvre et la difficulté vaincue. La vitrine, à quatre faces, se composait de chapeaux d'été d'un côté et de chapeaux d'hiver de l'autre. Tous les genres de feutre et de tissus, ainsi que toutes les pailles et fibres qu'il est possible d'employer en chapellerie étaient représentés.

L'ensemble, tout à fait supérieur, se composait exclusivement de chapeaux de dames. Le Grand prix collectif lui fut attribué, ainsi qu'une nomination hors concours.

Cette Exposition, si appréciée par les connaisseurs, aurait beaucoup gagné à être présentée sous une forme moins professionnelle; nous savons qu'il en a toujours été ainsi, et que le chapeau le plus élégant sans garniture, et surtout privé du délicat visage et de la grâce féminine pour lesquels il a été créé, garde la sécheresse des choses exilées, mais il serait désirable que dans les prochaines manifestations à l'étranger de leur belle industrie, nos fabricants si artistes et si ingénieux puissent présenter leurs articles d'une manière plus attrayante et, pour ainsi dire, plus complète.

Un Grand prix fut également attribué à une très ancienne et très importante maison parisienne, dont les genres exposés se recommandaient par la variété des modèles, leur goût parfait, ainsi que par les soins apportés dans la confection.

Un Grand prix fut décerné à nouveau à une très importante fabrique de chapeaux de laine pour hommes et dames, qui occupe, en Vendée, un grand nombre d'ouvriers, dont la production journalière atteint 3.600 pièces et qui a acquis et conservé dans cette spécialité une suprématie indiscutable.

Une importante fabrique de casquettes et chapellerie de fantaisie, qui était hors concours par suite de la présence de son chef dans le Jury, exposait, dans une vitrine du meilleur goût, des modèles très intéressants de sa fabrication : casquettes pour chauffeurs, pour touristes, coiffures de sports, toques de chasse, d'un travail très soigné.

Le Jury accorda un diplôme d'honneur à une autre fabrique parisienne de casquettes, qui s'est fait une spécialité de l'article de luxe.

Cette maison a su donner de l'élégance à ces coiffures, qui, en-



core tout récemment, étaient complètement délaissées par le monde fashionable.

Par la création constante de nouveaux modèles, elle a su répondre aux exigences si changeantes de la mode et du sport sous toutes

ses formes : auto, bicyclette, polo, chasse, etc... ; un bel assortiment de chapeaux mous pour le voyage complétait cet heureux ensemble.

Une autre maison de chapellerie dont la fabrication consiste exclusivement dans l'article courant, qui s'attache et réussit fort bien à vulgariser les genres adoptés par la mode, obtint une médaille d'or.

S'inspirant de formes nouvellement créées aussi bien dans le chapeau de dame, de fillette et d'enfant que dans les casquettes et bérêts, elle les approprie aux besoins et aux ressources de sa clientèle, qui peut ainsi, à bon compte, se parer au goût du jour.

L'industrie du chapeau de paille était représentée par des maisons d'une importance considérable, et la place prépondérante qu'occupe cette spécialité dans la chapellerie française mérite une mention spéciale.

La renommée de l'industrie lorraine, dont les débuts remontent à plusieurs siècles, est universelle; cette industrie aurait été importée de Toscane par des ouvriers italiens, dès le seizième siècle, et l'on raconte que Marie Stuart ayant remarqué ce travail pendant un séjour à la cour de Lorraine, tenta de l'implanter en Écosse. Quelle que soit l'exactitude de ces détails, ils prouvent tout au moins que la fabrication des chapeaux de paille, à Nancy, est fort ancienne.

La première sorte de chapeau ainsi fabriqué fut le chapeau cousu, c'est-à-dire formé par la couture concentrique de tresses de paille.

Cette fabrication, qui n'a cessé de s'étendre, en même temps que s'accroissaient ses débouchés, est aujourd'hui une partie importante de l'industrie chapelière.

L'élément constitutif du chapeau de paille cousue est la tresse de paille. Ce nom générique englobe les tresses faites avec les matières les plus diverses, telles que : tiges de graminées (blé, seigle, avoine, etc...), copeaux de certains bois (sapin, saule, bouleau, etc...), le crin, le coton, le chanvre, la soie, les feuilles de palmier, le rafia, les joncs, les roseaux, le chanvre de Manille, les

éclisses de baleine, les pelures de plumes, les fibres de dattier, l'osier, etc..., que nos industries importent d'Italie, de Suisse, d'Angleterre, de Belgique et surtout de la Chine et du Japon.

Mais, si important que soit le chapeau de paille cousue, ce qui constitue la spécialité, et l'on pourrait dire l'originalité des fabricants lorrains, c'est le chapeau tressé d'une seule pièce, fait avec la feuille de palmier (*Latania Glaucochylla*). C'est vers 1830 seulement que ce genre de chapeau fut connu par quelques spécimens grossièrement faits venus des Antilles. Les fabricants français, se rendant compte du succès auquel était appelé cet article, cherchèrent à l'implanter dans leur pays.

Après quelques années de tâtonnements, une réussite complète couronna ces tentatives faites à Sarralbe, à Sarr-Union et dans les environs, où le tressage du chapeau de palmier prit bientôt une grande extension. Ces premiers essais datent de 1833.

Une quinzaine d'années plus tard, apparut, venant de l'Amérique centrale, le chapeau panama. Ce nouveau venu eut des débuts retentissants; les premiers panamas se vendirent, en effet, 1.000 et 2.000 francs, et devinrent des objets de curiosité, à cause de leur prix et de leur finesse.

Les fabricants de l'Est tentèrent avec succès de fabriquer ce nouveau chapeau, dont le travail, quoique plus difficile, rappelait celui du palmier. Depuis lors, on sait le chemin parcouru. Le panama, que le caprice de la mode a tant de fois porté au pinacle, est devenu une fabrication essentiellement lorraine.

Après la guerre franco-allemande de 1870, les fabricants de l'Est firent des tentatives en vue de transporter l'industrie du tressage aux environs de Nancy, mais, malgré des efforts répétés, on ne put constituer en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges, qu'un certain nombre de centres de tressage, dont on peut évaluer le nombre des ouvriers et ouvrières à cinq cents ou six cents. Il fallut conserver en Alsace-Lorraine les succursales établies quarante ans auparavant, sous peine de voir la France perdre en totalité le bénéfice d'une industrie qu'elle avait créée de toutes pièces, et qui, à cause de son caractère particulier, est unique en Europe, et

même, on peut le dire, dans le monde entier, puisque le tressage des panamas dans l'Amérique centrale n'existe qu'à l'état rudimentaire, en tant qu'industrie.

Les fabricants de l'Est, monopolisant la fabrication des chapeaux de palmier et de panama, appliquèrent successivement leur outillage et leurs procédés spéciaux de blanchiment, d'apprêt et de dressage aux chapeaux dits de rotin, tressés à Java, aux chapeaux dits de Manille, tressés aux Philippines, aux chapeaux tressés à Madagascar et en Chine, de telle façon que Nancy et la région sont connus dans tous les pays du monde pour leur industrie spéciale des chapeaux tressés.

On compte, dans la région de l'Est, dix manufactures de chapeaux de paille qui occupent au tressage de vingt à vingt cinq mille ouvriers, chiffre qui paraîtrait énorme, si l'on ne savait que le tressage, qui se fait entièrement à la main, est un travail extrêmement long, puisque, dans certains panamas très fins, le tresseur emploie pour un seul chapeau plus de deux mille liens, et des villages entiers se livrent à ce travail qui demande une grande habileté de main et beaucoup d'habitude pour être réussi.

Les salaires varient de 1.50 à 5 francs par jour pour les femmes, et de 3.50 à 8 francs pour les hommes.

La production des dix manufactures installées en Lorraine peut être évaluée à cinq cent mille douzaines de chapeaux par an, soit vingt mille chapeaux par jour.

D'importantes manufactures existent également dans la région Sud-Est (Grenoble, Lyon) et la région du Midi (Caussade, Septfonds).

Le Jury décerna un Grand prix à chacune des deux fabriques de chapeaux de paille de la région de Nancy.

La première, d'une importance considérable, présentait, dans une très belle vitrine des spécimens de son énorme production, chapeaux tressés en fibres exotiques, panamas, etc...

Tous ces articles étaient absolument remarquables de fabrication et se recommandaient par leur travail soigné, leur finesse et leur blancheur.

La seconde, qui avait fait une Exposition intéressante au plus haut

point, attirait l'attention par une heureuse disposition des matières premières diverses employées dans la confection de ses chapeaux de paille, dont elle présentait une grande variété de formes, permettant de satisfaire toutes les fantaisies de la clientèle.



Des chapeaux de paille cousue, d'une fabrication parfaite, et exécutés avec des matières de prix avantageux, étaient exposés par une très ancienne fabrique du Sud-Ouest de la France, occu

pant un nombreux personnel, et à laquelle le Jury décerna un diplôme d'honneur.

Deux maisons de chapellerie, vendant directement leurs produits aux consommateurs, avaient établi des vitrines contenant les genres les plus variés et du plus heureux effet.

Dans l'une, on remarquait des hauts de forme aux huit reflets impeccables, des modèles de chapeaux de feutre et de paille de formes nouvelles, d'une élégance parfaite, d'un cachet tout parisien.

Diplôme d'honneur.

Dans l'autre, on constatait, en admirant les genres exposés en chapeaux d'hommes, de dames et d'enfants, ce que peut une publicité bien entendue, appuyée sur une fabrication méticuleuse et un travail soigné, pour donner de l'extension à une production dont l'importance croît sans cesse.

Médaille d'or.

Enfin, un diplôme d'honneur fut obtenu par une fabrique de Saint-Etienne, qui a un dépôt à Paris, et qui, dans une vitrine où les nuances s'harmonisaient de la façon la plus heureuse, exposait des galons pour chapellerie et rubans fantaisie, dont l'emploi, pour l'ornementation des coiffures de dames et surtout des chapeaux d'hommes, s'est considérablement développé pendant ces dernières années.

BELGIQUE

En Belgique, le centre de l'industrie des chapeaux de paille se trouve dans la vallée de Geer, où la fabrication en aurait été également importée de Toscane, au ^{xiv}^e siècle. A l'apogée de son importance, entre 1850 et 1875, tous les villages de cette contrée constituaient autant de centres de tressage de tresses de paille, mais depuis cette époque, la préférence accordée aux produits de la Chine et du Japon a fait baisser sensiblement la fabrication de cette contrée.

Les fabricants font maintenant leurs chapeaux avec des tresses

importées ; l'exportation des tresses belges s'est presque complètement arrêtée, ces tresses ne servent pour ainsi dire plus qu'à la confection des cornettes ou capotes de paille qui sont portées dans diverses contrées de Belgique et de Hollande.

L'Exposition de la vallée de Geer, dans une des maisons du Vieux Liège, faisait voir une collection vraiment curieuse de ces coiffures de paysannes, dont certaines, constituées avec des tresses d'une finesse extraordinaire, représentaient de véritables tours de force de tressage.

Depuis quelques années, la fabrication des chapeaux de paille dans la vallée de Geer s'est tout à fait modernisée, et les fabricants de cette région produisent des articles en tous points semblables à ce qui est fait en France et dans les autres pays d'Europe.

Il n'existe aucune fabrique comparable comme importance à nos usines de l'Est, mais le grand nombre d'établissements que l'on compte à Glons, Bassenge, Hins-Boris, etc... en font néanmoins un centre respectable.

Une très intéressante vitrine était celle d'une manufacture de chapeaux de feutre dont le siège est près de Bruxelles.

L'exposant avait eu l'ingénieuse idée d'y réunir des spécimens des différentes formes de chapeaux qu'il fabrique pour l'exportation, notamment pour l'Amérique du Sud, et cet ensemble formait une petite collection du plus pittoresque effet.

Sur le devant de la vitrine, des types des matières employées, lièvre, lapin, rat, etc..., enfin quelques modèles variés de genres en chapeaux de feutre souple, complétaient cette Exposition remarquable qui fut récompensée par un Grand prix.

Une manufacture de fine chapellerie de Glons, qui exposait pour la première fois, obtint cependant une médaille d'or, le Jury voulant reconnaître et encourager l'effort tout spécial fait par cette maison qui présentait un assortiment intéressant de chapeaux de paille pour hommes et enfants.

JAPON

Dans la Section japonaise, cinq fabricants de tresses de bois et de paille présentaient des échantillons de leur production, dont une

grande partie est exportée en Europe, chez les industriels qui reçoivent en effet leur paille toute nattée du Japon, pour la confection de leurs divers chapeaux de paille.

Les tresses exposées démontraient les progrès réalisés par cette industrie dont les produits peuvent rivaliser avec ceux de Suisse, d'Italie et de Belgique et, cependant, les Japonais ne sont pas des innovateurs, ils s'appliquent surtout à copier fidèlement et rapidement les nouveautés créées en Europe.

Au Japon, la paille est d'une qualité et d'un brillant exceptionnels, le bois est particulièrement propre à la confection de tresses de bois qui sont maintenant employées concurremment avec celles de Carpi; cependant, malgré la richesse du sol et le taux très réduit des salaires, les Japonais n'arrivent encore à concurrencer que les articles courants de la fabrication européenne.

Nous avons vu à Liège des chapeaux dits de panama dont les prix étaient d'environ 30 0/0 plus élevés que des articles similaires produits par la fabrication lorraine, bien que le tressage n'atteignit pas la perfection de la main-d'œuvre française.

Un Grand prix fut accordé à une association de fabricants de tresses de paille, du département d'Okayama.

Une Exposition remarquable était celle d'une maison de tresses de bois de Yokohama, qui exporte en Europe pour une somme de 700.000 yens et peut fournir 1.000.000 de pièces de 60 yards annuellement; elle obtint un diplôme d'honneur.

Une autre maison de Kochi, qui exposait des tresses de bois, fut récompensée par une médaille d'or.

Le Jury décerna à deux fabricants de tresses de bois et tresses de paille, de Kobé, une médaille d'or et une médaille d'argent.

Enfin, une maison de Tokio qui montrait quelques spécimens de chapeaux de tresses de bois, de formes peu gracieuses, reçut une médaille de bronze.

Il reste à mentionner l'Exposition de chapeaux dits Tamsui, d'une maison de Taïpek, île de Formose.

Ce chapeau qui, au dire des intéressés, ne le cède en rien au

chapeau dit de Panama est fabriqué avec les feuilles d'un végétal, le *Pandanus odoratissimus*, qui sont blanchies et tressées par des ouvrières indigènes.

Il se recommande par sa souplesse et sa légèreté.

Quelques spécimens de fleurs, fabriquées par des jeunes filles dans les écoles, montraient un nouvel emploi du végétal servant à la confection de ces chapeaux.

Le Jury accorda à cette Exposition une médaille d'argent.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Un fabricant de chapeaux de paille de Saint-Domingue, qui exposait des modèles de peu d'intérêt, reçut une médaille d'argent.

BONNETERIE

La hausse de la laine et les fluctuations des cours du coton n'ont pas peu contribué à rendre difficile, pendant ces dernières années, la situation des fabricants de bonneterie, malgré l'ingéniosité qu'ils déploient pour créer constamment des modèles élégants et du goût le plus sûr, et bien que, la pratique de plus en plus répandue des sports et des exercices en plein air ait augmenté dans de notables proportions la consommation des articles de bonneterie en tous genres.

Le chiffre d'exportation de la bonneterie s'est élevé, pour 1904, à 21.372.631 francs, dont 1.830.187 francs pour la Belgique. Ces chiffres sont éloquentes et montrent la faveur dont jouissent nos articles de bonneterie de luxe à l'étranger, car, en effet, si des fabriques importantes et de grande production existent en Allemagne, en Belgique, en Autriche-Hongrie, et même en Angleterre, c'est en France, et à Paris surtout, qu'il faut venir chercher les articles de luxe et de confection soignée, dont les types exposés à Liège, remarquables à tous égards, formaient un ensemble du plus heureux effet.

Les principaux centres de production pour la France se trouvent dans les départements de l'Aube et de la Somme; Troyes, notamment, possède des établissements importants, et dont les produits se répandent et sont appréciés sur tous les marchés du monde entier.

Le nombre des ouvriers travaillant dans cette industrie, en France, est considérable; on en comptait 44.000 lors du dernier recensement.

Les salaires sont restés stationnaires depuis une quinzaine d'années; le travail est payé aux pièces; les hommes gagnent de 5 à 7 francs et les femmes de 3 à 5 francs.

FRANCE

La bonneterie française, qui était représentée par 12 maisons importantes appartenant aux différentes branches de cette industrie, avait tenu à faire une manifestation digne de sa renommée universelle, que le Jury consacra à nouveau, en décernant à ces douze exposants les récompenses suivantes :

- 1 hors concours,
- 4 Grands prix,
- 4 diplômes d'honneur,
- 2 médailles d'or,
- 1 médaille d'argent.

Une seule maison de Troyes avait répondu à l'appel du Comité et il est vraiment regrettable de constater cette presque totale abstention de la fabrique troyenne, dont les intérêts à l'étranger sont cependant si considérables.

Une maison très importante de Paris qui était hors concours par suite de la désignation de son chef comme expert-juré et qui représentait l'industrie du jersey et des tissus dits des Pyrénées, avait réuni dans une belle vitrine de très élégants spécimens de vêtements confectionnés en tissus des Pyrénées. Elle faisait, en outre, fonctionner sous les yeux du public un métier spécial et perfectionné permettant une fabrication sans apprêt ni feutrage de couverture tricot. Ce métier obtint le plus grand succès auprès des nombreux visiteurs de la Classe 86, et on ne saurait trop encourager de pareilles démonstrations qui rendent les Expositions instructives et intéressantes.

Dans une vitrine d'une disposition fort heureuse et d'une richesse du meilleur goût, une maison de bonneterie de luxe de Paris présentait, d'une façon très élégante, ses produits : bas de



soie brodés et à jours, chaussettes pour hommes en fil fin et en soie, etc., d'une fabrication irréprochable.

Le Jury lui décerna un Grand prix.

Deux très anciennes et très importantes maisons de province obtinrent également chacune un Grand prix.

La première montrait un bel assortiment de bas de soie unis et à jours, avec piqûres et broderies dont elle s'est fait une spécialité.

La seconde, dont le siège se trouve dans le département de la Somme, a eu le grand mérite de créer dans cette région un nouveau centre de production de la bonneterie, dont la prospérité croissante assure le salaire à un nombreux personnel; cette initiative bienfaisante, couronnée de succès, méritait une mention particulière.

La bonneterie de laine était représentée par une très importante maison de Paris, qui avait su réunir les spécimens les plus intéressants de sa fabrication, et que le Jury récompensa également par un Grand prix.

La bonneterie de Troyes ne comptait qu'un seul représentant, dont l'Exposition importante était du plus grand intérêt, et dont la vitrine, disposée avec un goût parfait, mettait en relief les objets exposés : bas de cyclistes, chaussettes de laine et de fil. Des vues des usines et des ateliers venaient compléter cet ensemble du plus heureux effet.

Le Jury lui décerna un diplôme d'honneur, ainsi qu'à une maison de bonneterie de Paris, qui exposait des bas et des chaussettes en coton, en laine, en fil et en soie très bien présentés.

Des diplômes d'honneur furent également attribués à deux maisons, dont l'une a son siège à Paris, et l'autre en province, qui présentaient des gilets de chasse et de livrées, en jersey et tricot de confection tout particulièrement soignée.

Une maison de bonneterie de Paris exposait des gants en tissus, dont elle s'est fait une spécialité. Perfectionnant sa fabrication elle a vu ses efforts couronnés de succès et elle peut maintenant se défendre utilement contre ses concurrents allemands, qui, jusqu'à ce jour, possédaient le monopole de cet article.

Le Jury, estimant que de tels résultats méritaient un encouragement, décerna à cette maison, bien qu'elle exposât pour la première fois, une médaille d'or.

La même récompense fut attribuée à une maison de tricotage de

Paris, qui cherche constamment à innover et à développer tous les genres pouvant se rattacher à cette fabrication spéciale.



Enfin, une autre maison de tricotage de Paris obtint une médaille d'argent.

BELGIQUE

Une seule fabrique de bonneterie avait exposé dans la Classe 86 belge. C'était une très importante maison de Leuze qui emploie un

nombreux personnel, possède un outillage puissant et est installée pour produire dans les conditions les meilleures, faisant tous ses apprêts et teignant elle-même ses laines. Les produits de sa remarquable fabrication : bas, chaussettes, caleçons, gilets et vestes de chasse étaient présentés avec le meilleur goût.

Cette démonstration intéressante obtint un Grand prix.

ÉVENTAILS ET ÉCRANS

FRANCE

A notre grand regret, nous devons déplorer qu'aucune maison d'éventails n'ait cru devoir participer à l'Exposition de Liège ; cette abstention nous semble d'autant plus regrettable, que nous croyons savoir que les produits français jouissent d'une grande faveur en Belgique.

CHINE

En Chine, l'éventail n'est pas un accessoire de la seule toilette féminine comme en Europe ; on le trouve dans toutes les mains, différant seulement de forme et de qualité, dans celles de l'empereur, comme dans celles du dernier des coolies. Aussi la fabrication des éventails, qui se divisent en deux grandes catégories : l'éventail à plis et l'écran, est-elle considérable et des milliers d'ouvriers sont employés à la production nécessaire pour satisfaire les besoins de l'immense population de l'Empire chinois.

L'éventail à plis se fait en bambou, en bois précieux, santal et autres, en ivoire et en écaille.

Pékin a la spécialité des éventails en bois foncé et papier noir, sur lesquels sont collés des dessins ou des caractères en papier doré du plus charmant effet. A Canton, on fabrique surtout des éventails en papier peint avec les figures des personnages en ivoire, puis viennent les éventails en bois de santal, en bois laqué, en ivoire, écaille, etc.. ces derniers sont spécialement destinés à l'exportation.

Quant aux écrans, ils sont faits en gaze de soie tendue sur un

cadre, et brodée. On trouve aussi des écrans formés d'un mince tambour de soie, dont les deux surfaces sont ornées de peintures variées ou de sentences prétentieuses.

Les plumes de la queue de l'aigle, réunies sur un manche de bois dur, fournissent un écran fort estimé à Pékin, tandis que dans la province de Kwang-loung, les plumes de l'argus et des nombreux et brillants faisans de Yunnan fournissent de charmants écrans, rehaussés des plumes du héron et du martin-pêcheur. Le monde végétal est aussi mis à contribution, et les feuilles d'une ou plusieurs variétés de palmiers sont aisément transformées en éventails.

A Canton, les feuilles sont mises à tremper pendant quinze jours, puis séchées à un feu doux, ce qui les rend polies ; on les borde ensuite avec du ruban de soie ou de rotin, fixé au pétiole par deux appliques d'écaille et deux rivets en cuivre. Ces éventails, en feuilles de palmier, s'exportent beaucoup aux États-Unis, dans l'Inde, l'Amérique du sud et l'Europe.

Cette industrie comptait deux représentants à Liège.

Une importante maison de Hangchow, qui présentait une très belle collection d'éventails de toutes sortes, pliants et non pliants, en corne, ébène, bois, ivoire, avec peinture à l'aquarelle, dédicaces etc., obtint un Grand prix.

Une maison de Shanghai, qui exposait pour la première fois, reçut une médaille d'argent ; sa vitrine, bien disposée, contenait des pièces remarquables, d'une exécution parfaitement soignée.

Le Gouvernement provincial de Hounan avait réuni, dans une belle vitrine, de nombreux objets fabriqués dans la manufacture gouvernementale : éventails, chaussures, fleurs artificielles du plus haut intérêt ; le Jury lui décerna une médaille d'argent.

Cette superbe Exposition avait été installée sur l'initiative du Gouverneur de Houpeh, que le Jury récompensa par un Grand prix.

JAPON

L'industrie des éventails, si florissante au Japon, où cet accessoire fait, comme en Chine, partie intégrale du costume national,

était représentée par deux maisons de Kyoto, qui est la principale ville productrice de cet article.

La plus importante, qui emploie un personnel nombreux, 450 hommes et 650 femmes, montrait, à côté des articles riches d'une exécution parfaite, des éventails de qualité inférieure mais remarquable par leur bien-fini ; elle obtint un diplôme d'honneur.

L'autre maison, qui se consacre plus spécialement à l'article de bonne fabrication moyenne, avait su grouper un choix bien varié de ses différents genres.

Le Jury lui accorda une médaille d'argent.





LISTE DES RÉCOMPENSES

de la Classe 86

FRANCE

HORS CONCOURS

AU BON MARCHÉ, (maison A. Boucicaut) Fillot, Ricois,
Lucet et C^{ie}, à Paris.
BESSAND PÈRE ET FILS, STASSE ET C^{ie} à Paris.
CHABANNE (C.), à Paris.
DANIEL (J.-B.) (Vaysset dit), à Paris.
DONCKÈLE, DOLL, et C^{ie}, à Paris.
HELLSTERN (Constant), à Paris.
HIRSCH et VEIL, à Paris.
LATOUCHE (G.) jeune, à Paris.
LEPRINCE (Henri), à Paris.
MAYER (Myrtil et frère), à Paris.
MERMILLIOD (Eugène), à Paris.
TRÉFOUSSE, GOGUENHEIM et C^{ie}, à Chaumont (H^{te}-Marne)
BROSSARD (Georges) jeune, à Paris.
DEHESDIN et fils, à Paris.
SOCIÉTÉ DU CAOUTCHOUC MANUFACTURÉ, à Paris.
THIERRY frères, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
VILLEMINOT et C^{ie}, à Paris.

GRANDS PRIX

ANGLADE et DEBAUGE, à Paris.
BLUM (L.), à Paris.
BOULY (Alfred) et C^{ie}, à Moreuil (Somme).
BRUN (Louis) fils, à Arre (Gard).
BUSCARLET (Etienne), à Paris.
CLAPIN (J.), à Paris.
COANET, à Nancy (M.-et-M.).
COLLECTIVITÉ de la Chambre Syndicale des fabricants de
chapeaux de paille et feutre pour dames, à Paris.
en participation : BAILLY, à Paris.
BARRÉ, à Paris.
CHAUMONOT et C^{ie}, à Paris.
DANIEL (J.-B.), à Paris.
LIEZ (E.), à Paris.
MOORS, à Paris.
PICARD (les fils de Léopold), à Paris
STOFFEL, à Paris.
DENIS et fils, à Paris.
DRESSOIR, PÉMARTIN, PULM et C^{ie}, à Paris.
DUCARIN D., à Comines (Nord).
FALCIMAIGNE, Charles, à Paris.
GANDRIAU (R.) fils, à Fontenay-le-Comte (Vendée).
GIBAUT (Auguste), à Paris.
HUNEBELLE (Alfred), à Amiens (Somme).
LANGENHAGEN (Ferdinand-Octave de), à Lunéville (M.-et-M.).
LEPRINCE (Désiré), à Paris.
LIAUD frères, à Paris.
LOLLIOT (Albert), à Paris.
MARCHAND-HÉBERT, à Andeville (Oise).
PARENT (A.) fils et BOUCHARD, à Paris.
PICARD et MINIER, à Paris.
ROUSSEAU (Amédée- Georges), à Paris.
SAVOURÉ, à Paris.
SCHWOB (Maurice), à Paris.
Société « LE BUSC », à Paris.
STOCKMAN, à Paris.
TONNEL (Vve A.) et C^{ie}, à Paris.
VIMONT (L.) et LINZELER, à Paris.

DIPLOMES D'HONNEUR

BENOISTON, à Paris.
BERGMILLER, PUTOIS et C^{ie}, à Paris.
BERTOUT et GOT, à Paris.
BIRON, C., à Paris.
BOILEAU (Th.), à Paris.
BOISSELIER, à Paris.
BONNET (J.), à Paris.
BOUNAIX jeune, à Paris.
CADOLLE (Vve H.) et fils, à Paris.
DELION (Albert-Louis), à Paris.
D'ENNETIERES (J.-B), à Comines (Nord).
DHEILLY (Emile), à Villers-Bretonneux (Somme).
FAVORY (A.) et C^{ie}, à Paris.
GAITZ-HOCKY (J.), à Paris.
GUIONVAR (Paul) et C^{ie}, à Paris.
IMANS (P.), à Paris.
LEMAIRE (Léon), à Paris.
MACDONAL (Gabriel), à Paris.
PEYRACHE frères, à Paris.
PLANTEVIGNES (Etienne-Camille), à Paris.
REY (Didier). Etabl. Rey cousins et C^{ie}, à Caussade (T.-et-G.)
Société anonyme " AUX GALERIES LAFAYETTE ", à Paris.
Société des AGRAFES FRANÇAISES, à Paris.
VIRLOUVET (Lucien), à Paris.
VITOUY-DERREY, à Troyes (Aube).

MÉDAILLES D'OR

BARREIROS (M^{me} Berthe), à Paris.
BOURDON et RASSE, à Paris.
CAMBIER (Paul), à Paris.
CHOISY (Auguste), à Paris.
COLLOT (Michel), " Au Prince Eugène ", à Paris.
COURTOIS (Albert-Armand), à Paris.
CROIZIER (Ennemond), à Paris.
DEMOTTE (A.), à Paris.
DÉMARET (J.), à Paris.

DESPREUX jeune et fils, à Paris.
DUSAUCHOY (Gaston), à Paris.
FRANCIS, à Paris.
GÉRENTE, DALBIGNAT et C^{ie}, à Paris.
KAHN frères, à Paris.
LÉON, (Joseph et Maurice), à Paris.
MARGAINE LACROIX (M^{me} Jeanne), à Paris.
MARQUIS (Eugène), à Paris.
NISSERON (Antoine-Augustin), à Paris.
PICARD (H. et G.), à Paris.
SCHULMANN (J. et L.), à Paris.
VALLÉE et MARION, à Paris.

MÉDAILLES D'ARGENT

AVERSENG (Charles), à Paris.
BILLETTE, (P.), à Paris.
BOISSON (Lucien) et C^{ie}, à Paris.
CHARLES (Camille), à Paris.
CLAVERIE-DELBREL (Auguste), à Paris.
DESCHAMPES (A.), à Paris.
FERLIN-MAUBON, à Nancy (M.-et-M.).
FOURNIER (Eugène-Hippolyte), à Paris.
GÉRARD (Louis), à Paris.
HOMMEN (Louis), à Paris.
PEMJEAN (Eugène), à Paris.
ROLLAND (B.), à Paris.

BELGIQUE

HORS CONCOURS

DUMOULIN (Victor), à Liège.
Grande Maison de Blanc. Eugène LEFEBVRE, à Bruxelles.
LANCE (Benoît), à Liège.
Manufacture gén^{le} du corset. B. C. Th. BORREMAN, à Bruxelles.

GRANDS PRIX

BRENU (Jean), à Liège.
DUJARDIN (Emile), à Leuze.
MANUFACTURE de CHAPEAUX de RUYSBROECK. (Société anonyme), à Ruysbroek-les-Bruxelles.
MANUFACTURE ROYALE DE CORSETS. P.D. (Soc.an.), à Bruxelles.

DIPLOMES D'HONNEUR

CRUTZEN frères, à Dison.
DAY (Gustave), à Bruxelles.
DE HEUVEL (Edmond), à Bruxelles.
DE ROOSTER (Richard), à Bruxelles.
MASSON (H.) et fils, à Huy.
VLEMINCKX (Albert), à Bruxelles.

MÉDAILLES D'OR

ESCAUT-DENDRE (Société Anonyme), à Termonde.
GLORIEUX (Gustave), à Courtrai.
Maison LOUIS VERVERGAERT, à Liège.
Manufacture de fine chapellerie, BERTRAND fils, à Glons.
MOSBEUX (Vve Jules) « Au Paradis des Fleurs », à Liège.

MÉDAILLES D'ARGENT

BERNHEIM et frères, « A l'Innovation », à Bruxelles.
DEMOTTE (Jules), à Chatelineau.
DUCHEYNE DE LEEUW (Ch.), à Anvers.
NOTEMANS NYPELS (M^{me}), à Liège.
VANDENDAEL (Jean), à Verviers.

MÉDAILLE DE BRONZE

FRANCK et C^{ie}, à Bruxelles.

*GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG**HORS CONCOURS*

REINHARDT (Albert), à Luxembourg.

CHINE

GRANDS PRIX

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL, de Houpeh.
SHU-LIEN-TCHI, à Hangchow.

MÉDAILLES D'ARGENT

CARLOWITZ et C^{ie}, à Chefoo.
GOUVERNEMENT PROVINCIAL du Hounan.
WHING, FAT et C^{ie}, à Shanghaï.

JAPON

GRANDS PRIX

ASSOCIATION DES FABRICANTS et MARCHANDS de TRESSSES de
PAILLE de OKOYAMA, à Okoyama.

DIPLOMES D'HONNEUR

KYOTO-SENSU-SHOKAÏ, à Kyoto.
TORIKAÏ-HIKOTORO, à Kawasaki et à Yokohama.

MÉDAILLES D'OR

ASSOCIATION DES FABRICANTS ET MARCHANDS DE TRESSSES DE
BOIS, à Kôchi.
ISHIKAWA SÉIEMON, à Yokohama.
NAKAMURA GISUHÉ, à Osaka.
SHINKIUGUMI, à Kobé.

MÉDAILLES D'ARGENT

ISHIZUMI-KISABURO, à Kyoto.
NOSAWA-GUMI, à Kobé.
SOCIÉTÉ DE FABRICATION DE CHAPEAUX de FORMOSE, à Taïpek.

MÉDAILLES DE BRONZE

SHIMAMURA ZENSUKE, à Kyoto.
SOCIÉTÉ DE FABRICATION DE TRESSSES DE BOIS, KYOGISANADA-
GOSHI-KWAISHA, à Tokio.

RUSSIE

DIPLOME D'HONNEUR

POTAPENKO, B. O., à Kimry.

MÉDAILLE D'OR

SMIRNOFF, M.-N., à Nijni-Novgorod.

MÉDAILLE D'ARGENT

TEPLOFF, D. V., à Moscou.

MÉDAILLES DE BRONZE

JAKOVLEF, A.-S., à Kazan.

SEMPOVERITCH (M^{me} E. K). à Saint-Pétersbourg.

SIMONOFF (M^{me} Suzanne) —

GRÈCE

MÉDAILLES D'ARGENT

COUSICOPOULOS, N., à Corfou.

DIMOPOULOS et C^{ie}, à Athènes.

GEORGATOS, N. E. —

LINARDIS, C. —

VALAVANIS, T. D. —

MÉDAILLES DE BRONZE

LINARDIS, C., à Athènes.

PAPAGANI, E. —

BULGARIE

MÉDAILLES D'ARGENT

KOUNOFF (Dimitre), à Sofia.

ST-MARTINOFF, à Kazanlik.

TOTU V. DAALOFF, à Stara Zagora.

MÉDAILLES DE BRONZE

AGOFF STOYAN, à Elena.

ANGELOFF (Georges P.), à Plovdiv.

ANTCHEFF (Athanasie), à Silistra.
APOSTOLOFF (D. M.) frères, à Pleven.
DIMITROFF (Ivan), à Gabrovo.
DJOUIROS (St. K.) et GELESKOFF (Ch.), à Roustchouk.
DOBREFF (Petre), à Silistra.
DRAGANOFF NIKIFOR, à Choumen.
DROUMCHEFF (Ivan S.), à Gabrovo.
DUSTABANOFF (Tzanko), à Gabrovo.
FOUTOFF (Tzanko), à Vidin.
GALABOFF (Konstadin), à T. Pazardjick.
HAVILIOFF (Solomon), à Roustchouk.
IVANOFF NEDELCO, à Vidin.
KIRKOR-DAROUTSIAN, à Silistra.
KOSTA N. KOJOUHAROFF, à Kazanlik.
LUDSCANOFF, D. D, à Roustchouk.
MALIEFF frères, à Tirnovo.
NOCOFF (Nicolas S), à Lovetch.
NICOLOVA (Anastacia), à Varna.
OUSOUNOFF (Dimitre Ivanoff), à Gabrovo.
P. PATCHEFF frères, à Pleven.
PRODANOFF MIHAÏL, à Berkovitz.
CHRISTO SELVELIEFF et C^o, à Gabrovo.
STOYANOFF (Christo), à Varna.
TANAROFF (M et S), à Drénovo.
TCKOKOFF et C^o, T. à Pazardjik.
ZAPHIROFF KOLTCHO, à Tirnovo.
ZLATU J. ZLATEFF, à Tirnovo.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

MÉDAILLES D'ARGENT

COMMISSION PROVINCIALE DE SANTIAGO et los Caballeros
de TORRES Y BONAFOUS, à Santo-Domingo.
PICHARDO (Nicolas H.), à Santo-Domingo.

SERBIE

MÉDAILLE D'ARGENT

GJURITCH, KLIDIS et BARLOWATZ, à Belgrade.

MÉDAILLE DE BRONZE

NOVOKOVIE IOVAN, à Belgrade.

ALLEMAGNE

MÉDAILLE D'ARGENT

KAMPER et WEBER, à Berlin.

ANGLETERRE

MÉDAILLE DE BRONZE

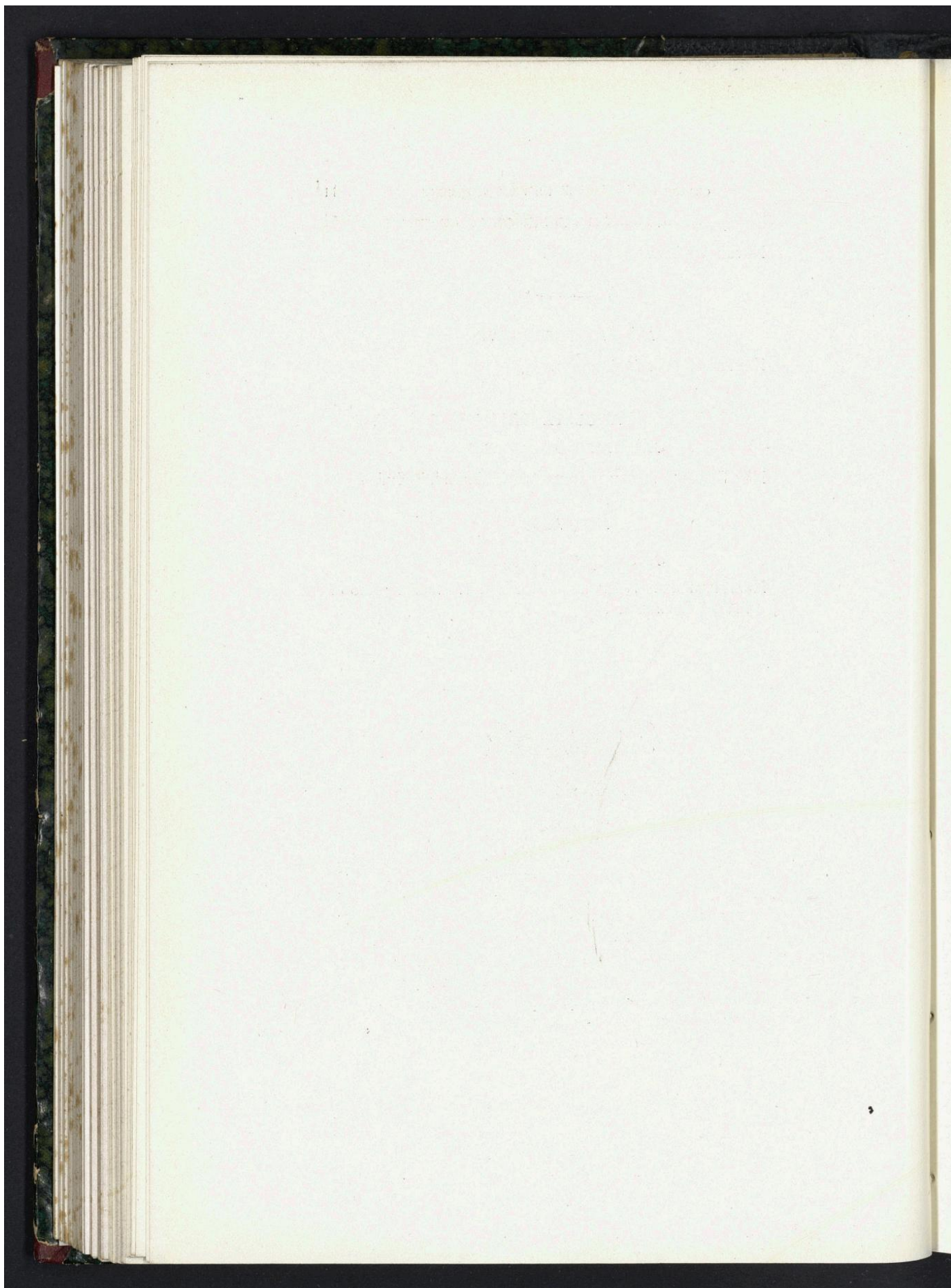
NON SLIPPING SILENT HEEL C^o (the), Limited, à Hyde.

NORWÈGE

MÉDAILLE DE BRONZE

KNAPPEFABRIKEN NATIONAL, Peter Joh. Wenneberg Knopffabrik, à Christiania.







LISTE DES RECOMPENSES

décernées aux Collaborateurs et aux Coopérateurs

COLLABORATEURS

FRANCE

MÉDAILLE D'OR

- MM. ANCKAERT (Jules), maison Ducarin (Comines).
BARRAUD (Maxime), maison Donckèle, Doll et C^{ie}.
BEAUVAIS (Fernand), maison A. Hunebelle (Amiens).
BÉRARD (Léon), maison Donckèle, Doll et C^o.
BOREL (Paul), maison Myrtil Mayer et frère.
BRUCHÉ (Charles), maison Trefousse, Goguenheim et C^{ie},
(Chaumont).
BRUYÈRE (Mathieu), maison Liaud frères.
CANONNE (Jacques), société du caoutchouc manufacturé.
M^{me} COLTMAN (Pauline), maison Vimont et Linzeler.
MM. COLTMAN (Paul), — — —
COMBE (Ernest), maison Savouré.
CRUCIFIX (Henri), maison G. Brossard jeune.
DEBUNNE (Paul), maison d'Ennetières (Comines).
DELAHAIE (E.), maison Vimont et Linzeler.
DENIS (Emile), maison N. Denis et fils.
M^{me} DIJON (Joséphine), maison J. Bonnet.

- MM. DUMONTET (François), maison Fillot, Ricois, Lucet et C^{ie}.
FESSER (Adolphe), maison Liaud frères.
FOULON (Léon), maison Dehesdin et fils.
GARNIER (Emile), maison A. Boisselier.
GIBELIN (Edouard), maison R. Gandriaux fils, (Fontenay-le-Comte).
GIRARD (Emile), maison Duboc et C^{ie}, Stockman frères.
GUÉRARD (Jules), maison Mermilliod.
M^{lle} HENRIUS (Estelle), maison L. Villeminot et C^{ie}.
M^{me} LAINÉ, maison C. Chabanne, C. Croizat et Laurency.
M. LANEZ (Victor), maison Fillot, Ricois, Lucet et C^{ie}.
M^{me} LIMOUSIN (Maria), établ^{ts} Rey cousins et C^{ie}, (Caussade).
M. MIGOUT (Jean), maison A. Gibault.
M^{me} MOULINIER (Ernestine), maison J. Bonnet.
MM. MURER (Eugène), maison de Langenhagen, (Lunéville).
PLOT (Emile), maison A. Benoiston.
POMMIER (Edouard), société « le Buse ».
PROISY (Ernest), maison H. Leprince.
RIDELLE (Léon), maison Anglade et Debauge.
SAPET (Félix), maison Donckèle, Doll et C^{ie}.
SEVIN (Henri), maison Dehesdin et fils.

MÉDAILLES D'ARGENT

- M. AUROUSSE (Marius), maison Thierry frères, (Boulogne-sur-Mer).
M^{mes} BAUDIN (Adolphine), maison Bounaix.
BÉGUE (Adèle), maison R. Virlouvet.
M. BERTHIER (Alphonse), maison E. Buscarlet.
M^{me} BLOCH (Lucie), maison L. Blum.
M. BOUDIN (Jules-Auguste), maison Despréaux.
M^{me} BRAUNSCHWEIG (Berthe), maison L. Blum.
MM. BRUNET (Georges), établissements Rey cousins et C^{ie}.
BRUNISSEN (Eugène), maison A. Boisselier.
CARON (Louis), maison Delion.
CHARNAVEL (Joseph), maison P. Guionvar et C^{ie}.
CHATEAU (Emile), maison Anglade et Debauge.
CHATON (Auguste), maison Vitoux-Derrey, (Troyes).

- M^{me} CHEVALLIER (C.), maison Duboc et C^{ie}, Stockman frères.
M. CHEVALLIER (Eugène), maison Vitoux-Derrey.
M^{lle} COMTE (Emma), maison Leprince (H.).
MM. COURT (J.-B.), maison Peyrache frères.
DAUTREMER (Arthur), maison Rousseau.
DEBOST (Jules), société du caoutchouc manufacturé.
DEPARDON, maison DRESSOIR, Pemartin, Pulm et C^{ie}.
DESAILLY (Georges), société des agrafes françaises.
M^{me} DOLIZY (Juliette), maison N. Denis et fils.
MM. DUCHIRON (Bertrand), société du caoutchouc manufacturé.
FAUD, maison DRESSOIR, Pemartin, Pulm et C^{ie}.
FERET (Aurèle), maison G. Brossard jeune.
GACHOT (Georges), maison O. de Langenhagen.
GARFUNKEL, maison DRESSOIR, Pemartin, Pulm et C^{ie}.
GARNIER (Jules), maison A. Gibault.
GASNIER (Emile), —
GAUTHIER (Jules), maison Bertout et Got.
GINGEMBRE (Léon), société des agrafes françaises.
GUILLIMOT (Clovis), maison A. Boisselier.
HAUCHARD (Jules), maison A. Hunebelle, (Amiens).
HARR (Lucien), maison Schwob.
HUNSIKER (Charles-Henri), maison Picard et Minier.
JILLIERON (Eugène), maison Myrtil Mayer et frère.
LABLANCHE (Joseph), maison J. et M. Léon.
LAFABRIE (Octave), maison Anglade et Debaugé.
M^{me} LASNET (Antoinette), maison Dehesdin et fils.
MM. LAVAUD (Jean-Baptiste), maison A. Benoiston.
LAZARD (Bernard), maison Marchand-Hébert (Andeville).
LECOMTE (Albert), maison Marchand-Hébert.
LECOMTE (Alexandre), maison Marchand-Hébert.
LECOUVÉ (Frédéric), maison Boileau (Théodore).
LEROY (Olivier), maison Dehesdin et fils.
M^{me} LHOMEAU (Joséphine), maison Duboc et C^{ie}.
M. MAZENOT (Antoine), maison Peyrache frères.
M^{lle} MEUGET, maison A. Boisselier.
MM. MONTURON, maison Bergmiller, Putois et C^{ie}.
MOREL (Gustave), maison Dehesdin et fils.
NICOLAS (Philippe), maison Mermilliod.
M^{lle} NOEL (Jeanne), maison "Aux Galeries Lafayette".

- MM. PAILLARD (Fernand), maison A. Favory et C^{ie}.
PICHAT (Charles), maison Myrtil Mayer et frère.
PIERRE (François), maison A. Collot.
PONT (François), maison P. Guionvar et C^{ie}.
POUCHIN (Marius), maison Hirsch et Veil.
PREVOST (Henri), maison Plantevignes.
M^{lle} REDELSPERGER (Bl.), maison Villemiot et C^{ie}.
MM. RENAUD (Léon), société des agrafes françaises.
REY (Henri), établissements Rey, cousins et C^{ie}.
ROYER (Emile), maison Trefousse Goguenheim et C^{ie}.
SANTURINI, maison Dresseoir, Pemartin, Pulm et C^{ie}.
SEPTIER (Paul), maison Vitoux-Derrey.
SOULIÉ, maison Dresseoir, Pemartin, Pulm et C^{ie}.
STRAUSS, maison Kahn frères.
M^{me} TASSET (Joséphine), maison A. Benoiston.
MM. TOURNIER (Louis), maison Bertout et Got.
VIGNERON (Jacques), maison A. Boisselier.
WELKER (Fernand), maison A. Hunchelle.

MÉDAILLES DE BRONZE

- MM. BERGOGNON (Pierre), maison Dehesdin et fils.
BOS (Georges), maison Claverie-Delbrel.
BOUTILLIER, maison Boileau (Théodore).
BROSSON (Joseph), maison R. Gandriau et fils.
M^{lle} BRUANT (Elvire), maison Bounaix.
CHARON (Léonie), maison Albert Rolland.
M^{me} COLLET (Albertine), maison Billette (Paul).
M^{lle} CONDÉ (Augustine), maison Rousseau.
M^{me} COURONNE (Georgette), maison Dehesdin et fils.
MM. DEFFAUT (Eugène), maison Ferlin-Maubon (Nancy).
DEMURS (Charles), maison Kahn frères.
DUHAULT (Eugène), maison A. Benoiston.
DEVRON (Ernest), maison Donckèle, Doll et C^{ie}.
GASCARD (Léon), maison Rousseau.
M^{me} GÉRARD (Eugénie), maison A. Benoiston.
M^{lle} HUBIN (Pauline), maison Dusauchoy.
MM. JUIBON, maison Thierry frères.
LAFFRAY (Victor), maison Latouche jeune.

- M. LARENONCULE (Auguste), maison A. Favory et C^{ie}.
M^{lle} LE FRANÇOIS (Isabelle), maison Averseng (Charles).
MM. MARGUE (Joseph), Société du caoutchouc manufacturé.
MATHIEU (Louis-Léon), maison Nisseron.
NAUDIN (Jean), maison N. Denis et fils.
NOILHAN (Henri), maison A. Benoiston.
M^{me} ONFRAY, société du caoutchouc manufacturé.
MM. PALIET (Paul), maison Dehesdin et fils.
PELLETIER (Gustave), maison E. Fournier.
M^{lle} PILLET (Marthe), M^{me} Berthe Barreiros.
MM. PUEL (Louis), maison Claverie-Delbrel.
M^{me} RENARD (Blanche), maison Kahn frères.
RENARD (Berthe), maison Kahn frères.
MM. RIGOLLET (Albert), maison Kahn frères.
SIMON (Léon), maison Ferlin-Maubon.
TERRAL (Paul), maison Plantevignes.
M^{me} VAN DE VALLE, maison A. Benoiston.
M. VERMANDÉ (Charles), maison Ferlin-Maubon, (Nancy).

BELGIQUE

MÉDAILLES D'OR

- M^{lle} CARBONNELLE (Irma), Grande maison de blanc, Eugène Lefebvre (Bruxelles).
MM. COLPIN (Charles), Grande maison de blanc, Eugène Lefebvre (Bruxelles).
M^{me} DEMAEGT (Julie), Manufacture royale de corsets P.-D.-société anonyme (Bruxelles).
MM. FALENTIN (Alphonse), Grande maison de blanc, Eugène Lefèvre (Bruxelles).
FLAMENT (Joseph), maison Dujardin (Emile), (Leuze).
HAUWAERTS (François), Manufacture générale du corset B. C., Théophile Borremans, (Bruxelles).
M^{lle} KANTERS (Jeanne), Grande maison de blanc, Eugène Lefebvre (Bruxelles).
MM. LEFEBVRE (Fernand), Grande maison de blanc, Eugène Lefebvre (Bruxelles).

- M. LOUTREL (Frédéric), Manufacture royale de corsets P. D. (Bruxelles).
 M^{lle} SIRE (Berthe), Grande maison de blanc, Eugène Lefebvre (Bruxelles).
 M. SPINOY (P.-J.), Grande maison de blanc, Eugène Lefebvre (Bruxelles).
 M^{me} ÜNGER (Séverine), maison Dumoulin (Victor), (Liège).
 M. VAN CALK (Théodore), Grande maison de blanc, Eugène Lefebvre (Bruxelles).

MÉDAILLES D'ARGENT

- M. COMPÈRE (Alphonse), maison Dumoulin (Victor), (Liège).
 M^{me} LALOI, maison Dujardin (Emile), (Leuze).
 M^{lle} RENARD (Maria), maison Dumoulin (Victor), (Liège).

MÉDAILLE DE BRONZE

- M. ASCHL (Johan), société anonyme « Escaut - Dendre », (Termonde).

JAPON

DIPLOME D'HONNEUR

- M. HARADA (Inosuké), association des fabricants et des marchands de tresses de paille d'Okayama, (Okayama)

MÉDAILLE D'OR

- M. KIMURA (Uichiro), maison Kyoto Sensu-Shokwai, (Kyoto).

MÉDAILLE D'ARGENT

- M. HIGUCHI (Takichi), maison Ishikawa Seimon, (Yokohama).

CHINE

MÉDAILLES D'OR

- CHOW MEI-KWOK, maison Shu Lien-Tchi, (Hankow).
 TCHIEE ZEE-HAN, — — — —

RUSSIE

MÉDAILLE D'ARGENT

MATWÉEF, maison Smirnoff, M.-N., (Nijni-Novgorod).

COOPÉRATEURS

FRANCE

MÉDAILLES DE BRONZE

- MM. AUDIRAC (Honoré), maison Collot.
BODARD (Anatole), maison Duboc et C^{ie}, Stockman frères.
BAJON (Louis), maison Dehesdin et fils.
BASTARD (Georges), maison Marchand-Hébert.
M^{me} BASTE (Caroline), maison J. et C. Schulmann.
MM. BEFFRIEUX (Alphonse), établissements Rey, cousins et C^{ie}.
BEL (Louis), maison Blum.
M^{lle} BENOIST (Victoire), maison Vimont et Linzeler.
MM. BERARD (Antoine), maison Mermilliod.
BERAUD (Elie), maison Anglade et Debauge.
M^{lle} BINDER (Marie), maison Fillot, Ricois, Lucet et C^{ie}.
MM. BOURDON (Victor), maison J. et C. Schulmann.
BOURGEOIS (Paul), maison Mermilliod.
BOUVERET (Ambroise), maison Trefousse, Goguenheim
et C^{ie}.
BRAURE (Aimé), maison Marchand-Hébert.
BRÉMONT (Edmond), maison Lemaire fils.
BRÉMONT, société des agrafes françaises.
M^{lle} CAPIEZ (Jeanne), maison Berthe Barreiros.
MM. CHADOUTEAU, maison Collot.
CLÉMENT (Aristide), maison Boileau (Théodore).

- MM. CLÉMENT (Gustave), maison Boileau (Théodore).
COLLIGON (Joseph), maison O. de Langenhagen.
COLLIN (Anatole), maison A. Hunebelle.
- M^{me} CROGNIER (Léonide), société du caoutchouc manufacturé.
DELLEN (Joseph), maison E. Fournier.
- M^{me} DESCHAMPS (Fladia), maison Boileau.
- M. DEVRON (Ernest), maison Donckèle, Doll et C^{ie}.
- M^{lle} DEVINCK (Georgette), maison Billette (Paul).
- MM. DODIN (Edouard), maison Trefousse, Goguenheim et C^{ie}.
DONGER (Alfred), maison Lemaire fils.
DUBOIS (Jean-François), maison Mermilliod.
- M^{me} DUPUIS, maison Vimont et Linzeler.
- MM. FAMIND (Edmond), maison Marchand-Hébert.
FAVIER (Auguste), maison Trefousse, Goguenheim et C^{ie}.
- M^{lle} FLAMAND (Emilienne), maison Hirsch et Veil.
FORGEAIS (Louis), société « Le Busc ».
- M^{lle} FRECHE, maison « Aux Galeries Lafayette ».
- M. GALLOIS (Alexandre), maison P. Guionvar et C^{ie}.
- M^{me} GILLIERON (Elisa), maison Myrtil Mayer et frère.
GIRARD (Adrienne), maison L. Virlouvét.
GIROD, maison Albert Rolland.
- MM. HADERER (Jean-Baptiste), maison Nisseron.
HAUTREUX (Marcel), maison Schwob.
HEUZARD (Raoul), maison C. Hellstern.
- M^{lle} HOUSSIAUX (Alexandrine), maison Myrtil Mayer et frère.
- MM. HUMBLLOT (Arthur), maison Trefousse, Goguenheim et C^{ie}.
ITZSTEIN (Albert), maison O. de Langenhagen.
- M^{lle} JEANNE, maison Berthe Barreiros.
- MM. JEUNET (Auguste), maison Anglade et Debauge.
JUNG (Martin), maison H. Leprince.
JODEAU (Prosper), maison J. et M. Léon.
JOURDAIN (Georges), maison A. Hunebelle.
KRAETZER (Fidèle), maison Bergmiller, Putois et C^{ie}.
- M^{lle} KRUZE (Zelia), maison A. Lolliot.
- M^{me} LACAZE, maison A. Lolliot.
- M. LACOCHE (Henri), maison H. Leprince.
- M^{me} LALLEMAND, maison Bounaix.
- MM. LANDRY (Louis), maison A. Hunebelle.
LANG (J.-B.), maison Plantevignes.

- MM. LECUILLIER (Philippe), maison Trefousse, Goguenheim et C^{ie}.
LEGEAY (Marie), maison Dehesdin et fils.
LEGRAND (Suzanne), maison Boileau (Théodore).
LESCALIER (Louis), maison Delion.
LHERMITE, société des agrafes françaises.
LHOTTE (Gilles), maison Moors.
M^{me} LINDET (Eugénie), maison Leprince (H.)
M^{lle} MARION (Palmyre), maison Donckèle, Doll et C^{ie}.
MM. MARTIN (Camille), maison Boileau (Théodore).
MARTIN (Ernest), maison Eugène Marquis.
M^{me} MAURY, maison Bounaix.
M^{me} MUGNIER (Marthe), maison J. et C. Schulmann.
MM. MULLER (Auguste), maison O. de Langenhagen.
NEHLIG (Chrétien), maison C. Hellstern.
M^{me} PAYET (Marie), maison P. Guionvar et C^{ie}.
M. PERLIN (Armand), maison Villemot et C^{ie}.
M^{me} PERNET-SOLIET, société « Le Busc ».
MM. PHALEMPIN (Joseph), maison A. Hunebelle.
POULAIN, Société des agrafes françaises.
M^{lle} PROVOST (Jeanne), maison Vimont et Linzeler.
MM. RASTRELLI (Pierre), établissements Rey cousins et C^{ie}.
ROUDOLF (Nicolas), maison Anglade et Debauge.
ROUDET (Léon), maison Duboc et C^{ie}, Stockmann frères.
ROUSSEL (Gustave), maison Albert Rolland.
SAGUEZ (Henri), maison Mermilliod.
SAINTÔT (François), maison Ferlin-Maubon.
SALGUES, maison E. Buscarlet.
SAQUET (Joseph), maison C. Hellstern.
SIMARD (Louis), maison A. Parent fils et Bouchard.
SPREUX, maison Lemaire fils.
M^{lle} SYLVESTRE (Mathilde), maison J. Demaret.
MM. THOMAS (Ernest), maison Tréfousse-Goguenheim et C^{ie}.
THUILLIER (Norbert), société du caoutchouc manufacturé
TOUSSAINT (Charles), maison C. Hellstern.
VEIL, Société des agrafes françaises.
VENOT (Albert), maison G. Brossard jeune.
VERDAN (Frédéric), maison G. Latouche jeune
VEUS (Charles), maison Ducarin.
WURTZ (Paul), maison O. de Langenhagen.

MENTIONS HONORABLES

- MM. BELIN (Pierre), maison Ferlin-Maubon.
BLARD (François), maison Dehesdin et fils.
M^{lle} BRESSON (Clémence), maison Dehesdin et fils.
M. CHARNAVAL (Félix), maison P. Guionvar et C^{ie}.
M^{lle} COURTIN (Blanche), maison Dehesdin et fils.
DOLLMEYER (Michel), maison O. de Langenhagen.
M^{me} DUVAL (Hélène), société du caoutchouc manufacturé.
MM. EBERHARDT (Charles), maison O. de Langenhagen.
GEOFFROY (Victor), maison O. de Langenhagen.
GERBER (Georges), maison O. de Langenhagen.
GIRARD (Théodore), maison P. Guionvar et C^{ie}.
GOURBE (Victor), maison Lemaire fils.
M. GREBIN (Cyprien), société du caoutchouc manufacturé.
M^{lle} GROZ (Marthe), société du caoutchouc manufacturé.
MM. HAMOY (François), maison Duboc et C^{ie}, Stockman frères.
KLEPPER (Pierre), maison O. de Langenhagen.
M^{me} LECOINTE (Hortense), société du caoutchouc manufacturé.
M^{lle} MENNEGOZ (Henriette), maison Albert Rolland.
METTE (Louise), maison Hirsch et Veil.
M^{me} MEUNIER, maison Albert Rolland.
M^{me} MORLON, maison Villeminot et C^{ie}.
M. PÉRICHON (Armand), société du caoutchouc manufacturé.
M^{me} PINGRIN (Jeanne), société du caoutchouc manufacturé.
M. POULET (Jean-Baptiste), maison Bounaix.
M^{me} SAVARY (Mathilde), maison Kahn frères.
M. SCHMIDT (Joseph), maison O. de Langenhagen.
M^{lle} TOUSSACE (Berthe), maison Villeminot et C^{ie}.
MM. VAUTRIN (Paul), maison Kahn frères.
VERDIER (Gustave), société du caoutchouc manufacturé.

BELGIQUE

MÉDAILLES DE BRONZE

- MM. BRISMÉE, maison Dujardin (Emile), (Leuze).
DALLEMAGNE (Frédéric), maison Masson (H.) et fils, (Huy)

MM. DE CLERCO, société anonyme « Escaut - Dendre, (Termonde).

DUERINCK, société anonyme « Escaut - Dendre », (Termonde).

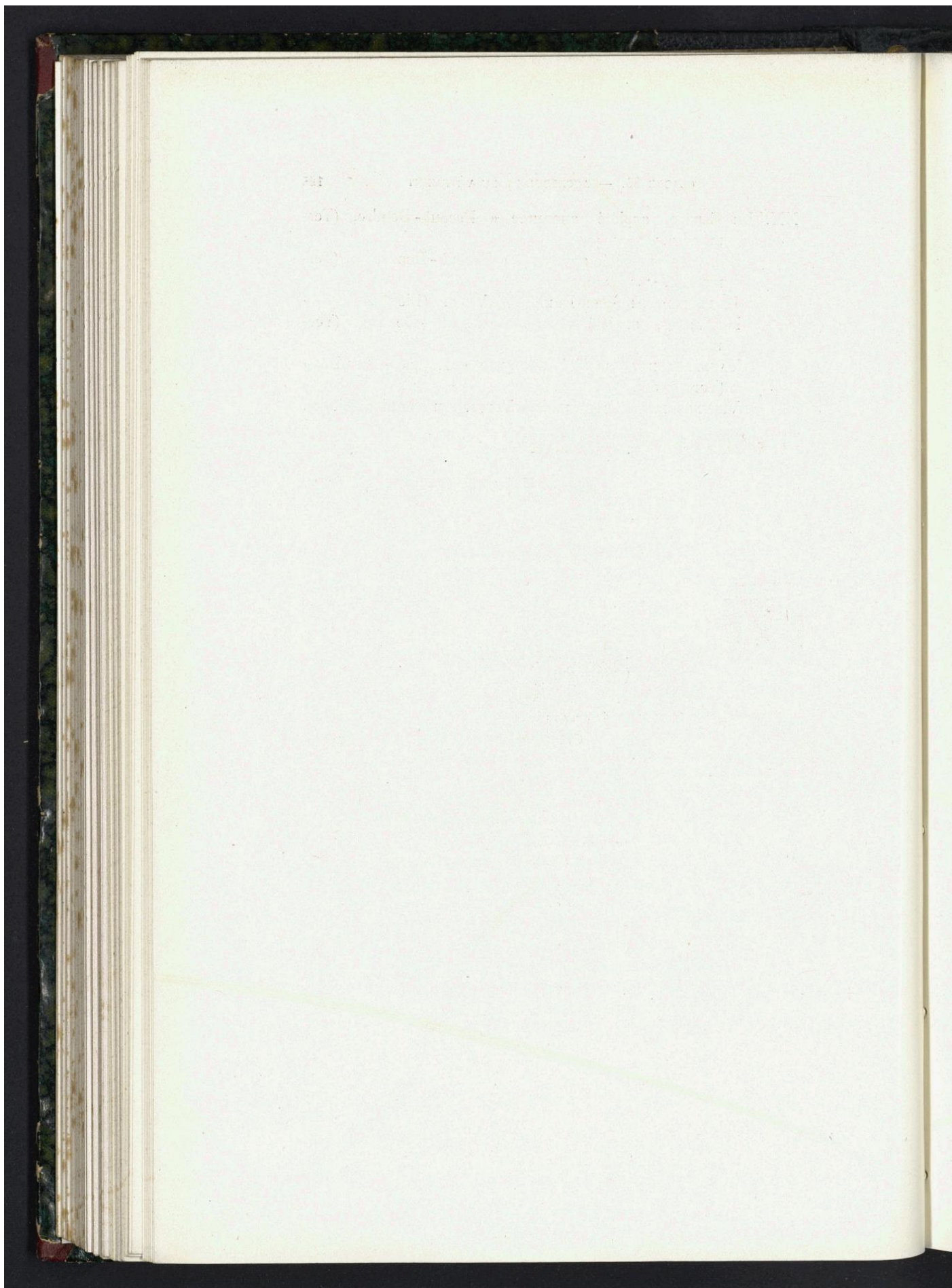
HOUBRECHTS, maison Dumoulin (Victor) (Liège).

MELLAERTS, société anonyme « Escaut - Dendre, (Termonde).

VANDERHARENT, société anonyme « Escaut - Dendre, » (Termonde).

VERVERGAERT (Pierre), maison Ververgaert (Louis), (Liège).







TROISIÈME PARTIE

CHAMBRES SYNDICALES ŒUVRES DE MUTUALITÉ

CHAMBRES SYNDICALES



Les industries de la Classe 86 sont des mieux organisées au point de vue syndical.

Les fabricants des accessoires du vêtement, reconnaissant les bienfaits des groupements syndicaux, ont fondé de nombreuses chambres à Paris et dans les principaux centres de production. Lors du dernier recensement, établi par la direction du travail au Ministère du Commerce, on comptait, à Paris, se rattachant à ces industries 29 chambres comprenant 3.000 membres qui se répartissaient de la manière suivante :

Chambre syndicale des baleines, buscs et corne, membres	10
— — de la bonneterie, de la ganterie et des industries qui s'y rattachent.	61
— — des fabricants de boutons...	43
— — des fabricants en gros de cannes, fouets, cravaches, manches et montures....	37
— — de la chapellerie.....	80
— — des chapeaux de paille et feutre pour dames et fournitures pour modes.....	85

Chambre syndicale des fabricants de chapellerie		
pour dames.....	membres	24
— — des fabricants de chaussures		
de Paris.....	—	101
Syndicat des chaussures de Paris.....	—	42
Syndicat général de la chaussure de France....	—	136
Chambre syndicale de l'industrie des cheveux...	—	27
— — patronale, Comité des coiffeurs		
de Paris.....	—	1.200
L'Institut des coiffeurs de dames.....	—	28
Chambre syndicale des corsets et fournitures....	—	100
— — des corsets sur mesure.....	—	26
— — des fabricants de cravates,		
foulards et cache-nez en		
gros.....	—	31
— — des fabricants de faux-cols,		
manchettes et devants de		
chemises en gros.....	—	24
— — des fleurs et plumes.....	—	117
— — des fabricants de fleurs artifi-		
cielles, feuillages, fruits et		
verdure.....	—	227
— — de la ganterie et des peaux		
pour gants.....	—	10
— — des fabricants de lingerie con-		
fectionnée en gros.....	—	25
— — de la fantaisie pour modes..	—	72
— — de la mode en gros.....	—	45
— — des fabricants de parapluies		
et ombrelles.....	—	15
— — des fabricants de plumes pour		
parures.....	—	134
— — des fabricants de plumes fan-		
taisie pour modes.....	—	80
Syndicat des teinturiers en plumes pour parures.	—	35
Chambre syndicale des fabricants de tissus élas-		
tiques, caoutchouc manufacturé et industries		
qui s'y rattachent.....	—	51

Pour fournir une démonstration encore plus tangible de l'importance des industries des accessoires du vêtement, dont le chiffre d'affaires global atteint plus de deux milliards de francs, nous avons annexé à ce rapport un tableau établi d'après les « Résultats statistiques du recensement des industries et professions » publiés par le Ministère du Commerce et relatant le nombre de personnes occupées et d'établissements existant dans chaque industrie; leur total atteignait, en 1896, le chiffre de 568.300 personnes occupées dans 6.505 établissements, chiffre qui depuis s'est considérablement accru.

ŒUVRES DE MUTUALITÉ ET DE SOLIDARITÉ

Les œuvres de mutualité et de solidarité, instituées par les industries de la Classe 86, sont fort nombreuses, la plupart ont été fondées par les Chambres syndicales pour venir en aide aux ouvriers, les assister en cas de besoin et resserrer ainsi les liens qui doivent unir le travail et le capital.

Des Sociétés de secours mutuels existent dans un grand nombre de fabriques, assurant des soins gratuits aux malades et soulageant les infortunes intéressantes.

Il convient de mentionner plus particulièrement, dans la rapide revue que nous allons faire de ces œuvres :

La Caisse de retraite des employés et ouvriers des deux sexes de l'industrie des tissus et matières textiles, que fonda, en 1898, l'Association des tissus et matières textiles qui compte, parmi ses chambres affiliées, de nombreuses industries de la Classe 86 :

- Les boutons;
- Les corsets sur mesure;
- Les cravates, foulards et cache-nez;
- La lingerie confectionnée;
- Les parapluies et les ombrelles;
- Les tissus élastiques.

Les résultats acquis par cette œuvre, qui a pour but de constituer au bénéfice de ses membres, des retraites qui doivent leur être servies à 60 ans, et qu'alimentent en grande partie les patrons, soit comme membres fondateurs, soit comme membres adhérents

(la cotisation patronale est quadruple de celle des employés), soit par des dons particuliers, démontrent quelles belles et bonnes choses une entente parfaite entre patrons et ouvriers, qui sont en nombre égal dans le Conseil de direction, peut réaliser pour le plus grand bien des uns et le plus grand honneur des autres.

Il faut citer également « la Solidarité commerciale et industrielle de l'Association des tissus », Société de secours mutuels alimentée par les patrons et employés (la cotisation patronale est triple de celle des employés) et qui, en outre des soins gratuits qu'elle assure en cas de maladie, verse une somme en cas de décès.

Nous devons faire une place à part aux œuvres de solidarité, qui existent et fonctionnent d'une manière si parfaite, dans un de nos plus importants magasins de nouveautés de Paris et qui se composent d'une Caisse de prévoyance, d'une Caisse de retraites pour les employés, et d'une Caisse pour les ouvriers et ouvrières.

Ces institutions dont les capitaux se chiffrent par millions, constituent une œuvre considérable; elles sont alimentées par des prélèvements faits chaque année sur les bénéfices de l'inventaire, sans qu'aucune retenue soit opérée, ni sur les appointements, ni sur les salaires. Elles permettent, en plus des sommes que touchent en quittant la maison les employés participant à la Caisse de prévoyance, de donner des pensions viagères au personnel comptant 20 années de service et 45 ans d'âge pour les femmes, et 50 ans pour les hommes, et de venir en aide aux ouvriers et ouvrières.

Cette maison obtint, dans la Classe 109, « Mutualité et Prévoyance », un Grand prix, et cette haute récompense est la juste consécration des efforts et des sacrifices qu'elle s'impose pour améliorer le sort de ses collaborateurs et leur assurer un repos honorable.

Il faut louer l'organisation spéciale d'une très importante maison de cravates de Paris, qui, en reconnaissance des services rendus, alloue à ses employés qui la quittent lorsque l'âge ne leur permet plus de remplir leur emploi, des pensions viagères atteignant des sommes élevées.

La Chambre syndicale des coiffeurs de Paris, qui obtint une médaille d'or, est la plus importante des organisations syndicales très nombreuses que compte cette industrie.

Elle a fondé l'Ecole française de modes et de coiffures pour

dames, dont plus de 200 élèves suivent régulièrement les cours qui leur permettent d'acquérir un brevet de capacité; ce brevet leur est d'une grande utilité pour se procurer du travail en France et même à l'étranger.

Des œuvres de mutualité et de solidarité, telles que la Société de secours mutuels « Saint-Louis et Union » qui obtint une médaille d'or à Liège, et la « Caisse humanitaire », gérée par des dames patronesses, permettent de venir en aide aux ouvriers dans le besoin et de soulager les infortunes dignes d'intérêt.

La Chambre syndicale ouvrière a institué également des écoles de coiffure pour hommes et pour dames et un bureau de placement pour ses membres.

L'industrie du corset possède à Paris deux Sociétés de secours mutuels des plus florissantes : la « Corsetière » et la « Bergère ».

Il convient de signaler tout particulièrement les œuvres philanthropiques que possède l'industrie des fleurs et des plumes, et qui font le plus grand honneur, aussi bien aux hommes éminents qui les ont fondées, qu'à ceux qui se dévouent pour en assurer le fonctionnement régulier, pour le plus grand profit des ouvriers et ouvrières de cette belle industrie.

Parmi les institutions patronales, il faut signaler :

La Société de secours mutuels et de retraites des fleurs et plumes;

La Caisse patronale de secours de l'industrie des fleurs et plumes;

La Caisse de secours aux ouvrières plumassières, dans le cas de maladie ou de chômage prolongé.

Mais il convient d'accorder une mention spéciale à l'« Assistance paternelle aux enfants employés dans les fabriques de fleurs et plumes », dont les bienfaisants effets se manifestent de tant de manières diverses :

Par la création de cours d'instruction technique et d'histoire naturelle, par le placement des enfants en apprentissage, et par cette institution des « groupes de familles », où les jeunes filles retrouvent les joies du foyer familial absent, en y recevant instruction professionnelle et éducation morale.

Cette œuvre admirable obtint à Liège un Grand prix.

Il s'est fondé récemment à Paris une Société de secours mutuels

pour les ouvriers et employés de la chapellerie, dont presque tous les patrons font partie comme membres honoraires.

Il convient de mentionner également la haute récompense obtenue dans la Classe 102 « Rémunération du travail, participation aux bénéfices » par une maison de bonneterie de Paris, qui se vit attribuer par le Jury un diplôme d'honneur.

Cette maison a distribué, depuis 1894, à ses employés et ouvriers, tant en participation aux bénéfices qu'en versements affectés à des œuvres de prévoyance et d'assistance, une somme dépassant 500.000 francs, prélevée sur ses bénéfices.

De telles manifestations de solidarité sont dignes des plus grands éloges. Elles méritent de retenir l'attention de tous les industriels, que préoccupe si justement l'amélioration constante des rapports entre le travail et le capital, car elles aident singulièrement à atténuer les difficultés si nombreuses et si complexes que soulève ce grand problème économique et social, dont on ne peut entrevoir une solution satisfaisante pour les divers éléments de la production nationale, que par la diffusion des idées de progrès, de justice et d'équité.





ÉCOLES PROFESSIONNELLES

FRANCE

Les Écoles professionnelles de jeunes filles des principales villes de France étaient représentées à Liège.

Il nous faut exprimer ici notre gratitude à MM. les ministres du Commerce et de l'Instruction publique, pour les sacrifices qu'ils ont bien voulu consentir, afin de permettre d'exposer les travaux exécutés par les élèves de ces écoles, qui rendent de si grands services à la classe laborieuse de notre pays. Les ouvrières y apprennent non seulement un de ces nombreux métiers féminins qui leur assurent une existence honorable, mais elles y reçoivent encore un enseignement basé sur les meilleures traditions de bon goût et de bien fini, qui sont la caractéristique du travail de la femme, en France.

La Collectivité des écoles pratiques du commerce et de l'industrie de jeunes filles de Boulogne-sur-Mer, Dieppe, le Havre, Marseille, Nantes, Reims, Rouen, Saint-Etienne avait exposé de nombreux objets, tous remarquables, en lingerie brodée, robes d'enfant avec dentelles, trousseaux de bébé, peignoirs, cols, fleurs artificielles, etc... d'un travail soigné et d'une exécution parfaite, qui faisaient le plus grand honneur à l'enseignement des professeurs de ces établissements, et témoignaient de l'habileté acquise par leurs élèves.

Le Jury décerna à cette collectivité le Grand prix.

Nous avons également remarqué, dans une belle vitrine, des oiseaux et fleurs artificielles parfaitement exécutés par les apprenties de la Chambre syndicale des fleurs et plumes.

Cet enseignement professionnel, si intéressant qu'il soit, et si féconds que soient les résultats qu'il a déjà produits, n'a pas, en France, le développement qu'il devrait avoir. Il serait nécessaire que, non seulement dans les grandes villes, mais encore dans tous les centres de production, il existât des écoles pour enseigner les notions des industries de la région et pour former des apprentis qui deviendraient rapidement, par la pratique de l'usine, des ouvriers habiles connaissant bien leur métier, et aptes à rendre de grands services aux chefs d'industrie que préoccupe justement le recrutement de plus en plus difficile des jeunes ouvriers expérimentés et instruits.

BELGIQUE

La Belgique, sous ce rapport, est fort intéressante à étudier ; le nombre des établissements dans lesquels est enseigné le travail manuel, est considérable. Lors du dernier recensement, on en comptait 376, dont 253 pour les jeunes filles et 123 pour les garçons, se subdivisant en écoles professionnelles, ateliers d'apprentissage et écoles ménagères.

Les principaux Établissements de l'État et un grand nombre d'Écoles professionnelles étaient représentés à Liège.

Dans des salons spacieux, élégamment aménagés, étaient réunis des objets de toutes sortes, se rapportant à de nombreuses industries, et qui tous étaient d'un travail remarquable, et démontraient les résultats merveilleux obtenus par cet enseignement professionnel pour lequel la Belgique s'impose de lourds sacrifices qui lui font grand honneur.

Nous ne passerons rapidement en revue ici que les Écoles exposant des objets se rattachant aux industries de la Classe 86 et qui consistaient principalement en lingerie confectionnée, avec broderies, festons et ajours. Il convient de signaler particulièrement des robes de baptême en tulle et dentelles, brodées à la main, faites aux écoles de Laeken, les objets tricotés provenant des écoles de Vilvorde et de Charleroi, qui nous ont semblé d'une exécution irréprochable.

L'École professionnelle de la coiffure de Bruxelles et celle d'Anvers nous ont singulièrement étonnés. Dans une belle vitrine

de 3 mètres, elles avaient exposé un choix réellement merveilleux de cheveux de toutes couleurs, des postiches de formes et de façons diverses, qui étaient dignes de nos meilleurs artistes capillaires.

Les écoles de cordonnerie d'Anvers, de Louvain et de Gand exposaient des chaussures pour hommes, de luxe et de fatigue, d'un travail soigné.

L'École d'apprentissage, pour le tressage de la paille, de Bas-senge, montrait les travaux de ses élèves, en indiquant le laps de temps des études de chacun d'eux.

Les écoles de Liège et de Bruxelles avaient fait une démonstration intéressante de chapeaux garnis et de fleurs artificielles.

Il faut encore mentionner la belle vitrine de linge brodé et ajouré, exposée par l'Orphelinat des hospices civils de Gand, celle de l'Institut Benoist, et de l'École pour jeunes filles idiotes, aliénées et arriérées de Lokeren.

Toutes ces écoles furent encouragées, comme elle le méritaient, par les plus hautes récompenses.

A côté de ces établissements, il convient de signaler plusieurs œuvres philanthropiques, où de nombreuses jeunes filles s'initient aux travaux féminins, lingerie, broderie, dentelles, qui leur assurent leur gagne-pain futur.

Enfin il faut louer tout particulièrement les Écoles ménagères, qui ont pour but de mettre les filles des ouvriers en état de posséder les qualités nécessaires pour administrer sagement une maison et faire du logis un foyer agréable.

Pour donner une idée des services que peuvent rendre ces établissements, en voici le programme si simple et si complet :

1^o Comme cours théorique : des leçons d'hygiène et d'économie domestique, et les soins à donner aux enfants et aux malades ;

2^o Comme exercices pratiques :

- a) L'entretien et la propreté de l'habitation et des meubles ;
- b) Le lavage et le repassage du linge ;
- c) Les travaux à l'aiguille, la coupe et la confection des vêtements usuels, le raccommodage du linge et des vêtements ;
- d) La cuisine ;
- e) Enfin, pour les communes rurales, les travaux au jardin potager, les soins à la basse-cour.

Des idées d'ordre et de stricte économie dominent tout l'enseignement.

Pour la couture, par exemple, on fait étudier aux élèves la coupe et la confection du linge de literie, des chemises de femme, des vêtements simples de petite fille et de petit garçon, des robes de jeune fille, des vêtements de travail, etc...

Le raccommodage du linge, l'utilisation des vieux habits sont l'objet d'une attention toute particulière.

Enfin, pour la cuisine, on se borne à la préparation de plats à bon marché, en restant dans les limites qu'autorise le modeste budget d'un ouvrier ou d'un artisan.

Ces écoles, qui comptaient lors du dernier recensement, 9.539 élèves, sont subventionnées par l'état, la province et la commune et peuvent ainsi, soit gratuitement, soit en ne demandant qu'une faible contribution aux élèves, donner à celles-ci de solides principes de travail, d'ordre et d'économie, qui leur permettent plus tard de se créer un foyer heureux et prospère.

Il est regrettable que des établissements de ce genre n'existent pas en France. Les bienfaits en seraient d'autant plus sensibles, que, dans notre pays où le sentiment de l'épargne et l'amour de la famille sont développés au plus haut point, ils permettraient de combattre ce terrible fléau de l'alcoolisme, cause de tant de misères parmi les ouvriers qui, ne trouvant pas toujours à leur foyer, le plus souvent par ignorance des ménagères, le bien-être et les soins qu'ils pourraient raisonnablement espérer, le désertent pour les distractions malsaines et ruineuses du cabaret.

RUSSIE - BULGARIE

Deux Écoles professionnelles figuraient dans les autres Sections étrangères, une dans la Section russe, l'autre dans la Section bulgare.

La première est l'École professionnelle de M^{me} Sempérovitch, de Saint-Petersbourg, qui, indépendante de l'enseignement de l'État, accepte et exécute les commandes particulières et subsiste par ses propres ressources.

On remarquait, parmi les objets exposés, des coussins et des sachets, avec broderies diverses, très bien exécutées. Médaille de bronze.

L'autre était l'École professionnelle de jeunes filles « Marie-Louise », de Sofia, qui obtint une médaille d'or. Elle offrait un ensemble vraiment intéressant.

Cet établissement, qui existe depuis un an, est patronné par le ministère du Commerce. Il compte, parmi ses professeurs, deux institutrices parisiennes. Les articles exposés, et principalement les fleurs et les chapeaux garnis, faisaient autant d'honneur à l'enseignement des professeurs, qu'à l'habileté d'exécution des jeunes élèves.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

TABLEAU

indiquant le nombre d'institutions d'élèves et les dépenses pour chaque genre d'établissement en Belgique.

ENSEIGNEMENT	Nombre D'INSTITUTIONS	Nombre D'ÉLÈVES	Dépenses TOTALES
Enseignement ménager. . .	225	9.539	250.354
Enseignement professionnel de filles.	26	2.904	370.289
Ateliers d'apprentissage. . .	55	1.158	79.324
Enseignement professionnel de garçons.	23	3.301	175.496



On remarque, en fait, que les données expérimentales sont en accord avec les prévisions théoriques. Les courbes obtenues sont représentées sur la figure 1. On voit que la courbe expérimentale est en accord avec la courbe théorique, ce qui confirme la validité de la méthode proposée.

ANNEXE

TABLEAU

Données expérimentales et théoriques pour la détermination des constantes de vitesse.

Temps (s)	Conc. (g/l)	Vitesse (g/l.s)	Temps (s)	Conc. (g/l)	Vitesse (g/l.s)
0	100	0	100	100	0
10	90	10	110	90	10
20	80	20	120	80	20
30	70	30	130	70	30
40	60	40	140	60	40
50	50	50	150	50	50

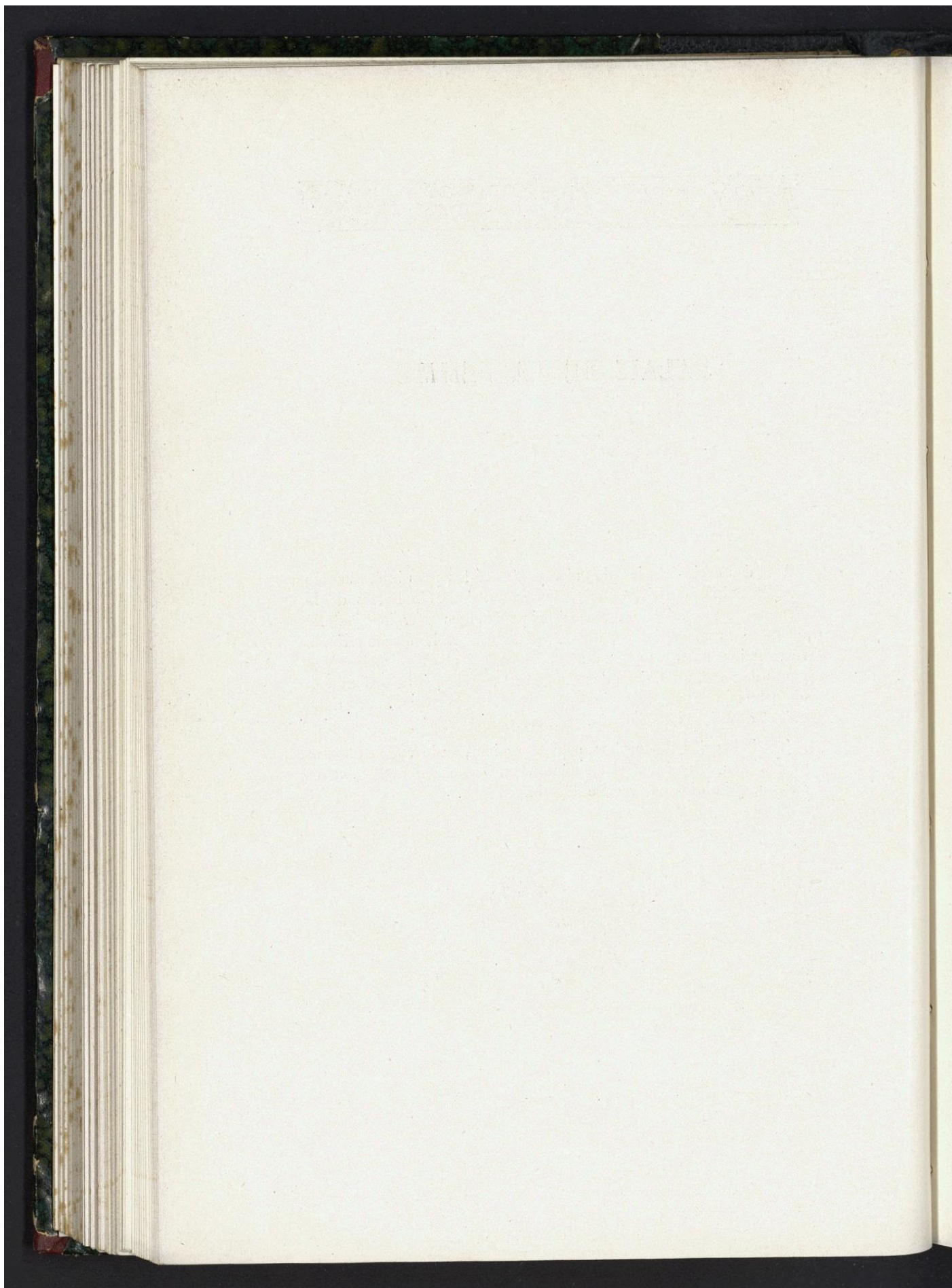


PALAIS DE LA FEMME

Une des curiosités les plus attrayantes et les plus intéressantes de l'Exposition de Liège était, sans aucun doute, le Palais de la Femme, un certain nombre de fabriques belges y avaient installé des ateliers en miniature, où de jeunes et fort habiles ouvrières travaillaient sous les yeux du public, coupaient et finissaient des gants de peau, montaient des fleurs artificielles, garnissaient des chapeaux de dames, tressaient des chapeaux de paille, confectionnaient des pièces de lingerie, etc., etc.

Les industries de la Classe 86 figuraient, on le voit, en bonne place, dans cette intelligente démonstration, excellente leçon de choses, qui obtint un grand et légitime succès.







COMPTES DE TRÉSORERIE

Dès le lendemain de la clôture de l'Exposition, le 9 novembre 1905, les membres du Comité de la Classe 86 se réunissaient en séance sous la présidence de M. Donckèle pour entendre le compte rendu financier des opérations d'installation et d'organisation de la Classe.

Ce rapport présenté par M. Vimont, trésorier, qui s'acquitta avec tant de dévouement de ses délicates fonctions, indiquait dans ses conclusions qu'il reviendrait en fin d'exercice à chaque exposant, sur les sommes qu'il avait versées, un dividende d'environ 40 %.

Le Comité, après approbation des comptes de trésorerie, décida, sur la proposition de M. Donckèle, la répartition immédiate d'un premier dividende de 35 %.

Un nouveau dividende de 5 %, versé le 18 février 1906, porta à 40 % le montant de la ristourne distribuée aux exposants de la Classe 86 de l'Exposition de Liège indépendamment d'un reliquat qui, nous l'espérons, atteindra 3 % à revenir après règlement définitif des comptes.

Un tel résultat fait le plus grand honneur au bureau de la Classe 86 et il convient d'en féliciter tout particulièrement, comme le fit le Comité tout entier dans sa séance du 15 novembre, le président, M. Donckèle qui, par sa sage administration, sut en même temps donner aux industries des accessoires du vêtement un cadre digne de leur importance, de leur élégance et de leur richesse et sauvegarder les intérêts des exposants malgré les dépenses consi-

dérables qu'entraîna l'organisation du diorama et du salon de la plume dont nous avons plaisir à proclamer une fois de plus le succès retentissant et mérité.

Le Comité de la Classe 86, désireux de témoigner l'intérêt qu'il porte aux œuvres de mutualité et de solidarité des industries des accessoires du vêtement, répartit une somme de 1,450 francs entre les Sociétés suivantes :

Caisse de retraites de l'Association des tissus et matières textiles.	
Cotisation de membre fondateur.	500 f. »
Solidarité industrielle et commerciale de l'Association des tissus. Cotisation de membre fondateur.	250 »
Orphelinat d'Izeure	100 »
Association patronale des fleurs et plumes . .	100 »
Caisse de secours des ouvrières plumassières. .	50 »
Ecole professionnelle de cordonnerie	100 »
Société de bienfaisance française de Liège, remis à M. Larroque.	100 »
École française de bonneterie de Troyes . . .	50 »
Société de secours mutuels des ouvriers en chapellerie	50 »
La Corsetière	50 »
Ecole professionnelle de broderie	50 »
Société de secours mutuels des fleuristes et plumassières	50 »
	1.450 »

Nous publions ci-dessous le détail des opérations de trésorerie, telles qu'elles s'établissent à ce jour, certaines dépenses restant prévues pour le règlement de comptes qui n'ont pu encore être soldés complètement.

COMPTES DE TRÉSORERIE

RECETTES :

Versé par les exposants en prévision des frais de la Classe 86 :	
242 mètres 25 à 600 francs le mètre. . .	145.350 f. »
73 — 25 retour à 300 —	21.975 »
A reporter	167.325 »

Report.	167.325	»
Intérêts des dépôts de fonds au Crédit lyonnais à 2 %	1.189	45
Remboursement par le Comité français pour consommation d'électricité.	3.030	»
1 ^{er} remboursement par le Comité français de 10 % sur les emplacements	3.066	»
Remboursement par le Comité français pour l'installation de fortune de l'éclairage électrique de la Classe.	671	65
Total des recettes.	175.282	f. 10

DÉPENSES :

Versé au Comité français pour emplacement de 876 mètres à 35 francs.	30.660	»
Remboursement au Comité français pour cloisons	1.250	10
Payé à MM. Cheminais, pour location des vitrines	43.752	30
— Derudder, pour travaux de menuiserie et décoration.	1.453	»
— Bachelet, pour velours et portières	3.100	»
— Duthoit, pour frises à 14 francs le mètre et écussons.	2.080	»
— Cance, pour installation provisoire d'électricité	277	90
— Harry Rey, photographies pour clichés	610	»
— Jambon et Bailly, décors du diorama.	2.748	»
Appointements des deux gardiens et frais de voyage	3.728	40
Costumes des gardiens	346	90
Gratification aux gardiens	400	»
Dépenses diverses.	1.611	90
Dons divers.	1.450	»
Payé pour consommation d'électricité	3.565	»
1 ^{er} versement à l'architecte.	1.000	»
A reporter	98.033	f. 50

Report . . . 98.033 f. 50

Le Comité dut réserver une somme de 6.300 francs pour les dépenses suivantes non réglées ou à prévoir :

Mémoire Cance, installation électrique du diorama.	1.400	
Impression du rapport	2.000	
Complément honoraires de l'architecte (7% sur 55,000)	2.900	
	<u>6.300</u>	6.300 »
Total des dépenses.		<u>104.033 f. 50</u>

Les recettes se montaient à. . . 175.282 f. 10
Les dépenses — à. . . 104.333 50

Il restait disponible. . . 70.948 f. 60 70.948 f. 60
Sur lesquels le Comité décida à la date du 15 novembre d'effectuer :

Un premier remboursement de 35 %
soit 58.563 f. 95
Et à la date du 18 février, un second
remboursement de 5 % 8.366 25
66.930 f. 20 66.930 20

Ces remboursements effectués, il reste encore
un reliquat de. 4.018 f. 40

auquel viendra s'adjoindre un deuxième remboursement que le Comité français des Expositions à l'étranger nous fait espérer sur les frais d'emplacement.

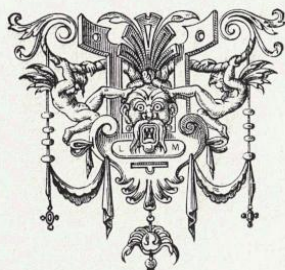
L'importance de ce reliquat nous permet d'annoncer dès maintenant aux exposants de la Classe 86 la distribution après règlement définitif des comptes d'un dernier dividende qui portera à environ 43 % les remboursements qu'ils auront reçus sur les sommes versées pour leur participation à l'Exposition de Liège.

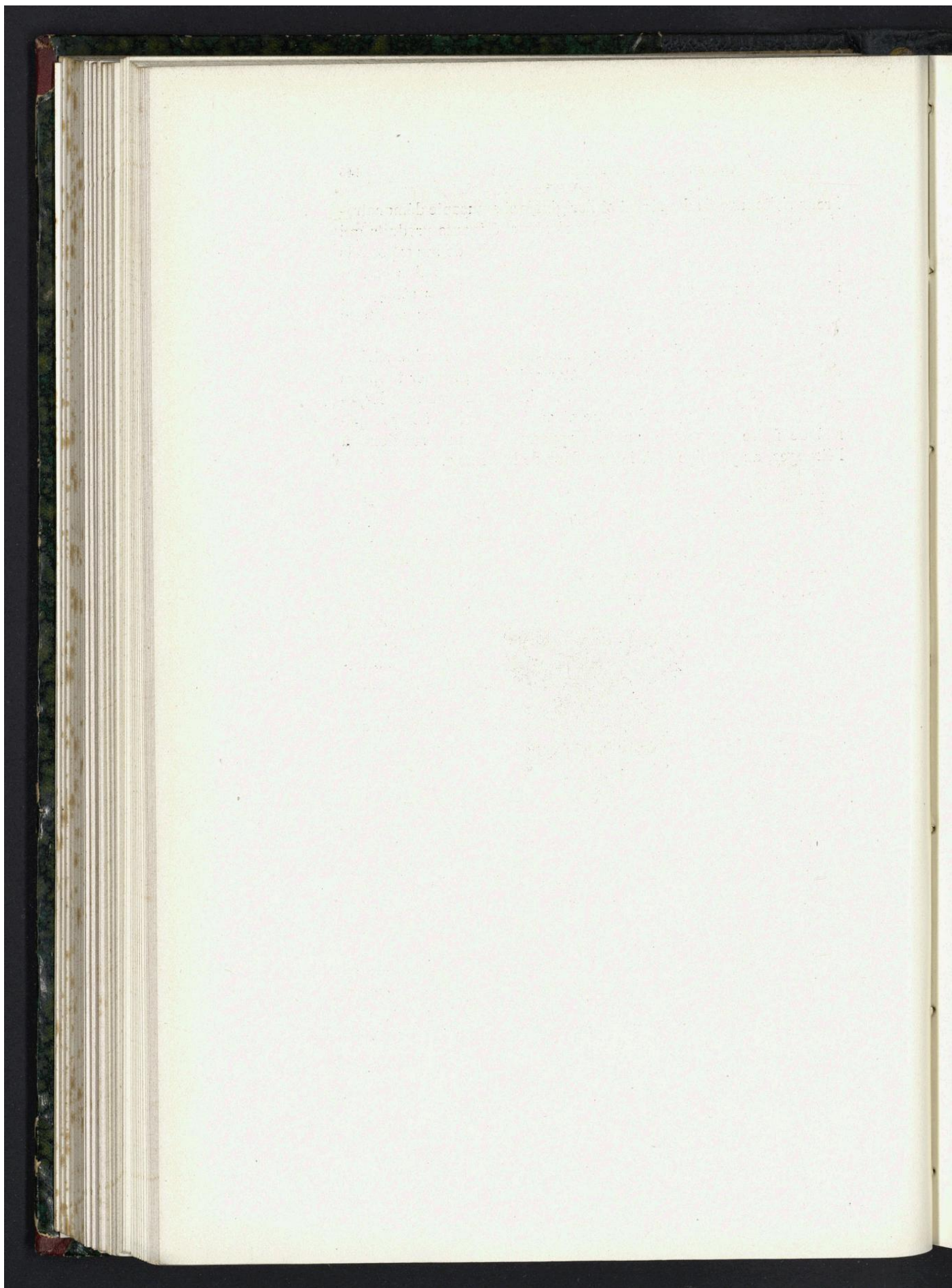
Le succès de la Classe 86 fut donc complet.

Organisée d'une façon nouvelle et attrayante, elle attira de nom-

breux visiteurs qui admirèrent et l'originale et amusante démonstration du diorama de la plume et les riches et élégants produits qui garnissaient les vitrines ; elle vit ensuite le mérite de ses exposants reconnu par le Jury international qui leur décerna les plus hautes récompenses ; elle sut enfin, par des remboursements atteignant un chiffre élevé réduire dans de notables proportions les sacrifices demandés aux exposants.

De tels résultats ne peuvent qu'encourager tous les industriels de la Classe des accessoires du vêtement à se grouper toujours plus nombreux pour donner à la Classe 86 dans les futures Expositions un éclat plus grand encore et contribuer ainsi à la prospérité de notre commerce, au développement de nos relations à l'étranger, au prestige et à la grandeur de la France.







CONCLUSION

LE 1^{er} décembre 1905, Le Jury de la Classe 86 tint sa dernière séance dans les salons du Café de Paris.

Le président du Jury international, M. Donckèle avait bien voulu répondre à l'invitation de ses collègues, qui, désireux de lui donner un témoignage de leur profonde sympathie, avait décidé de clôturer l'Exposition de Liège, par une fête intime en son honneur.

La soirée fut réussie en tous points, et je suis heureux de saisir l'occasion qui m'est offerte pour adresser à notre collègue, M. Georges Brossard, qui l'avait organisée, les remerciements de ses collègues du Jury et d'y joindre ceux de tous les exposants, pour le dévouement infatigable et la grande obligeance dont il donna tant de preuves pendant toute la durée de l'Exposition.

A la fin du repas, M. Chabanne, au nom des membres du Jury français, porta le toast suivant à M. Donckèle :

Mon cher Président,

« Au nom des membres du Jury français de l'Exposition Universelle de Liège, je vous remercie d'avoir bien voulu, ce soir, être des nôtres.

» Vos collègues, obéissant au sentiment de profonde sympathie qu'ils ont pour votre personne, ont voulu, l'Exposition de Liège étant définitivement close, être réunis une dernière fois, et cela dans un banquet amical où il leur fût loisible de dire tout le bien qu'ils pensent de vous.

» Je leur sais gré de m'avoir indiqué pour être leur porte-paroles. Ce privilège me procurera le grand plaisir, remontant quelques années en arrière, de constater une fois de plus avec tous ceux qui avaient été vos collaborateurs et vos collègues du Jury à

l'Exposition de 1900, que les espérances qu'ils avaient fondées sur vous se sont complètement réalisées.

» Dès cette époque, tous ceux qui étudiaient les hommes, étaient pénétrés que, grâce à votre facilité de conception et à votre sain jugement, le jour était proche où, à votre tour, vous deviendriez, dans les futures Expositions, le chef incontesté de l'importante Classe des accessoires du vêtement, c'est à dire de la Classe 86.

» Nous vous voyons encore, à la proclamation de ce vote, vous lever, et, avec la modestie qui vous est propre, invoquant les liens d'amitié et la profonde déférence que vous avez pour notre estimé et sympathique doyen, M. le président Dehesdin, refuser ce poste d'honneur et de travail, demandant à l'assemblée de le confier à nouveau à celui qui, pendant de longues années, avait été notre chef, et dont le nom est synonyme de droiture et de dévouement, ne réclamant pour vous que d'être son collaborateur le plus proche.

» Nous, tous, respectant et approuvant vos scrupules qui sont dus à votre honneur, avons fait ce que vous désiriez, et ce fut une joie pour nous de voir, par la suite, combien était féconde cette collaboration ; l'entente était parfaite.

» Vous éliez à notre tête, aussi nous ne vous avons pas marchandé notre confiance, vous l'avez eue toute entière, et nous n'avons eu qu'à nous en féliciter.

» Le résultat a couronné vos efforts et nos espérances ; grâce à vous, mon cher Président, la Classe 86 a obtenu le plus brillant succès à l'Exposition de Liège.

» Mais, en homme infatigable, vous avez voulu compléter votre œuvre.

» Le Gouvernement de la République, heureusement inspiré, vous ayant nommé membre du Jury, vous avez, investi à nouveau de la confiance de tous vos collègues du Jury, qui vous ont élu comme président, défendu avec une autorité sans égale les intérêts de tous les exposants français.

» Et combien vous avez su, dans nos délibérations avant notre départ et pendant notre passage devant les vitrines, nous faire valoir les mérites divers des exposants que nous avions à juger.

» Pendant notre court séjour à Liège, grâce à vous, grâce à la magistrale leçon de choses que vous nous avez donnée et qui fera école pour l'avenir, nous avons passé quelques jours exquis.

» En un mot, après avoir assuré le succès de l'Exposition, vous avez, défendant ses prérogatives, conduit notre Jury avec une maîtrise telle que la Classe 86 a été dénommée la Classe modèle.

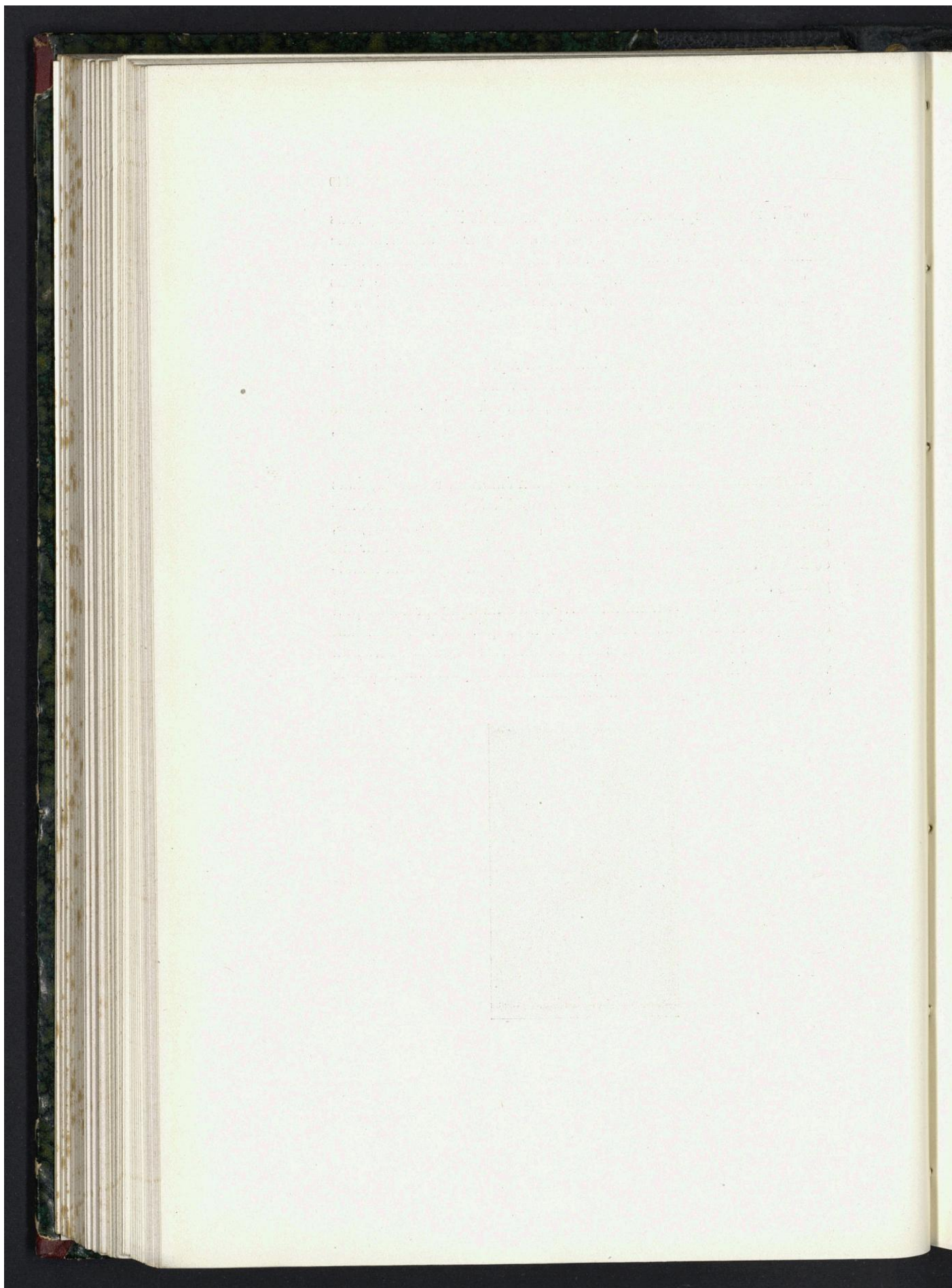
» Aussi, nos amis du Jury reconnaissants, désireux de vous témoigner l'expression de leur profonde sympathie, vous prient de vouloir bien accepter ce modeste objet d'art en souvenir des travaux accomplis ensemble.

» Regardez-le, mon cher Président, il représente le Génie couronnant la Victoire, et le Victorieux c'est vous;

» Messieurs, je vous prie de vous joindre à moi, de lever nos verres en l'honneur de notre estimé et sympathique Président, M. Donckèle, et de boire à sa santé ».

M. Donckèle, maîtrisant avec peine son émotion, remercia, dans une de ces charmantes improvisations dont il a le secret, ses collègues du Jury des sentiments d'amitié qu'ils professent à son égard, et dont M. Chabanne venait d'être l'éloquent interprète; il leur dit combien il était touché des marques de sympathie qu'ils lui témoignaient, et, en terminant, les assura que le bronze qu'ils venaient de lui offrir restera pour lui un souvenir d'autant plus précieux qu'il lui rappellera des collaborateurs dévoués, qui, en récompensant comme elles le méritaient nos belles industries des accessoires du vêtement, l'aidèrent à en consacrer une fois de plus l'indiscutable supériorité et la réputation universelle.





ANNEXES

DOCUMENTS STATISTIQUES

COMMERCE SPÉCIAL FRANÇAIS

Industries de la Classe 86

IMPORTATIONS

Bonneterie de soie	Ganterie	105.755	633.515	
	Tissus en pièces	135.300		
	Tous autres objets	373.500		
	Articles brodés	18.960		
Bonneterie de laine	Ganterie	845.328	1.727.487	6.847.856
	Tissus en pièces	174.525		
	Tous autres objets	687.960		
	Articles brodés	19.074		
Bonneterie de coton	Ganterie	1.407.224	4.486.854	
	Tissus en pièces	2.198.240		
	Tous autres objets	842.121		
	Articles brodés	39.269		
Fleurs artificielles				323.240
Lingerie cousue				1.760.286
Chaussures				3.538.740
Gants de peau				1.505.409
Boutons				492.026
Agrafes				36.231
Tissus élastiques				920.265
Cravates				670.110
Corsets				54.953
Buses et ressorts en acier				5.850
Parapluies	Coton	47.937	135.142	186.931
	Alpaga	3.852		
	Soie			
Eventails				251.330
Cheveux ouvrés				453.628
Baleines de corne (imitation de)				53.562
Plumes de parures brutes				46.167.046
— apprêtées				318.344
Chapellerie	Chapeaux d'écorce, de fibres tressés d'une pièce.	5.603.813	9.309.513	
	Chapeaux de paille cousue et remmaillée.	1.348.032		
	Chapeaux de feutre de poil.	1.958.934		
	Chapeaux de feutre de laine.	318.938		
	Chapeaux de drap et casquettes.	72.362		
	Chapeaux de soie.	7.434		

COMMERCE SPÉCIAL FRANÇAIS

Industries de la Classe 86

EXPORTATIONS

Bonneterie de soie	Ganterie.	8.910	652 650	
	Tissus en pièces . .	4.620		
	Tous autres objets. .	577.170		
	Articles brodés. . .	61.950		
Bonneterie de laine	Ganterie.	20.355	4.084.513	21.372.631
	Tissus en pièces . .	48.705		
	Tous autres objets. .	3.981.877		
	Articles brodés. . .	33.576		
Bonneterie de coton	Ganterie.	62.361	16.635.468	
	Tissus en pièces . .	368.928		
	Tous autres objets. .	16.161.828		
	Articles brodés. . .	42.351		
Fleurs artificielles				19.622.205
Lingerie cousue				22.017.015
Chaussures.				17.065.296
Gants de peau.				33.297.660
Boutons.				8.188.744
Agrafes				110.201
Tissus élastiques				1.954.796
Cravates (1).				547.777
Corsets				384.764
Buses et ressorts acier.				1.310.415
Parapluies	Coton.	1.589.237	4.888.334	
	Alpaga	45.995		
	Soie	253.102		
Eventails				739.944
Cheveux ouverts				726.088
Baleines de corne (imitation de).				899.301
Plumes de parure brutes				25.105.162
— apprêtées				14.068.766
Chapellerie	Chapeaux d'écorce de fibre tressés d'une pièce. . . .	741.738	9.737.349	
	Chapeaux de paille cousue et remmaillée	6.926.052		
	Chapeaux de feutre de poil	807.917		
	— — laine	940.144		
	Chapeaux de drap et casquettes	245.317		
	— soie	76.181		

(1 En raison de la mode actuelle, la plupart des cravates exportées échappent au contrôle de la Douane. Consistant en écharpes ou cravates à nouer, elles sont généralement déclarées comme tissus de soie. Les chiffres cités sont donc absolument inférieurs à la réalité.

INDUSTRIES DE LA CLASSE 86

Tableau indiquant le nombre des établissements existant et le chiffre des personnes employées dans les industries des accessoires du vêtement (1)

INDUSTRIES	NOMBRE TOTAL DES PERSONNES EMPLOYÉES	NOMBRE DES ÉTABLISSEMENTS OU TRAVAILLENT PLUS DE 5 PERSONNES	RÉPARTITION DE CES ÉTABLISSEMENTS SUIVANT LE NOMBRE DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS		
			5 à 50	51 à 500	pl. de 500
Fabriques de lingerie	131.000	836	784	51	1
Fabriques de cravates, gilets de flanelle, brassières	3.600	95	88	7	"
Fabriques de parapluies et om- brelles	4.500	93	91	2	"
Fabriques de chapeaux, en soie, feutre, peluche	17.200	332	288	43	1
Fabriques de képis, casquettes, calottes	3.700	93	90	3	"
Fabriques de modes, modistes- dessinateurs en modes	44.500	491	488	3	"
Fabriques de chapeaux de paille	4.700	142	124	18	"
Fabriques de chaussures de feutre et chaussons	7.100	96	75	19	2
Fabriques de fleurs et plumes	23.000	612	597	15	"
Fabriques d'ouvrages en cheveux	200	5	5	"	"
Fabriques de tissus élastiques, bre- telles, jarretières	3.100	43	30	11	2
Fabriques de bonneterie	44.400	503	392	106	5
Fabriques de tricot	6.100	68	66	2	"
Fabriques de ganterie de laine, de fil, de soie, cousage de gan- terie	1.800	24	19	4	1
Fabriques de jerseys, gilets de laine	1.200	14	10	3	1
Fabriques de bas, cousage de bas et bonneterie, apprêt	4.900	80	77	3	"
Fabriques de boutons en étoffe, encarteuses de boutons	600	11	10	1	"
Fabriques de corsets	12.100	231	211	20	"
Fabriques de guêtres, coiffes de chapeaux	300	12	11	1	"
Préparation et teinture de plumes pour parures, ornements	5.600	143	138	5	"
Fabriques de cuir de chapeaux	400	22	22	"	"
Fabriques de chaussures et acces- soires	214.000	1.953	1.747	204	2
Ganterie de peau	20.600	260	225	34	1
Fabriques de manches de para- pluies et ombrelles	300	14	14	"	"
Fabriques de fouets et cravaches	600	25	25	"	"
Fabriques de cannes	500	26	26	"	"
Fabriques de baleines de corne	1.000	19	14	5	"
Fabriques d'éventails	1.200	26	24	2	"
Fabriques de boutons en bois, nacre, etc	7.000	147	121	26	"
Fabriques de mannequins	100	5	5	"	"
Fabriques de buses en acier	500	19	17	2	"
Fabriques de boutons en métal	900	20	16	4	"
Fabriques d'agrafes métalliques, œillets en métal	400	10	7	3	"
Fabriques de garnitures pour para- pluies et cannes	400	16	15	1	"
Fabriques de bouclerie	800	19	16	3	"

(1). D'après les résultats statistiques du Recensement des industries et professions, Dénombrement général de la population du 29 mars 1896, publié par le Ministère du Commerce.

COMMERCE SPÉCIAL BELGE

Industries de la Classe 86

IMPORTATIONS

	IMPORTATIONS	
	Générale	de France
Lingerie de toute espèce.	2.652.507	516.481
Cols et manchettes en tissu de lin.	271.205	4.980
Ganterie de peaux	5.497.722	208.740
Chaussures.	1.829.226	673.909
Boutons, agrafes, boucles, etc...		
Ces articles étant classés dans les tarifs belges avec la mercerie et quincaillerie, nous ne pouvons indiquer que le chiffre global de cette rubrique:		
Mercerie et quincaillerie	17.984.900	6.383.980
Tissus élastiques, dessous de bras, bretelles, jarretelles		
Ces articles étant classés dans les tarifs belges avec le caoutchouc ouvré, nous ne pouvons indiquer que le chiffre global de cette rubrique:		
Caoutchouc ouvré.	2.652.507	892.270
Objets confectionnés en tout ou partie, comprenant:		
Habillements, chapeaux, cravates, corsets, modes, plumes pour parure, etc.	3.936.250	2.117.608
Bonneterie de coton	2.119.554	161.398
id. laine	1.110.337	206.817
id. soie	77.191	24.897

EXPORTATIONS

	EXPORTATIONS	
	Générale	en France
Lingerie de toute espèce.	1.813.517	97.021
Cols et manchettes.	6.251	395
Ganterie de peau.	11.319.411	21.591
Chaussures	1.527.100	855.028
Boutons, agrafes, boucles, etc...		
Ces articles étant classés dans les tarifs belges avec la Mercerie et la quincaillerie, nous ne pouvons indiquer que le chiffre global de cette rubrique		
mercerie et quincaillerie	14.620.398	2.783.195
Tissus élastiques, dessous de bras, bretelles jarretelles.		
Ces articles étant classés dans les tarifs belge avec le caoutchouc ouvré, nous ne pouvons indiquer que le chiffre global de cette rubrique:		
Caoutchouc ouvré.	1.253.754	632.312
Objets confectionnés en tout ou partie, comprenant:		
Habillements, chapeaux, cravates, corsets, modes plumes pour parures, etc...	1.623.537	322.078
Bonneterie de coton	87.955	4.756
— laine.	872.771	11.652
— soie.	2.711	1.891

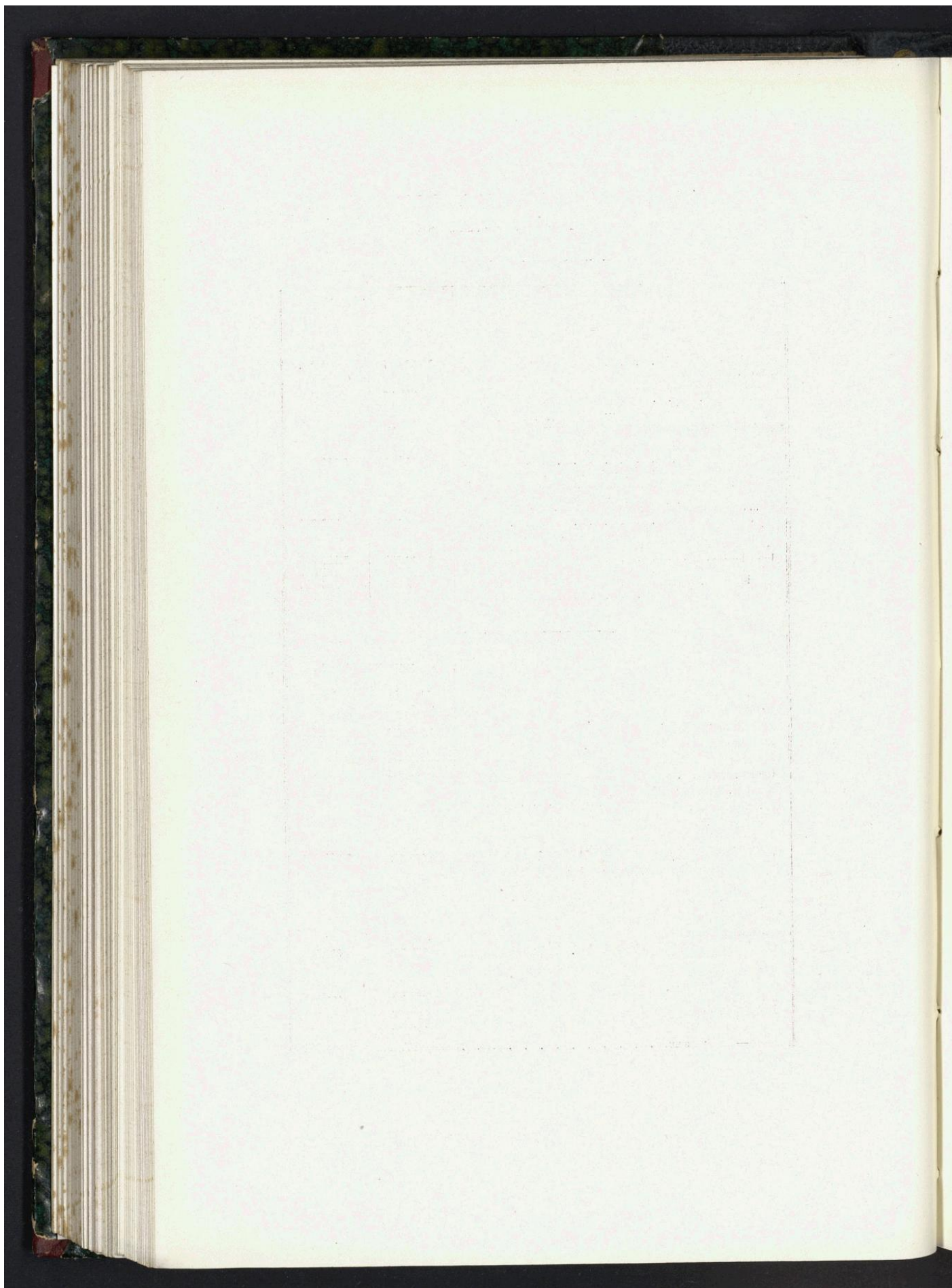


TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.	5
-----------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

Comités d'admission et d'installation	9
Comité d'admission	9
Comité d'installation.	14
UNE IDÉE NOUVELLE — L'avenir des Expositions	23
INAUGURATION — OPÉRATIONS DU JURY.	27
PLAN DE LA CLASSE 86	35

DEUXIÈME PARTIE

Sections française et étrangères

Lingerie.	37
France	40
Belgique	46
Japon.	47
Ganterie.	47
France	48
Étranger	49
Chaussures.	49
France	50
Belgique	52
Russie	54
Bulgarie	55
République Dominicaine	55
Serbie	55
Angleterre.	55
Boutons.	56
France	56
Belgique	60
Japon.	60
Norwège	61

Tissus élastiques.	61
France	62
Belgique	63
Cravates	63
France	63
Allemagne	65
Japon	66
Ombrelles, cannes.	66
France	66
Bulgarie	67
Cheveux et coiffures.	68
France	68
Corsets.	68
France	69
Belgique	74
Plumes.	75
France	75
Diorama de la Plume	76
Salon de la Plume	81
Fleurs.	84
France, Belgique, Russie.	84
Paillettes.	84
France	84
Chapellerie	85
France	86
Belgique	94
Japon	95
République Dominicaine.	97
Bonneterie.	97
France	98
Belgique	101
Eventails et écrans.	102
France	102
Chine.	102
Japon.	103
Liste des récompenses décernées aux Exposants.	105
France	105
Belgique	108

TABLE DES MATIÈRES

159

Grand Duché de Luxembourg	109
Chine	110
Japon.	110
Russie	111
Grèce.	111
Bulgarie	111
République Dominicaine.	112
Serbie	112
Allemagne	113
Angleterre	113
Norvège	113
Liste des récompenses décernées aux Collaborateurs . . .	115
France	115
Belgique	119
Japon.	120
Chine.	120
Russie	121
Liste des récompenses décernées aux Coopérateurs. . . .	121
France	121
Belgique	124

TROISIÈME PARTIE

CHAMBRES SYNDICALES. — ŒUVRES DE MUTUALITÉ	127
CHAMBRES SYNDICALES	127
ŒUVRES DE MUTUALITÉ ET DE SOLIDARITÉ	129
ÉCOLES PROFESSIONNELLES.	133
France	133
Belgique	134
Russie, Bulgarie.	136
PALAIS DE LA FEMME	139
COMPTES DE TRÉSORERIE	141
CONCLUSION	147
ANNEXES. — DOCUMENTS STATISTIQUES.	151
COMMERCE SPÉCIAL FRANÇAIS	152
Importation	152
Exportation	153
Tableau des Etablissements et du personnel employé. . .	154
COMMERCE SPÉCIAL BELGE : Importation et Exportation. . .	155
INDUSTRIES DE LA CLASSE 86.	155



